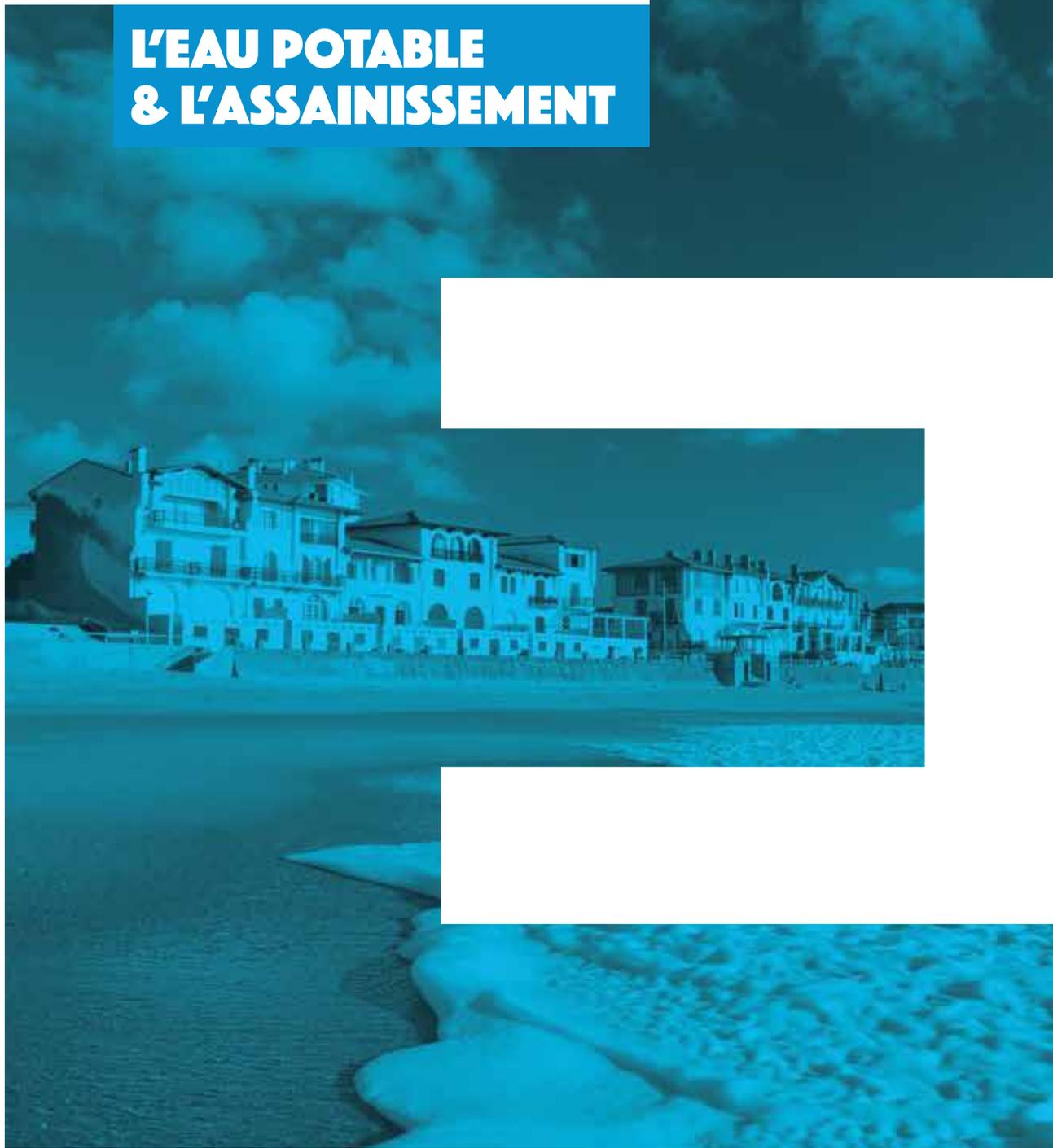


# FAITS & CHIFFRES

## L'EAU POTABLE & L'ASSAINISSEMENT



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

# SOMMAIRE



## 04

### FAITS MARQUANTS

## 06

### L'ESSENTIEL D'UN COUP D'OEIL

## 10

### UN TERRITOIRE, DES COMPÉTENCES

- 10. Dates clés
- 11. Nos ressources
- 12. Trois compétences essentielles
- 14. Une gouvernance au service des missions du SYDEC
- 16. Jean-Marc Lespade, Vice-président du SYDEC
- 17. Les 15 rapporteurs eau et assainissement
- 18. Nos moyens humains et matériels
- 19. Une structure au service des territoires

## 20

### NOS ENGAGEMENTS

- 22. Notre alignement stratégique avec les enjeux des ODD
- 23. Notre approche collaborative de la RSO
- 24. Notre Bilan Carbone
- 26. Un nouveau parcours d'intégration
- 28. Les recrutements

## 30

### COMPRENDRE, PRÉSERVER, AGIR

- 32. Préserver les nappes profondes
- 33. Lancement de l'étude Ressource
- 34. Une vigilance accrue du SYDEC sur la qualité de l'eau
- 36. Programme Re-Ressources Arbouts Pujol
- 38. Solidarité locale
- 41. Solidarité internationale

## 42

### INFORMER, TRANSMETTRE, COLLABORER

- 44. Les abonnés
- 46. Le SPANC : 25 ans d'engagement
- 48. Un espace pédagogique enrichi
- 49. L'alternance : une histoire de confiance
- 50. Journée mondiale de l'eau 2025
- 51. Concours scolaire 2025
- 52. L'agence de l'eau Adour-Garonne, un partenaire essentiel
- 54. Sécurité de l'alimentation en eau dans le sud-ouest des Landes
- 55. Entretien avec Xavier Fortinon et Laure Apretna

## 56

### PRÉSERVER, ANTICIPER, PRÉVENIR

- 58. Recul du trait de côte
- 60. S'adapter à la croissance locale : l'extension de Griouat
- 61. Roquefort : plus de performance pour un territoire plus résilient
- 62. Un duo soudé au service de l'eau et de l'assainissement
- 64. Un métier pour un avenir prometteur : technicien en génie chimique

## 66

### PANORAMAS

- 68. Eau potable
- 74. Assainissement collectif et non collectif
- 82. La facture de l'eau et de l'assainissement
- 84. Les tarifs 2025 par commune
- 96. L'agence de l'Eau vous informe

# ÉDITO

**JEAN-LOUIS PÉDEUBOY**  
Président du SYDEC



**P**our le SYDEC, que j'ai l'honneur de présider depuis maintenant sept ans, l'année 2024 s'inscrit dans la continuité des précédentes : un maintien soutenu des investissements sur l'ensemble de nos actions, une volonté constante d'innovation dans nos métiers, et une proximité toujours renforcée avec vous toutes et tous, élu-e-s landais-es.

Forte d'une richesse et d'une diversité de plus de 150 métiers, qui font sa singularité, votre syndicat œuvre chaque jour pour répondre à vos attentes, de plus en plus nombreuses. Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour votre confiance, maintes fois renouvelée.

Ce rapport d'activité 2024 vous apporte les informations habituelles attendues (finances, travaux, focus sur des opérations spécifiques) mais reflète également les nouveautés qui mobilisent l'ensemble des agents : la réalisation du premier Bilan Carbone du SYDEC, le lancement d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations, et l'investissement dans des projets résolument tournés vers l'avenir.

Ce rapport Eau et Assainissement est également l'occasion de constater que de nouvelles communes nous ont rejoints et que l'investissement a été en 2024 très soutenu pour permettre de répondre aux besoins des collectivités landaises et aux défis de demain : l'adaptation au changement climatique et à la sobriété énergétique.

Bonne lecture à toutes et tous.

Rapport d'activité 2024 Eau et Assainissement du SYDEC.  
Rédigé sous la supervision de la direction technique Eau et Assainissement et du service Communication du SYDEC.  
Conception graphique et maquette : www.aggelos.fr - Certified BCorporation depuis 2015.  
Photo de couverture : Plage d'Hossegor, ©Anaël Rossell  
Photos : ©SYDEC, ©Franck Brouillet, ©Eloïse Vène, ©By The Eye Prod, ©Landes attractivité, ©AdobeStock

### ADHÉSION DE PEYREHORADE ET REPRISE EN RÉGIE DE SOORTS HOSSEGOR :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, ce sont plus de 2 500 nouveaux abonnés de Peyrehorade qui ont rejoint le SYDEC pour l'eau potable et l'assainissement. La gestion de l'eau potable des 5 500 abonnés de Soorts Hossegor est dorénavant assurée par le SYDEC. Toutes les équipes sont mobilisées pour accompagner cette transition afin de garantir un service optimal aux nouveaux abonnés.



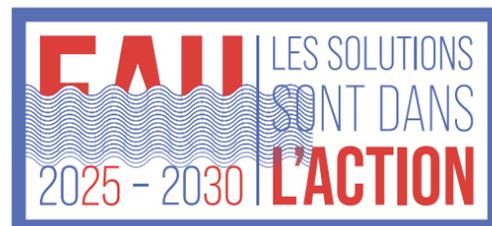
### DES ABONNÉS TOUJOURS PLUS SATISFAITS !

L'enquête triennale menée par le SYDEC en juillet 2024 auprès de 513 abonnés met en lumière une nette amélioration de l'appréciation des services d'eau et d'assainissement. Le taux de satisfaction globale atteint 96 % contre 90 % en 2021. Le rapport entre qualité, prix et service est jugé favorable par 89 % des répondants, soit une progression de 11 points. L'évaluation des services d'assainissement progresse également, atteignant 94 % (+3 points). Par ailleurs, 83 % des usagers sont sensibles à la certification ISO 9001 du SYDEC. Fort de cette reconnaissance, le SYDEC poursuit ses efforts pour répondre aux attentes des usagers et anticiper les défis de demain.

Plus d'infos : Page 44

### RÉFORME DES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la réforme des redevances de l'Agence de l'eau Adour-Garonne introduit de nouvelles contributions incitant à une gestion plus performante des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif. Le SYDEC devra poursuivre l'optimisation de ses infrastructures pour garantir un prix maîtrisé aux abonnés. La réforme vise également à encourager la sobriété des usages de l'eau, avec un objectif national de 10 % d'économie d'eau d'ici 2030. De plus, la facture des abonnés évolue pour apporter plus de clarté et de transparence sur ces nouvelles redevances.



Plus d'infos : Page 52



### LE SYDEC, LABELLISÉ «ENGAGÉ RSO»

En 2024, le SYDEC a obtenu pour la première fois le Label Engagé RSO – niveau confirmé, une reconnaissance officielle de son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)\*. Ce label souligne ses efforts constants pour intégrer pleinement les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans sa stratégie. Cette distinction marque une étape majeure dans sa démarche d'amélioration continue, tout en réaffirmant sa volonté de contribuer positivement à un avenir plus durable pour tous.

Plus d'infos : Page 23



### LE SYDEC AMORCE SA TRANSITION AVEC SON PREMIER BILAN CARBONE

En 2024, le SYDEC a franchi une étape majeure dans son engagement pour la transition environnementale en réalisant son premier Bilan Carbone. Cette évaluation détaillée a permis de mesurer nos émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1, 2 et 3, totalisant 78 139 tonnes CO<sub>2</sub>e. Ce bilan constitue une base essentielle pour élaborer un plan de transition ambitieux et mettre en œuvre des actions concrètes visant à réduire notre impact climatique dans les années à venir.

Plus d'infos : Page 24



### COOPÉRATION INTERNATIONALE : LE SYDEC AGIT POUR UN AVENIR SOLIDAIRE ET DURABLE

Grâce à la loi Oudin-Santini et à l'amendement Pintat, le SYDEC poursuit ses actions de solidarité internationale en soutenant plusieurs projets pour un montant de subventions de 20 500 €. Parmi les réalisations : une centrale photovoltaïque à Madagascar, des groupes électrogènes en Ukraine, des infrastructures hydrauliques au Sénégal et au Bénin, des blocs sanitaires au Maroc, un forage au Burkina Faso... Ces initiatives, conduites en collaboration avec des associations locales (Électriciens sans Frontières, Main dans la Main avec l'Afrique, Pompiers Solidaires, Enfants du Désert, Les Puits dans le Désert), renforcent l'accès à l'énergie, à l'eau et à l'hygiène dans des zones très vulnérables à travers le monde. Elles illustrent la volonté du SYDEC de contribuer à un monde plus équitable.

Plus d'infos : Page 41



\*La RSO est la contribution des organismes publics aux enjeux de développement durable.

# CHIFFRES CLÉS 2025

## EAU POTABLE



**1 LANDAIS SUR 2**  
consomme  
l'eau potable du SYDEC

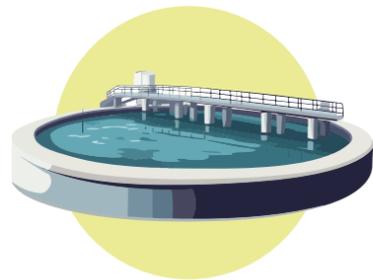
**123 000**  
abonnés

**160**  
communes  
en eau potable

**110**  
forages

**16**  
millions  
de m<sup>3</sup> distribués

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF



**1 COMMUNE LANDAISE SUR 3**  
bénéficie des services  
d'assainissement du SYDEC

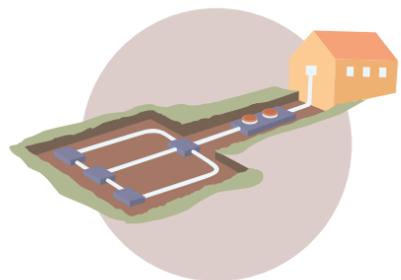
**93 500**  
abonnés

**125**  
communes  
en assainissement  
collectif

**112**  
stations  
d'épuration

**19**  
millions de m<sup>3</sup>  
traités

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



**2 COMMUNES LANDAISES SUR 3**  
sont gérées par le SYDEC

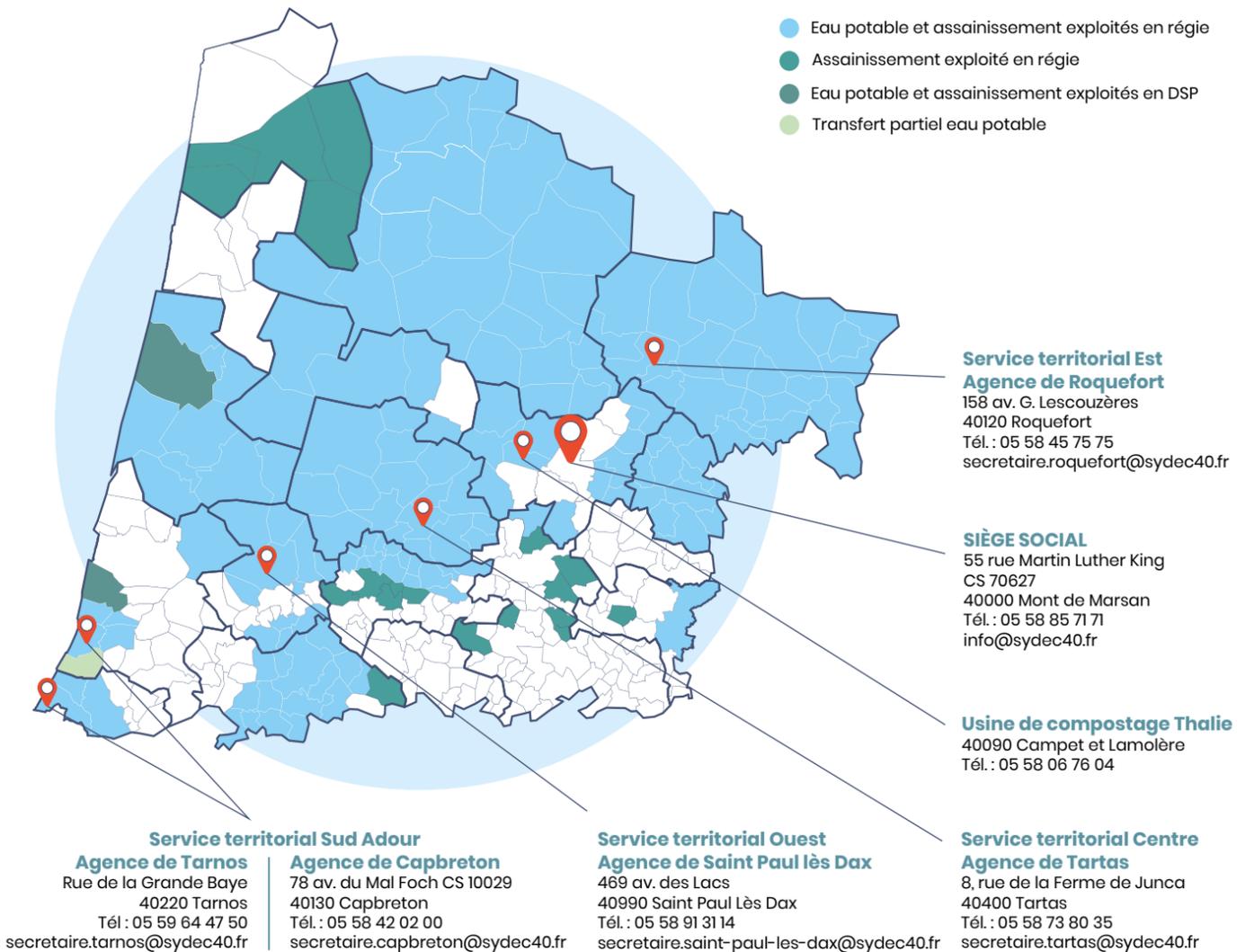
**213** communes en assainissement non collectif

**37 956** installations d'assainissement non collectif

POUR EN SAVOIR PLUS Voir les panoramas **PAGE 68**

# NOTRE PÉRIMÈTRE

## LES SERVICES DU SYDEC DANS LES LANDES



An aerial photograph of a coastal town and beach. The town is built on a hillside with red-tiled roofs. The beach is wide and sandy, with waves crashing against large rocks in the water. A large white graphic overlay, consisting of a vertical bar and a large semi-circle, is positioned on the left side of the image. A dark blue rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing white text.

# UN TERRITOIRE, DES COMPÉTENCES

10. Dates clés

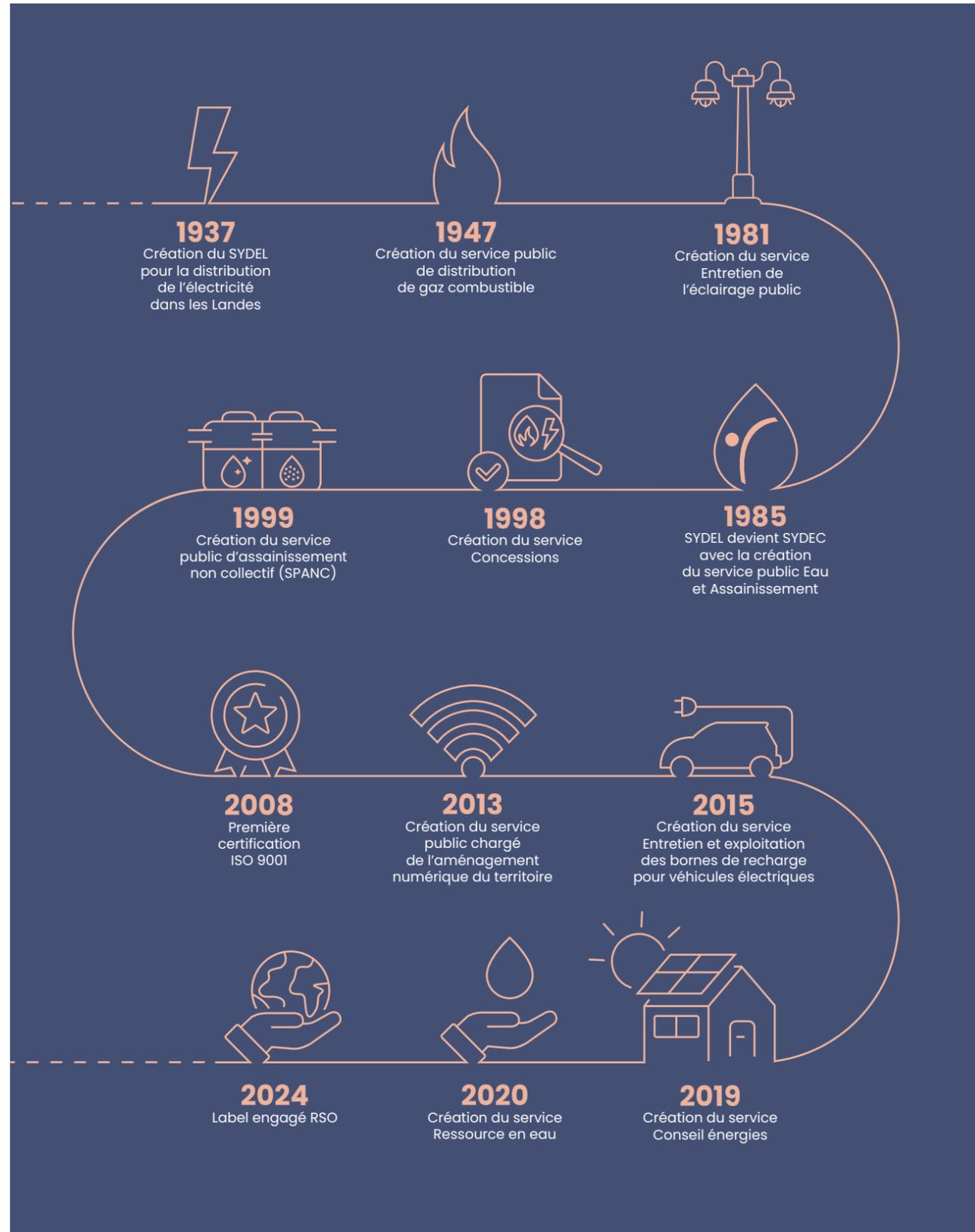
11. Nos ressources

12. Trois compétences essentielles,  
pour un avenir durable et connecté

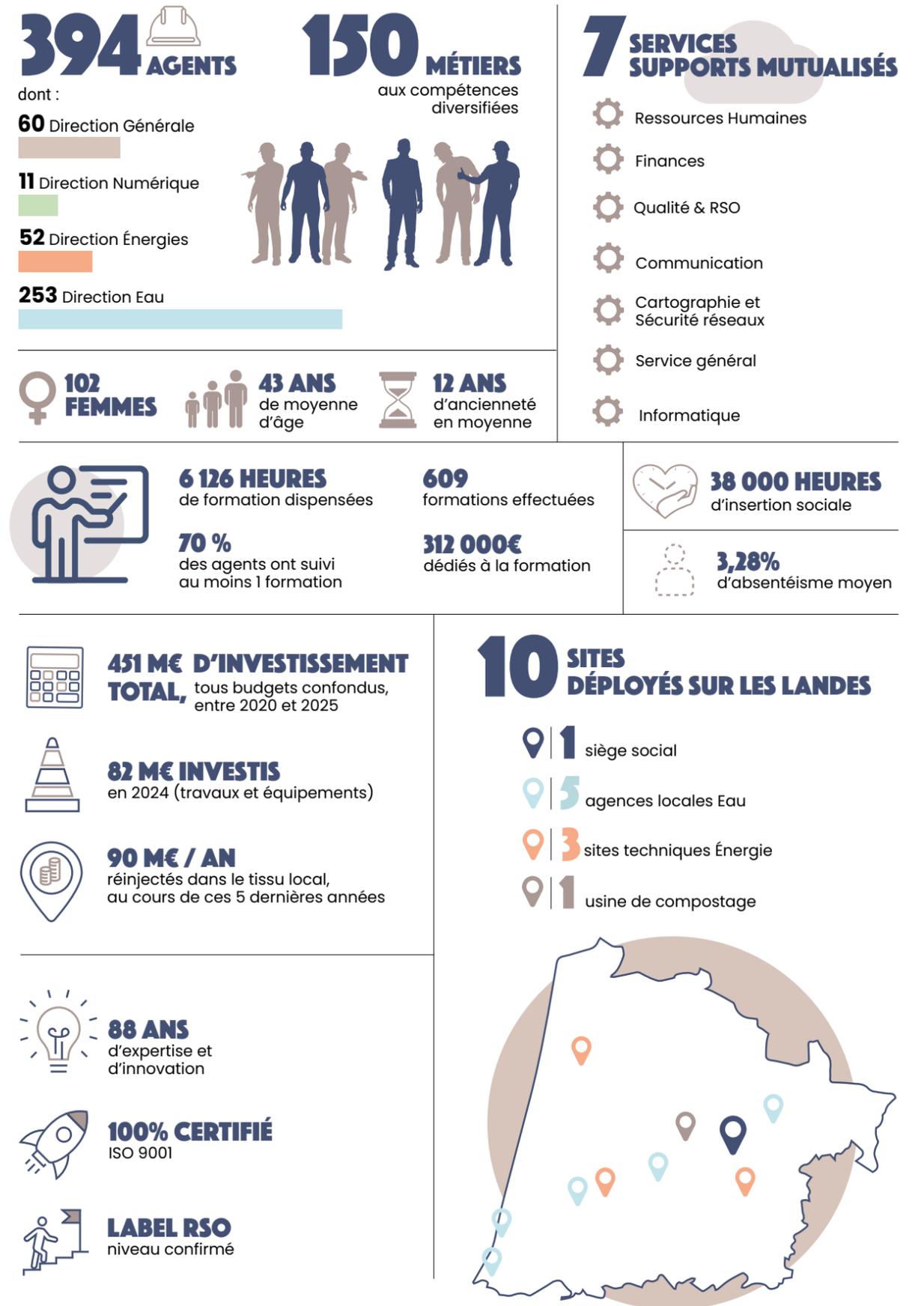
14. Une gouvernance au service des missions du SYDEC

# DATES CLÉS

En 1937, le Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) est créé. Il devient rapidement un acteur public incontournable sur tout le territoire. Retrouvez les grandes dates qui ont façonné le SYDEC.



# NOS RESSOURCES



Au SYDEC, nous accompagnons au quotidien les territoires et les citoyens afin de rendre possible la transition vers un avenir durable et résilient, grâce à nos compétences spécialisées dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du numérique. Nous œuvrons activement à assurer une gestion publique efficace et efficiente de la ressource en eau, à promouvoir la transition et la sobriété énergétique, et à maintenir un aménagement numérique pérenne et inclusif.

## 3 COMPÉTENCES ESSENTIELLES, POUR UN AVENIR DURABLE ET CONNECTÉ



### L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

**Comment le SYDEC garantit-il la qualité de l'eau potable dans votre commune ?**

Le SYDEC assure la production et la distribution de l'eau potable pour les communes qui lui ont transféré cette compétence. Il met en place des contrôles rigoureux du forage jusqu'au robinet, garantissant ainsi une eau de qualité. Il est également très impliqué dans la protection de la ressource en eau.

**Et pour l'assainissement non collectif, comment le SYDEC intervient-il ?**

Le SYDEC est chargé de contrôler la conformité des installations d'assainissement non collectif que ce soit pour des habitations nouvelles non desservies, pour un réseau d'assainissement ou pour les installations existantes avec un contrôle tous les 10 ans. Il intervient également pour contrôler les installations lors des ventes immobilières. Tous ces contrôles permettent d'améliorer le bon fonctionnement des installations.

**Votre commune souhaite mettre en œuvre ou améliorer l'assainissement collectif, comment le SYDEC peut-il intervenir ?**

Le SYDEC met en place et améliore en permanence les infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées sur les communes adhérentes. Il permet ainsi d'accompagner les communes dans leur développement et contribue à la protection de l'environnement en contrôlant l'ensemble des rejets au milieu naturel.

## QUE FAIT LE SYDEC POUR VOUS ?

QUESTIONS RÉPONSES !



**Comment le SYDEC participe-t-il au déploiement de la fibre optique dans votre commune ?**

Le SYDEC pilote l'aménagement numérique des Landes avec le projet "100% fibre", garantissant une couverture complète, y compris en zone rurale. Cet accès au très haut débit renforce l'attractivité et la connectivité du territoire.

**Quels sont les avantages pour votre commune ?**

Le raccordement à la fibre assure un accès rapide et stable, essentiel pour le télétravail, l'éducation, la télémedecine et les loisirs numériques. Il réduit les inégalités et soutient l'économie locale.

**Votre commune souhaite développer des projets d'énergie renouvelable. Comment le SYDEC peut-il vous aider ?**

Le SYDEC propose des prestations aux collectivités pour le développement de projets d'énergies renouvelables et notamment pour le photovoltaïque et la chaleur renouvelable. Il les accompagne à chaque étape de leur projet, de l'émergence de l'idée jusqu'à la mise en service de l'installation, assurant ainsi un suivi complet et personnalisé.

**Quels services le SYDEC propose-t-il en matière d'éclairage public ?**

Le SYDEC participe à la réalisation des équipements d'éclairage public et assure l'entretien des foyers lumineux. Il veille à l'efficacité énergétique des installations, contribuant à la sécurité et à l'attractivité des espaces publics de la commune.

**Quelles sont les missions du SYDEC dans l'exploitation du réseau ?**

Bien que NATHD assure la maintenance et la commercialisation, le SYDEC, en tant qu'actionnaire et délégant, veille au respect du contrat et propose des améliorations. Il pilote également l'extension du réseau, l'adduction des bâtiments neufs et le fibrage des zones d'activités et lotissements.

**Quels services propose le SYDEC ?**

Après la construction du réseau, le SYDEC se concentre sur sa gestion et son évolution : adductions, fibrage, interconnexion des immeubles et zones commerciales. De nouveaux services émergeront pour accompagner les communes dans leur transition numérique.

**Et le décommissionnement ?**

Le SYDEC accompagne les communes dans l'arrêt du réseau cuivre par Orange. Déjà 100 communes engagées. Objectif : lever les blocages et garantir un accès fibre pour tous. Dans les zones isolées, des solutions alternatives en très haut débit seront proposées. **Plus d'infos :** <https://nathd.fr/arretducuivre>

### LES ÉNERGIES

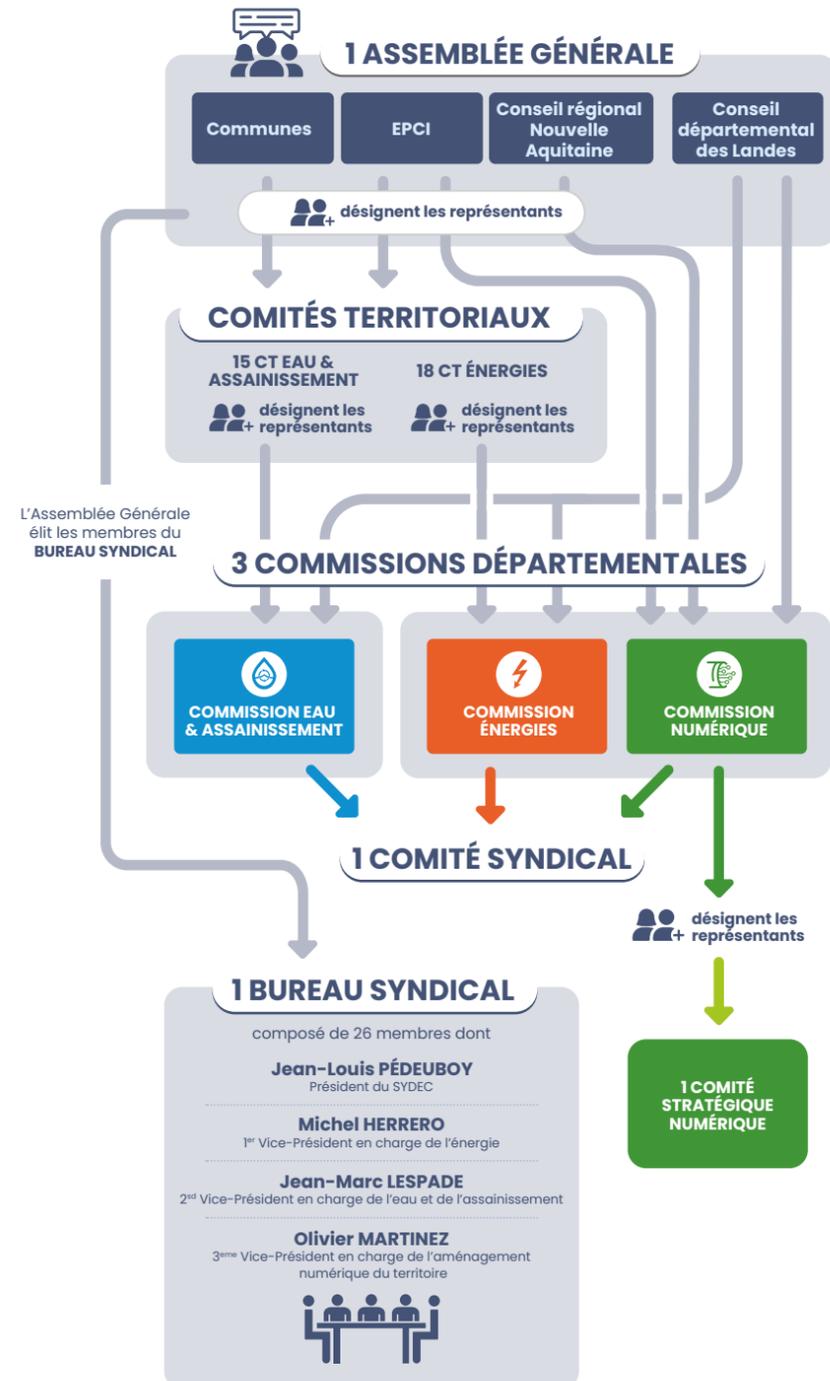


**Comment le SYDEC accompagne-t-il les communes dans la transition énergétique ?**

Le SYDEC propose des services de conseil en énergies et soutient les collectivités dans leurs projets de transition énergétique. Il les accompagne dans la rénovation énergétique (audit, maîtrise d'œuvre, recherche de financements), le développement des énergies renouvelables (notamment photovoltaïque et chaleur), ainsi que dans l'achat groupé d'énergies, contribuant ainsi activement à la transition énergétique du territoire.

Pour ce mandat 2020-2026, le Syndicat souhaite poursuivre ses missions de service public, en maintenant un haut niveau d'investissement. Il se positionne comme un partenaire de confiance auprès des élus landais et encourage la co-responsabilité.

# UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES MISSIONS DU SYDEC



## NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES



**LE BUREAU SYNDICAL (26 membres)**  
Il assure les affaires courantes du SYDEC. Il prépare notamment les décisions stratégiques et les décisions d'orientation du Syndicat.

**145** délibérations adoptées

**LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES (3 commissions)**

**20** délibérations adoptées  
**60** avis rendus

**LE COMITÉ SYNDICAL (200 membres)**

Il assure la cohérence des décisions des comités territoriaux et du comité stratégique numérique. Il adopte également les budgets, les tarifs, les comptes-rendus d'activités, ainsi que les modifications des règlements de service.

**135** délibérations adoptées

## NOS INSTANCES CONSULTATIVES ET DE PROXIMITÉ



**LES COMITÉS TERRITORIAUX**

Les CT recensent les besoins locaux et hiérarchisent les priorités des programmes de travaux. Ils sont chargés du suivi des affaires locales. Ils proposent des améliorations aux règlements de service et formulent un avis sur toutes les affaires relatives à leur territoire. Ils examinent également les comptes-rendus annuels d'activités. Les CT rassemblent les représentants des collectivités adhérentes (communes et établissements publics de coopération intercommunale).

- **18** Comités territoriaux Énergies
- **15** Comités territoriaux Eau & Assainissement
- **2 Sessions** : avril/mai (Énergies), octobre/novembre (Eau & Assainissement)



**CONSULTEZ LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS ET LES DÉCISIONS DES ÉLUS**



**DÉCOUVREZ LE TROMBINOSCOPE DES ÉLUS**



**Jean-Marc Lespade**  
Vice-président  
du SYDEC

## PRÉSERVER ET PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU : LE SYDEC AU CŒUR DE L'ACTION

**E**n 2024, le SYDEC a poursuivi sa politique volontariste en matière de préservation de la ressource en eau. Sur le plan quantitatif tout d'abord en renforçant le nombre de compteurs de sectorisation afin d'avoir un maillage plus fin facilitant la détection des fuites. Tous ces capteurs analysés en permanence par l'ensemble des techniciens concernés ont permis d'améliorer le rendement global du réseau qui se situe à 87.5 % en 2024. Ainsi, depuis 2 ans tous les efforts engagés ont permis de préserver 935 000 m<sup>3</sup> d'eau soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 19 000 habitants.

Préserver la ressource en eau c'est aussi la protéger des pollutions. Depuis 2018, le SYDEC est fortement engagé dans cette démarche en particulier avec le Plan d'Actions Territorial (PAT) des captages prioritaires de Saint Gein et Pujo le Plan. L'agrivoltaïsme porté par les agriculteurs de ce secteur doit permettre de modifier en profondeur les pratiques agricoles pour retrouver une qualité d'eau naturellement potable.

Innovier pour préserver la ressource, c'est aussi la volonté du SYDEC qui vient de lancer en mai dernier l'étude de faisabilité pour utiliser l'eau usée traitée des stations d'épuration d'Ondres et de Tarnos comme eau industrielle en substitution de l'eau prélevée dans le milieu naturel du Boudigau. Cette eau industrielle est essentielle pour l'activité industrielle et le développement de la zone industrialo-portuaire de Boucau-Tarnos.

Partager la ressource pour accroître la solidarité et la résilience des territoires fait partie des valeurs portées par le SYDEC. En 2024, les investissements ont été renforcés dans les infrastructures de solidarité territoriale en réalisant plusieurs interconnexions importantes afin de partager la ressource en eau pour répondre aux problèmes de quantité et/ou de qualité et d'offrir aux territoires une meilleure résilience face aux risques toujours plus importants de tensions.

Toutes ces actions sont proposées et débattues par les élus au sein des 15 comités territoriaux, instances de gouvernance locale au cœur des décisions stratégiques des territoires.

## LES 15 RAPPORTEURS EAU ET ASSAINISSEMENT



**01**  
**ISABELLE CANTEUIL**  
Commune de  
Morcenx la Nouvelle



**02**  
**VINCENT CASTAGNÈDE**  
Commune  
d'Ychoux



**03**  
**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
Mont de Marsan Agglomération  
(Commune de Campagne)



**04**  
**FRÉDÉRIC DUPRAT**  
Commune  
d'Arue



**14**  
**PATRICK POSTIS**  
Communauté de  
communes  
du Pays Tarusate  
(Commune de  
Lesgor)



**13**  
**PHILIPPE MOUHEL**  
Commune de  
Castets



**12**  
**PATRICK LACLÈDE**  
Commune de  
Capbreton



**11**  
**JEAN-MARC LESPADE**  
Communauté de  
communes  
du Seignanx  
(Commune de Tarnos)



**01** PAYS MORCENNAIS  
**02** GRANDS LACS  
**03** MARSAN AGGLOMÉRATION  
**04** LANDES D'ARMAGNAC  
**05** PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS  
**06** AIRE SUR L'ADOUR  
**07** CHALOSSE TURSAN  
**08** TERRES DE CHALOSSE  
**09** AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX  
**10** PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS  
**11** SEIGNANX  
**12** MAREMNE ADOUR CÔTE SUD  
**13** CÔTE LANDES NATURE  
**14** PAYS TARUSATE  
**15** CŒUR HAUTE LANDE



**05**  
**JEAN-LOUIS DEJEAN**  
Communauté de  
communes  
Pays de Villeneuve  
en Armagnac  
Landais  
(Commune de  
Hontanx)



**06**  
**XAVIER LAGRAVE**  
Communauté  
de communes  
d'Aire sur l'Adour  
(Commune d'Aire  
sur l'Adour)



**10**  
**ROBERT BACHERÉ**  
Commune de  
Cagnotte



**09**  
**JULIEN BAZUS**  
Communauté  
d'agglomération  
du Grand Dax  
(Commune de  
Saint Paul les Dax)



**08**  
**SÉBASTIEN CHAGNAUD**  
Commune de  
Saint Jean de Lier



**07**  
**BENOÎT BANCONS**  
Commune de  
Coudures

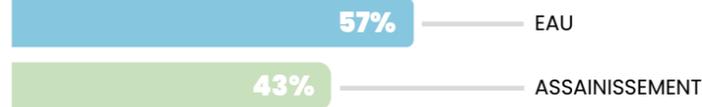
\*Le rapporteur du CT Cœur Haute Lande sera désigné en cours d'année 2025.

# NOS MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS AU SERVICE DES ABONNÉS ET DES COLLECTIVITÉS

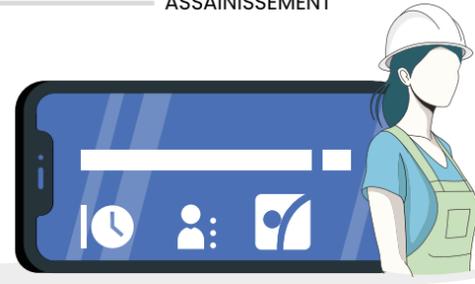
## MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS



**260 ETP** dont :



**216** smartphones métier



## MATÉRIEL MÉTIER

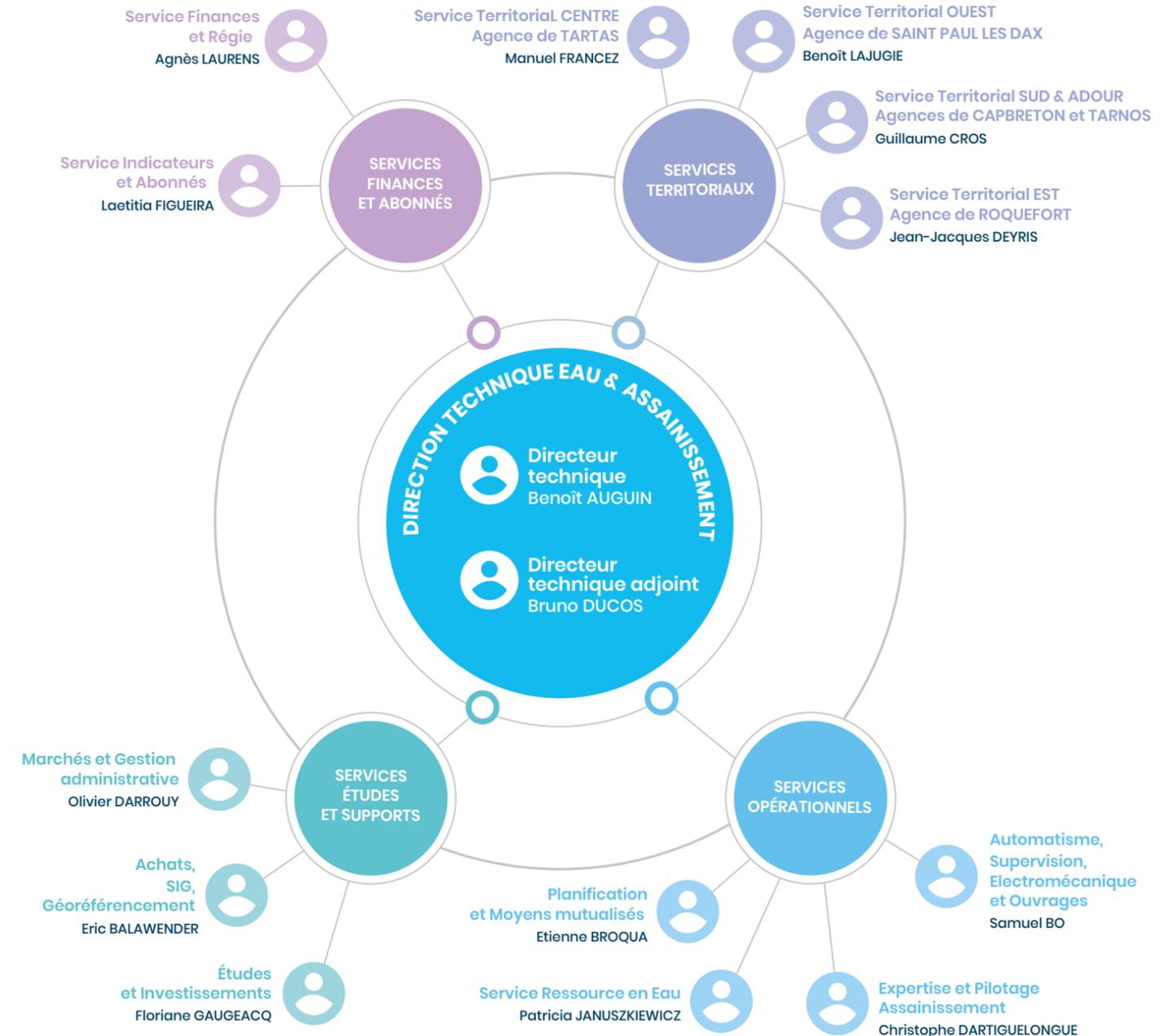
**1 300** sites supervisés **1** salle de supervision et de dispatching



- 77** groupes électrogènes
- 3** camions hydrocureur
- 16** minipelles
- 1** unité mobile de déshydratation des boues
- +20** logiciels métiers

La Direction Technique eau et assainissement s'appuie sur une organisation structurée autour de services transversaux aux expertises reconnues. En 2024, nos 253 agents, ancrés sur le terrain et à l'écoute des abonnés, ont accompagné la formation de 11 apprentis et accueilli 24 stagiaires.

# UNE STRUCTURE AU SERVICE DES TERRITOIRES



An aerial photograph of a narrow wooden walkway built over a stream in a lush green forest. A person is walking on the walkway. The image is overlaid with a large, semi-transparent number '4' on the left side. A dark blue banner at the top right contains the title, and a light grey box below it contains a list of items.

# NOTRE ENGAGEMENT DURABLE ET SOCIÉTAL

22. Notre alignement stratégique avec les enjeux des ODD

23. Notre approche collaborative de la RSO

24. Notre Bilan Carbone

26. Un nouveau parcours d'immersion pour une intégration réussie

28. Les recrutements

Le SYDEC contribue activement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en intégrant ces enjeux globaux dans sa stratégie. Cette approche lui permet de renforcer son impact positif, tout en répondant aux défis sociétaux et environnementaux actuels. La définition des quatre engagements de sa stratégie RSO repose sur une identification rigoureuse de ses enjeux prioritaires, garantissant une action ciblée et efficace sur les domaines où son intervention est essentielle.

## NOTRE ALIGNEMENT STRATÉGIQUE AVEC LES ENJEUX DES ODD

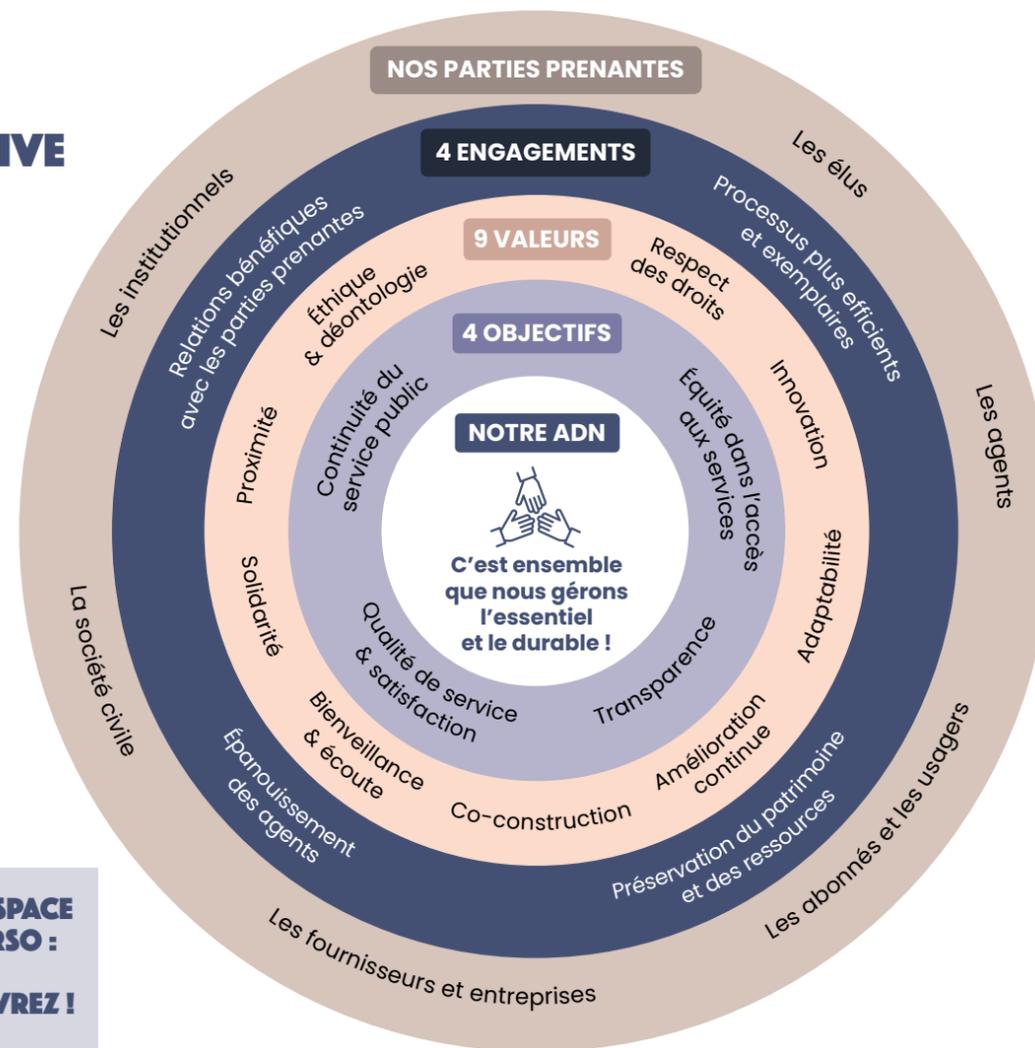


### LES PROCHAINES ÉTAPES

En 2025, le SYDEC intensifie sa démarche RSO en poursuivant la mise en œuvre d'actions concrètes, tant à l'échelle individuelle que collective. Ces initiatives ont pour ambition de renforcer son impact positif tout en intégrant les recommandations issues du rapport d'évaluation. Cette dynamique permet de préparer avec sérénité l'évaluation de suivi prévue en mars 2026. L'objectif est de pérenniser les progrès réalisés et d'ancrer durablement l'engagement du SYDEC dans une trajectoire d'amélioration continue.

## NOTRE APPROCHE COLLABORATIVE DE LA RSO

La responsabilité du SYDEC va au-delà de la simple conformité réglementaire. Elle inclut une prise en compte proactive des attentes de nos diverses parties prenantes.



**NOUVEL ESPACE EN LIGNE RSO : SCANNEZ ET DÉCOUVREZ !**

### À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR, POUR GÉRER L'ESSENTIEL ET CONSTRUIRE LE DURABLE !

Depuis 1937, le SYDEC fait vivre ses valeurs fondamentales. Elles orientent chacune de ses actions au service des collectivités landaises. À savoir :

- La PROXIMITÉ** : Avec des agences locales sur tout le département, nous garantissons une présence humaine et un service 24h/24.
- L'AMÉLIORATION CONTINUE** : Moderniser nos services pour plus de performance.
- L'INNOVATION** : C'est notre moteur, nous construisons l'avenir avec vous.
- La BIENVEILLANCE** : Un esprit d'équipe porté par le respect et l'entraide.
- La SOLIDARITÉ** : Elle guide nos actions locales et internationales.
- L'ÉCOUTE** : Être attentif aux besoins de nos abonnés et des élus afin d'améliorer nos services, en toute transparence.
- L'ADAPTABILITÉ** : Évoluer pour répondre aux besoins de toutes nos parties prenantes.
- La CO-CONSTRUCTION** : Mutualiser nos compétences et partager nos savoir-faire, voici la clé de notre réussite collective.

Le SYDEC a lancé son premier Bilan Carbone afin d'évaluer et réduire son empreinte carbone globale. Ce projet stratégique vise à identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre et à mettre en place des mesures efficaces pour les réduire. Afin d'assurer le succès de cette initiative, un comité de pilotage dédié a été mis en place, rassemblant plusieurs chefs de service. Une expertise externe a été mobilisée pour fournir un accompagnement technique à cette démarche.

## NOTRE BILAN CARBONE



### 1. Le Bilan Carbone

Le Bilan Carbone® est une marque déposée par l'Association Bilan Carbone. C'est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre développé par l'ADEME. L'objectif est de permettre, à partir de données disponibles, une évaluation des émissions directes et indirectes d'une activité professionnelle, économique ou non. (source : www.portail-rse.fr).

### Quels bénéfices pour le SYDEC ?

Le Bilan Carbone va bien au-delà de la simple obligation réglementaire, s'inscrivant pleinement dans notre démarche environnementale. Il nous offre une autonomie dans la réalisation des bilans futurs, ce qui renforce notre organisation.

Cette démarche contribue à améliorer notre marque employeur et à fidéliser nos équipes.

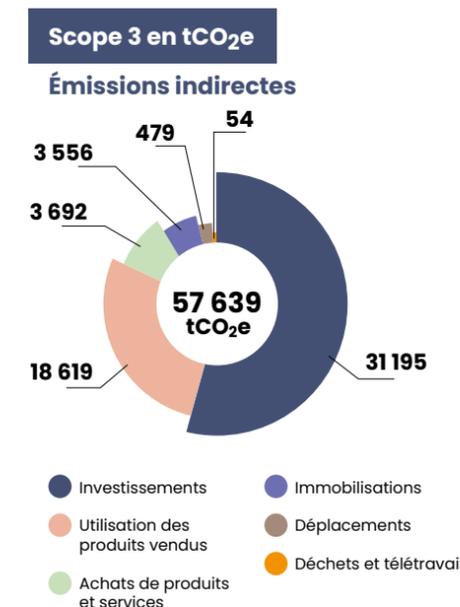
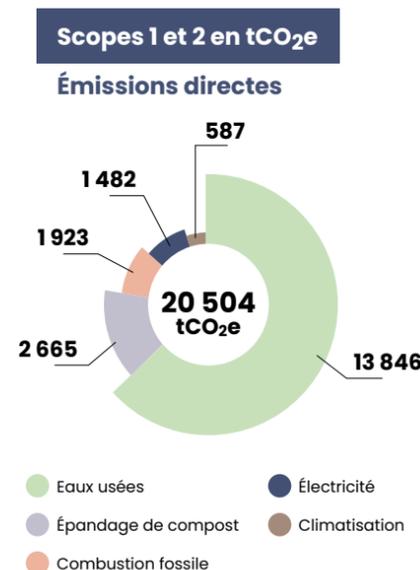
### L'empreinte carbone du SYDEC : un bilan concret

Depuis le 1er juillet 2023, la méthodologie pour la réalisation du Bilan Carbone a évolué. Elle rend obligatoire la comptabilisation et la déclaration des scopes 1, 2 et 3.

Le scope 3, jusqu'alors non obligatoire, correspond aux émissions indirectes liées à la chaîne de valeur. Cette évolution de la réglementation a pour objectif de donner une vision complète de l'empreinte carbone.

## Répartition des émissions de CO<sub>2</sub> du SYDEC : responsabilités directes et partagées

Pour le SYDEC, sur les **78 143 tonnes de CO<sub>2</sub>e\***, il y a :



### 2. Un plan de transition ambitieux pour un avenir durable

Le Bilan Carbone constitue une base solide pour orienter les futures actions de réduction des émissions, positionnant le SYDEC en précurseur de la gestion des gaz à effet de serre (GES\*) dans les Landes.

#### La première phase du plan de transition (2022-2025)

Pour traduire cet engagement en actions concrètes, le SYDEC a élaboré un Plan de transition structuré, avec une première phase (2022-2025) visant à réduire significativement son empreinte carbone. Ce plan définit les moyens à mettre en œuvre, tout en respectant les engagements des Accords de Paris.

Ce plan concret et ambitieux témoigne de l'engagement du SYDEC à agir activement contre le changement climatique, tout en soutenant des pratiques durables et responsables.

\*GES : Gaz à effet de serre.

Ce sont des composés atmosphériques qui piègent la chaleur, contribuant au réchauffement climatique lorsque leurs concentrations augmentent en raison des activités humaines.



### NOS 5 ACTIONS :

**Réduction des émissions :** Mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique visant à réduire la consommation électrique de 10%.

**Gestion des déchets :** Déploiement du tri sélectif afin de réduire les déchets ménagers de 20%.

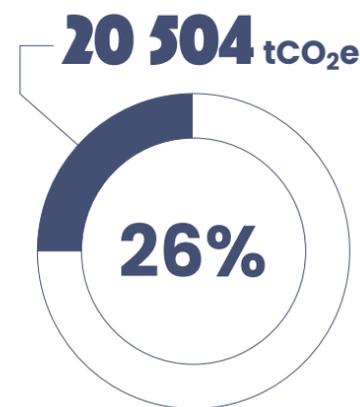
**Déplacements :** Création d'un forfait mobilité durable. Incitation au covoiturage, suppression des trajets en avion, etc.

**Télétravail :** Poursuite du dispositif et de la semaine de 4 jours, dont 1 jour de télétravail.

**Bilan des émissions de GES :** Lancement d'une collecte de données basées sur des valeurs physiques, plutôt que monétaires, afin de préciser notre impact.

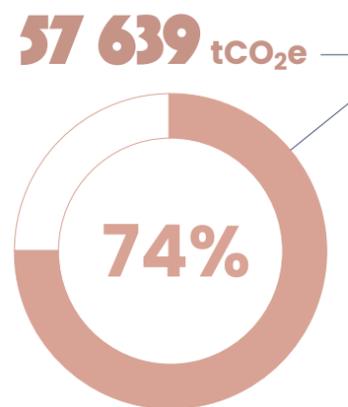
#### Scopes 1 et 2 \*

Responsabilité directe du SYDEC.



#### Scope 3 \*

Responsabilité partagée avec les parties prenantes.



\*CO<sub>2</sub>e (équivalent CO<sub>2</sub>) : une unité utilisée pour comparer et cumuler les émissions des différents gaz à effet de serre en fonction de leur impact sur le réchauffement climatique.

\*Voir les détails de la répartition page 25.

Cette journée immersive permet aux nouveaux agents de mieux appréhender les valeurs, les missions et les infrastructures du SYDEC, tout en facilitant leur intégration au sein des équipes.

# UN NOUVEAU PARCOURS D'IMMERSION POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

La journée d'intégration des nouveaux agents s'articule autour de temps d'échanges institutionnels et de visites de terrain, offrant une immersion complète dans les missions et les enjeux du SYDEC.

**Matinée :** Accueil et présentation du SYDEC

**Déjeuner :** Moment convivial avec l'ensemble des participants

**Après-midi :** Découverte des infrastructures et métiers



## 3 QUESTIONS POUR HASSAN EL FALAKI

AGENT DE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



### 1. OU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE CETTE JOURNÉE D'INTÉGRATION ?

L'équilibre entre les présentations théoriques du matin et les visites sur le terrain l'après-midi est bien pensé. J'ai énormément appris, en un laps de temps très court. Les explications étaient claires et m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement global du SYDEC. Aujourd'hui, je me sens parfaitement intégré !

### 2. QUELLE VISITE GUIDÉE VOUS A LE PLUS MARQUÉ ?

C'est la visite de la station d'épuration qui m'a le plus impressionné. C'était un univers totalement nouveau pour moi, que je n'avais jamais eu l'occasion de découvrir. À l'inverse, les panneaux photovoltaïques ou le nœud de raccordement optique étaient déjà des domaines que je connaissais grâce à mes expériences passées. Découvrir un métier et des installations si éloignées de mon quotidien a été une vraie ouverture.

### 3. TROIS MOTS POUR DÉCRIRE CETTE JOURNÉE ?

Convivialité, découverte et professionnalisme !

Cette journée, riche en échanges et en apprentissages, est un excellent tremplin pour prendre ses marques rapidement au sein des équipes et contribuer à la dynamique collective du SYDEC.



## 3 QUESTIONS POUR BENJAMIN GARNIER

AGENT D'EXPLOITATION RÉSEAU



### 1. COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU VOTRE PARCOURS D'INTÉGRATION ?

Le parcours d'intégration m'a permis de me familiariser rapidement avec l'organisation, tout en me mettant à l'aise grâce à une ambiance conviviale. La journée a commencé par des présentations institutionnelles, puis le moment clé pour moi a été le repas collectif, où j'ai pu échanger avec mes collègues dans une atmosphère détendue. L'après-midi, nous avons visité des sites emblématiques comme la station d'épuration, une installation photovoltaïque au sol et un Nœud de Raccordement Optique. Ce que j'ai particulièrement apprécié, c'est que les visites étaient commentées par des agents expérimentés qui ont partagé leur expertise et leurs témoignages.

### QUEL A ÉTÉ LE MOMENT FORT DE VOTRE JOURNÉE ?

Les visites guidées par les agents expérimentés du SYDEC étaient toutes très intéressantes. Mais si je devais en retenir une seule, ce serait celle de la station d'épuration ! Les explications détaillées, fournies par Laure, m'ont permis de mieux comprendre le processus de traitement des eaux usées, ainsi que les défis associés tels que la préservation de l'environnement. Les connaissances acquises me seront très utiles pour approfondir certains aspects de mon activité.

### 3. QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE LA MATINÉE DÉDIÉE AUX PRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES ?

Les présentations du matin, couvrant des sujets variés tels que les ressources humaines, la sécurité, la RSO, l'informatique et la communication, étaient à la fois claires et bien structurées. Ce qui m'a particulièrement plu, ce sont les animations interactives, qui ont rendu les interventions plus attrayantes et m'ont permis de comprendre rapidement les points essentiels de chaque sujet présenté.

**100 %** des agents ayant suivi le parcours d'intégration se disent « très satisfaits ».

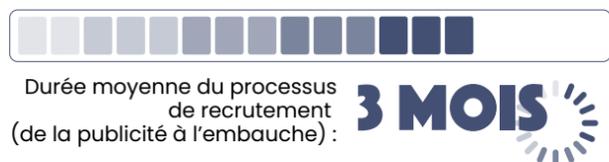
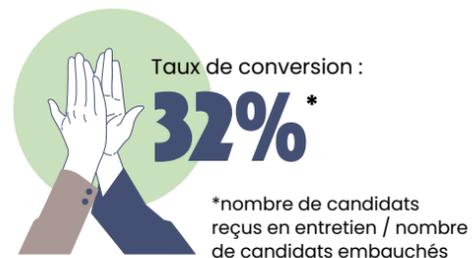
**31** agents ont suivi le parcours d'intégration en 2024.

**NOUVEAUX OUTILS :** Jeux brise-glace, visites immersives, témoignages et temps d'échange.



RECRUTEMENT

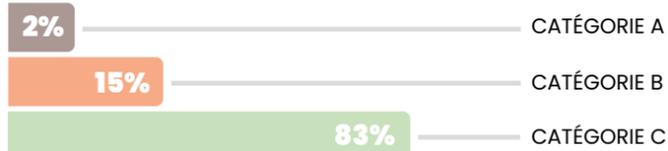
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



TYPES DE RECRUTEMENTS



PROFILS RECRUTÉS



Douze mois d'intégration, de découvertes et de collaboration : quatre agents témoignent de leur première année au SYDEC.

UN AN AU SYDEC : 4 AGENTS PARTAGENT LEUR EXPÉRIENCE

Un an après votre arrivée, quel regard portez-vous sur cette première année au SYDEC ?

Direction Générale  
**Cyril Riffault**  
Responsable du pôle assurance, accueil, mobilité et téléphonie

Mon parcours, entre carrière militaire, reconversion civile et engagement dans le service public, m'a appris à être flexible et à m'adapter à des environnements variés. En intégrant les équipes du SYDEC, j'ai découvert une organisation dynamique, où chaque jour présente de nouveaux défis. Je n'imaginais pas l'ampleur et la diversité des activités qui y sont menées. Le plus enrichissant pour moi, durant l'année écoulée, c'est la diversité des tâches que j'ai eu à assurer : la gestion des assurances, la supervision de la mobilité des agents, l'organisation de l'accueil et de la téléphonie... C'est un poste très complet, qui allie gestion, management et recherche de solutions. Et surtout, j'ai eu la chance de rencontrer et travailler avec des agents passionnés!

Direction technique Numérique  
**Marie-Émilie Bénard**  
Assistante administrative et technique

En arrivant, je ne connaissais rien à la fibre : j'ai dû assimiler rapidement tout un vocabulaire technique pour pouvoir répondre rapidement aux administrés. Heureusement, j'ai pu compter sur l'aide précieuse de mes collègues : poser des questions m'a permis d'avancer sereinement. Ce qui me motive, c'est l'impact concret de mon travail. Pour certains administrés, la fibre est essentielle, notamment pour des raisons médicales. Enfin, la souplesse d'organisation du SYDEC, avec le télétravail et la semaine de quatre jours, me permet de rester efficace tout en maintenant un bon équilibre entre vie pro et perso.

Direction technique Eau & Assainissement  
**Pascalie Poulin**  
Chargée d'affaires au bureau d'études

Ce que je retiens, c'est qu'au SYDEC, on est capable de flexibilité et de réactivité. En cas d'urgence, chacun se mobilise et, ensemble, on trouve rapidement des solutions adaptées. Nous avons les moyens d'agir, et c'est ce qui fait la différence sur le terrain ! Chaque service a un vrai savoir-faire, et la complémentarité de tous ces métiers permet de répondre efficacement aux enjeux locaux. Travailler dans cet environnement m'a permis d'évoluer, tant sur le plan technique que dans ma manière de collaborer en transversalité. Aujourd'hui, j'ai le sentiment de faire partie d'un véritable collectif capable d'innover pour garantir un service public de qualité.

Direction technique Energies  
**François Lescloupé**  
Économiste de flux énergétique

En rejoignant le SYDEC, j'ai trouvé un cadre de travail stimulant, au sein d'une équipe unie et bienveillante. On s'entraide au quotidien et on partage même des moments en dehors du bureau, ce qui crée une vraie cohésion. En tant qu'économiste de flux, je mets mes compétences techniques au service des collectivités landaises. Je les accompagne sur des projets de transition énergétique, de l'audit initial au suivi après travaux, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Je veille aussi au respect des obligations liées au dispositif Éco Énergie Tertiaire. C'est valorisant et utile, je me sens vraiment à ma place. Cette année a été intense et riche humainement.



# COMPRENDRE, PRÉSERVER, AGIR

- 32. Préserver les nappes profondes :  
une gestion d'équilibre pour l'avenir
- 33. Lancement de l'étude Ressource :  
anticiper les défis de l'eau potable
- 34. Une vigilance accrue du SYDEC sur la qualité de l'eau
- 36. Programme Re-Sources Arbouts Pujo : saison 4
- 38. Solidarité locale : l'interconnexion des réseaux
- 41. Solidarité internationale : le SYDEC au-delà des frontières

Dans un contexte de changement climatique et de raréfaction de la ressource en eau, la gestion des nappes profondes du sud du Bassin aquitain s'impose comme un enjeu stratégique. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des eaux souterraines de Gascogne, porté par l'Institution Adour, vise à encadrer leur usage, garantir leur qualité et anticiper les besoins futurs.

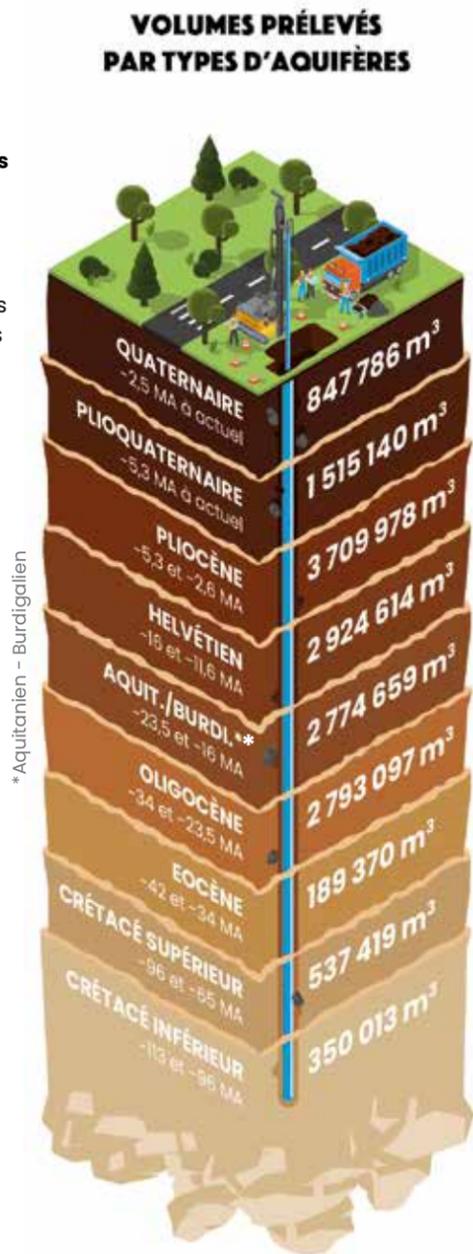
## PRÉSERVER LES NAPPES PROFONDES : UNE GESTION D'ÉQUILIBRE POUR L'AVENIR

### Un SAGE pour préserver une ressource unique

Dans un contexte de changement climatique, les nappes profondes du sud du Bassin aquitain sont un enjeu stratégique. Le **SAGE eaux souterraines de Gascogne**, porté par l'Institution Adour, encadre leur usage. « Contrairement aux nappes superficielles, les nappes profondes fonctionnent sur des échelles de temps très longues. L'eau y circule à quelques kilomètres par siècle, elle date de 10 000 à 30 000 ans », explique Pierre Carlevaris. Captives sous des couches imperméables, elles offrent une eau d'une **qualité rare**. Mais en cas de surexploitation, un dénoyage peut se produire : « Si la pression chute trop, l'air peut entrer et rendre l'aquifère inutilisable à l'échelle humaine. »

### Des acteurs mobilisés pour un équilibre durable

Le SYDEC, principal producteur d'eau potable du territoire, joue un rôle clé. Une étude du BRGM\* en 2018 révélait une baisse continue des niveaux depuis 30 ans. Une concertation a été lancée avec les grands producteurs d'eau pour construire une **stratégie partagée**. « L'enjeu est d'éviter que les nappes profondes ne deviennent une solution de facilité en cas de sécheresse », insiste Pierre Carlevaris.



### Un calendrier structuré pour une gestion pérenne

La Commission Locale de l'Eau, réunissant élus, usagers et services de l'État, pilote le SAGE. Une fois le plan validé, il encadrera les prélèvements et proposera des mesures d'adaptation.

### Une ressource sous surveillance

La lenteur du renouvellement s'explique par la géologie landaise : un empilement de couches imperméables et perméables. « On observe aujourd'hui des recharges liées à l'infiltration d'eau datant du XV<sup>e</sup> siècle ! »



« Nos choix d'aujourd'hui déterminent la disponibilité de la ressource en eau des siècles à venir. »

**Pierre Carlevaris**,  
Animateur du SAGE des eaux souterraines de Gascogne à l'Institution Adour

**POUR LIRE L'ENTRETIEN COMPLET DE PIERRE CARLEVARIS, C'EST ICI !**

Face aux enjeux climatiques et à la croissance des besoins, le SYDEC initie une étude prospective ambitieuse pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire à moyen et long terme.

## LANCEMENT DE L'ÉTUDE RESSOURCE : ANTICIPER LES DÉFIS DE L'EAU POTABLE

### Une vision stratégique et durable pour l'eau potable

Dans un contexte de tensions croissantes sur les ressources en eau exacerbées par les changements climatiques, le SYDEC, gestionnaire de l'eau potable pour 160 communes landaises, a lancé une **étude prospective inédite**. L'objectif : **garantir une alimentation en eau pérenne et de qualité dès aujourd'hui et jusqu'en 2050**.

L'étude s'inscrit dans une démarche globale intégrant :

- Une **évaluation des besoins et ressources** à court, moyen et long terme ;
- Une **prise en compte des impacts climatiques** sur la disponibilité et la qualité des ressources ;

- L'**intégration d'un plan de sobriété**, visant :
  - À limiter la pression sur la ressource en améliorant encore le rendement des réseaux ;
  - À optimiser les usages et limiter les gaspillages pour les particuliers et professionnels, grâce à des actions de communication ;
- Une **vision territoriale cohérente**, alignée avec les documents d'urbanisme en cours (PLU, SCOT).

### Les phases clés de l'étude Phase 1 : Secteurs en tension

La première phase, sur une période de 8 mois, cible les secteurs identifiés comme prioritaires pour leurs tensions existantes sur l'eau potable, dont :

- UGEs de Léon - Saint Michel d'Escalus, Linxe et Vielle Saint Girons ;
- UGEs du Siaep de Mugron et Tartas - Carcarès - Carcen Ponson ;
- UGEs de la zone Pouillon et la zone Peyrehorade.

Un état des lieux précis des infrastructures (captages, usines, réservoirs, réseaux) sera dressé, accompagné d'une analyse des besoins présents et futurs. Des solutions adaptées seront proposées pour chaque secteur.

### Phase 2 : Extension à l'ensemble des UGEs

Les autres Unités de Gestion de l'Eau (UGE) du SYDEC seront incluses dans une seconde phase d'un an. Cette étape permettra de consolider une stratégie globale et hiérarchisée pour l'ensemble du territoire.

### Des outils pour une gestion optimisée

L'étude s'appuie sur des outils performants tels que :

- **AGE** (Application Gestion Eau) développée par la société HUPI spécialisée en Intelligence Artificielle, plateforme numérique pour le partage et l'analyse des données hydrauliques ;
- **Modélisations climatiques (Projet Explore2)** pour évaluer l'impact du changement climatique ;
- **Cartographies interactives**, offrant une visualisation des ressources, des infrastructures et des zones en tension.

### Chiffrer les actions, mesurer les impacts

Le budget global de cette étude atteint plusieurs centaines de milliers d'euros, avec un financement partagé entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Départemental des Landes et le SYDEC. Outre la sécurisation des ressources, l'impact attendu inclut :

- Une **optimisation des coûts d'exploitation** grâce à des interconnexions efficaces ;
- Une **réduction des pertes d'eau** via des actions ciblées sur les secteurs déficitaires ;
- Un **meilleur accompagnement des communes** dans leurs démarches d'urbanisme et de gestion.



Château d'eau de Léon

« L'étude Ressource est un pilier de notre stratégie. Elle nous permettra d'anticiper, de coordonner et d'agir collectivement pour sécuriser l'eau potable, tout en répondant aux défis environnementaux et démographiques. »

**Laurent Civel**,  
Directeur Général des Services du SYDEC

Le SYDEC s'engage contre les polluants « éternels » (PFAS) et les métabolites de pesticides, menaces invisibles pour l'eau potable. Grâce à des actions préventives, des traitements adaptés et une surveillance rigoureuse, notre Syndicat protège durablement cette ressource vitale.

## UNE VIGILANCE ACCRUE DU SYDEC SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

### PFAS et métabolites de pesticides : de quoi s'agit-il ?

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) regroupent plus de 4 000 composés synthétiques, utilisés depuis les années 1950 pour leurs propriétés antiadhésives, imperméabilisantes et résistantes à la chaleur. Présents dans les textiles, emballages alimentaires, ustensiles de cuisine et mousses anti-incendie, ces produits chimiques « éternels » persistent dans l'environnement, contaminant les nappes phréatiques et présentant des risques pour la santé. Les métabolites, issus de la dégradation des pesticides et produits phytosanitaires, peuvent également impacter la qualité de l'eau. Leur persistance dans l'environnement confirme l'importance d'une surveillance et la mise en œuvre de mesures adaptées.

« L'eau des Landes est d'une qualité remarquable, et cela s'explique en grande partie par nos captages profonds. »

**Patricia Januszkiewicz,**  
Cheffe du service  
Ressource en Eau du SYDEC

### L'ESSENTIEL À RETENIR

**AU SYDEC :**  
• 68 FORAGES CONTRÔLÉS  
• AUCUNE PROBLÉMATIQUE DE PFAS



Patricia Januszkiewicz, Cheffe du service Ressource en Eau et Sébastien Lalanne, Technicien Traitement Eau potable

### Gestion des PFAS au SYDEC

#### Une réglementation renforcée pour protéger les ressources

La directive européenne AEP 2020/2184, entrée en vigueur en 2021, impose une refonte des exigences en matière de sécurité sanitaire de l'eau potable. En France, les nouvelles normes, effectives depuis 2023, fixent des limites strictes pour les PFAS, mais leur contrôle sanitaire ne débutera qu'en 2026.

#### Une eau de qualité

« Au SYDEC, nous avons anticipé la réglementation européenne qui va se durcir en 2026 concernant la recherche de PFAS dans l'eau potable lors du contrôle sanitaire par l'ARS. Dès 2024, nous avons lancé un programme d'autosurveillance de nos sites de production d'eau potable. Avec l'aide du laboratoire accrédité Pyrénées Landes, basé à Mont de Marsan, nous avons analysé 68 forages en 2024 sur les 76 forages à contrôler. Les résultats sont très positifs : tous les paramètres respectent largement les normes actuelles. Nos captages profonds sont naturellement protégés des contaminations de surface, ce qui garantit une ressource saine et fiable. Nous œuvrons pour assurer cette qualité sur le long terme. Notre démarche proactive nous permet de sécuriser nos infrastructures et de protéger durablement cette ressource essentielle pour les habitants des Landes. »

**Patricia Januszkiewicz**

« L'eau des Landes est de très bonne qualité grâce à des captages profonds et une surveillance rigoureuse. »

**Patricia Januszkiewicz**

#### Anticipation et impacts à long terme

L'impact des PFAS sur la santé rappelle l'importance de préserver nos ressources en eau. En prévenant la réglementation, le SYDEC joue un rôle clé dans la protection de l'environnement et de la santé des populations.

#### Gestion des métabolites de pesticides au SYDEC

**La réglementation en vigueur**  
La limite de qualité pour les pesticides et leurs métabolites pertinents dans l'eau du robinet est de **0,1 µg/L** par substance, un seuil protecteur sans risque immédiat pour la santé. L'ANSES\* classe un métabolite comme « **pertinent** » s'il présente un risque sanitaire inacceptable. Pour les métabolites « **non pertinents** », une valeur indicative de **0,9 µg/L** s'applique depuis janvier 2023.

#### Nos actions correctives

La présence de métabolites dans l'eau potable révèle une vulnérabilité de la ressource, nécessitant parfois des mesures curatives comme le renforcement du traitement de l'eau. Depuis 2018, le SYDEC a mis en place des traitements au charbon actif pour

retenir l'ESA métolachlore, alors classée pertinente, et surveille mensuellement les molécules présentes dans les eaux brutes et distribuées. Bien que l'ESA métolachlore soit reclassée non pertinente par l'ANSES\* depuis septembre 2022, les traitements au charbon actif sont maintenus, notamment sur les sites en dessous de la valeur indicative de 0,9 µg/L. Aussi, aux captages prioritaires de Saint Gein et Pujo le Plan, des actions préventives se poursuivent pour améliorer durablement la qualité d'eaux brutes (cf pages 36 et 37 sur la préservation de la ressource).

« La surveillance rigoureuse des PFAS et métabolites de pesticides est un enjeu crucial pour l'avenir de nos ressources en eau. »

**Patricia Januszkiewicz**

Le SYDEC, par son engagement et ses **actions concrètes**, montre qu'une **gestion durable et responsable** de l'eau est possible. Face aux menaces invisibles des PFAS et des métabolites de pesticides, une **vigilance continue et des investissements adaptés** permettront de préserver cette ressource essentielle pour les générations futures.

\*ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail



Usine eau potable de Saint Gein



Le SYDEC coordonne les programmes de protection de la ressource en eau pour prévenir des risques de pollutions liés à l'infiltration d'intrants agricoles. Ces programmes, appelés Programme Re-Sources, mobilisent les acteurs du territoire, afin de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

## PROGRAMME RE-SOURCES ARBOUS PUJO : SAISON 4



### Terr'Arbouts : la réponse à un double enjeu de production agricole durable et d'énergie renouvelable

Les 35 agriculteurs, concernés par l'aire d'alimentation des captages prioritaires (AAC) de Pujo le Plan et Saint Gein, se sont regroupés en association « PATAV », et portent un projet d'agrivoltaïsme. L'objectif, sur ce territoire à fort enjeu, est que le revenu du photovoltaïque apporte un soutien économique aux exploitations, permettant ainsi une transition vers un **modèle agricole durable compatible avec la préservation de la ressource en eau**. Les panneaux solaires, installés sur 700 hectares, généreront une puissance de 450 mégawatts-crête, valorisant ce territoire à la fois sur le plan énergétique et agricole.



Lucie Schwartz, Chargée de projet Protection de la Ressource

### Les avancées majeures du projet

L'année 2024 a été marquée par une étape clé du projet : en effet, le 23 août 2024, la préfecture des Landes a validé les 53 permis de construire des îlots photovoltaïques. Cette autorisation est conditionnée aux respects des engagements pris par les agriculteurs sur les évolutions de leurs pratiques agricoles.

En parallèle, le SYDEC s'est engagé, via la signature d'une convention de partenariat, à accompagner les agriculteurs dans la transition vers une agriculture à faible impact, visant le « **zéro-utilisation** » de pesticides de synthèse.

Pour cela, il est nécessaire d'une part de définir un cadre traduisant ces engagements. Ces réflexions communes ont démarré en 2024, et se prolongeront en 2025 avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé. D'autre part, sur la campagne 2024, le SYDEC a soutenu les agriculteurs dans la prospection de nouvelles cultures adaptées au climat local,

notamment avec des essais sur la culture de cameline conduits sans pesticides.

Aussi, des alternatives aux traitements chimiques sont expérimentées, avec l'utilisation d'outils mécaniques (herse étrille, bineuse...) et le resserrement des rangs de maïs pour optimiser la couverture du sol.

### Le miscanthus : une culture durable et stratégique pour le territoire

Toujours dans l'objectif de favoriser la diversification des cultures, le SYDEC a lancé en mars 2024 une étude de faisabilité technique et économique sur la **filière miscanthus**.

Cette initiative vise à identifier les opportunités locales afin de donner de la visibilité aux agriculteurs intéressés par l'implantation de cette culture à bas niveaux d'impacts. Le miscanthus, culture pérenne et nécessitant peu d'intrants, offre des avantages environnementaux, notamment le stockage du carbone, la protection de l'eau, et la lutte contre l'érosion.

### Opportunités de valorisation locale

L'étude miscanthus a impliqué une trentaine d'opérateurs économiques du territoire, ciblant 3 débouchés principaux : la biomasse énergie, le paillage horticole et la litière pour l'élevage. Cela a permis de réaliser un état des lieux des utilisations sur le territoire, cibler des industriels en capacité de valoriser ce produit, et également des agro-fournisseurs déjà utilisateurs, ayant la volonté de relocaliser la production. Cela représente une belle opportunité pour les agriculteurs, avec la possibilité d'implanter plusieurs dizaines d'hectares pour répondre aux besoins locaux.

### Sensibiliser les futurs acteurs du territoire

Face aux défis de la préservation de l'eau dans les Landes, le SYDEC mène des actions d'information et de sensibilisation auprès des étudiants, futurs acteurs et exploitants du territoire.

Le lycée agricole de Oeyreluy, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, a porté une initiative pédagogique visant à sensibiliser les étudiants aux enjeux environnementaux.



Pilote Agrivoltaïque sur le site Agrolandes à Haut Mauco



Atelier de réflexion avec les lycéens de Oeyreluy

### Deux temps forts en 2024

**Ateliers de réflexion :** Une intervention en salle a offert aux étudiants des ateliers interactifs sur les enjeux locaux liés à l'eau et à leurs solutions, aboutissant à un nuage de mots clés reflétant leur perception.

### Projection et témoignages :

La projection d'un film sur l'érosion des sols a réuni 150 participants, dont des étudiants, suivi du témoignage d'un agriculteur ouvrant le débat et la réflexion.

### Avancée du projet AAC de Créon

Les AAC de Créon et Saint Julien d'Armagnac couvrent 418 hectares, avec 3 forages alimentant 23 communes et près de 4 500 abonnés. Ces captages, dont la qualité est dégradée par les intrants agricoles, représentent un enjeu stratégique pour le territoire. Il est donc important de mettre en place un programme de **reconquête de la qualité des eaux**.

L'étude de délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Créon d'Armagnac, initiée en 2022, a été finalisée en février 2024. Au total, 30 % des surfaces sont dédiées à l'agriculture, avec 126 hectares exploités par huit agriculteurs. En mars 2024, un atelier de concertation a été initié par le SYDEC, réunissant agriculteurs, partenaires techniques, financeurs et maires des deux communes concernées. Le but était de réfléchir ensemble aux actions à mettre en œuvre pour apporter des réponses face à cette problématique

de dégradation de la ressource. Les agriculteurs, sensibilisés à la fragilité de cette ressource, ont exprimé **leur volonté de s'engager collectivement pour trouver des solutions**. Les axes d'amélioration, qui doivent assurer une agriculture compatible avec la préservation de la ressource et être économiquement viables, sont les suivantes : le développement de l'élevage et des surfaces en herbe, une gestion foncière optimisée et des synergies entre agriculture et production d'énergie. Les opportunités d'évolution des pratiques agricoles peuvent découler de projets ou d'initiatives territoriales. De ce fait, en avril 2024, l'ensemble des élus des 23 communes desservies par les forages de ces AAC ont été informés sur ce sujet.



Visite d'une pépinière dans le cadre de l'étude de la filière Miscanthus

# SOLIDARITÉ LOCALE : L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX

L'interconnexion des réseaux d'eau potable, en quoi cela consiste-t-il ? C'est une solution technique permettant de relier plusieurs réseaux afin de :

- Répartir l'approvisionnement entre les différentes zones en fonction des fluctuations de consommation,
- Améliorer la gestion des ressources en mutualisant les infrastructures,
- Garantir la continuité du service face aux pannes, à la sécheresse ou à la pollution.

## UNE STATION DE POMPAGE PARTAGÉE À POUILLON

Dans le cadre de l'UGE (Unité de Gestion de l'Eau) de la zone Pouillon, la station de pompage de Pouillon joue un rôle central. Elle comprend deux bâches au sol de 600 m<sup>3</sup> chacune, alimentées par les stations de Saugnac et Cambran, Saint Cricq du Gave et Pouillon. Ces ressources permettent de desservir 8 réservoirs répartis sur 12 communes et plus de 7 000 abonnés. Prochainement, elle sera reliée à la station de pompage de Cauneille, point névralgique de l'UGE de la zone Peyrehorade.

### Pourquoi moderniser la station de pompage de Pouillon ?

L'urgence est venue des vulnérabilités des forages de Saint Lon les Mines, seuls points d'approvisionnement de l'UGE de la zone Peyrehorade. Ces captages sont affectés par :

- **Des problèmes qualitatifs :** métabolites de pesticides et baisse de la qualité de l'eau.
- **Des problèmes quantitatifs :** déficit pluviométrique aggravé par le changement climatique, limitant la recharge des nappes.

### Quelle est la fonction d'une station de pompage ?

Une station de pompage est un ouvrage essentiel pour déplacer et stocker l'eau potable. Grâce à des équipements électromécaniques, elle assure le transfert de l'eau, notamment lorsque l'écoulement gravitaire est impossible.

« En cas de demande croissante, notamment en été, ces forages peinaient à garantir un débit journalier suffisant pour alimenter les 3 800 abonnés de cette zone. Les élus et le SYDEC ont pris la décision de sécuriser l'approvisionnement en reliant les deux UGE, offrant une ressource plus abondante et de meilleure qualité sur le secteur de Peyrehorade »  
**Cécile Lafitte,**  
Chargée d'affaires au SYDEC

### Des travaux ambitieux en deux phases

**La première tranche,** réalisée en urgence entre mai et juillet 2023, a vu la pose de 5,2 km de canalisations en fonte et l'installation d'un surpresseur provisoire.

Cette étape, menée par quatre entreprises locales, a permis d'acheminer environ 30 m<sup>3</sup>/h d'eau depuis Pouillon, soulageant ainsi les forages de Saint Lon les Mines.

**La seconde tranche,** en cours de finalisation (mars 2024-avril 2025), a nécessité la pose de 4,5 km supplémentaires de canalisations, la réhabilitation de la station de pompage de Pouillon et la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir des équipements performants. À terme, un nouveau pompage permettra d'acheminer jusqu'à 120 m<sup>3</sup>/h vers la commune de Cauneille. Le coût total de ces travaux s'éleva à 3 750 000 € HT financé en partie par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département des Landes.

### Modernisation et renforcement des infrastructures à venir :

**2025-2027 :** Augmentation de la capacité de la station de production de Saint Cricq du Gave avec la construction d'une nouvelle station d'eau potable.

**2026-2028 :** Renouvellement et renforcement de la conduite d'alimentation entre les bâches de Pouillon et la station d'eau potable de Saint Cricq du Gave.

### Les bénéfices d'une interconnexion durable

Cette modernisation est une avancée majeure pour sécuriser l'alimentation en eau potable dans ce territoire. Elle garantit :

- **Une meilleure fiabilité** pour les abonnés de l'UGE de la zone Peyrehorade, même en cas de crise hydrique.
- **Une exploitation simplifiée** grâce à des équipements performants et adaptés.
- **Une efficacité énergétique accrue,** réduisant l'impact environnemental.

Ce projet n'est qu'une étape dans un programme global de 8,5 millions d'euros, visant à renforcer les infrastructures de l'UGE d'ici 2028.



# SÉCURISER L'EAU POTABLE À LIT ET MIXE

## Un défi partagé pour garantir l'accès à l'eau potable

Le Cap de l'Homy est un quartier situé en bordure littorale sur la commune de Lit et Mixe. Les infrastructures vieillissantes et la pression démographique en période estivale, entraînent des pics de consommation qui compliquent l'approvisionnement en eau de bonne qualité sur le secteur. Il était essentiel d'y remédier pour assurer une distribution continue et conforme à la réglementation. L'interconnexion avec Contis, quartier de Saint Julien en Born devenait essentielle.

## Un exemple concret de solidarité locale

Pour l'interconnexion entre le Cap de l'Homy et Contis, deux canalisations d'une longueur totale de 11,2 km ont été mises en place pour correspondre aux besoins du secteur : forte demande estivale et faible demande hivernale.

## Une vision à long terme

La mise en place d'une bâche de stockage de 800 m<sup>3</sup> minimum, prévue pour 2026 à Contis, vise à renforcer durablement l'approvisionnement en eau vers Contis et le Cap de l'Homy. Ce réservoir de grande capacité permet de stocker l'eau potable afin de répondre aux pics de consommation, notamment dans ces zones touristiques où la demande varie significativement.

« La gestion de l'eau potable sur le territoire témoigne d'une solidarité active entre les collectivités, essentielle pour garantir des services publics de qualité. L'interconnexion des réseaux entre Saint Julien en Born et Lit et Mixe, lancée en mai 2024, s'est achevée en juillet grâce à une mobilisation efficace des sous-traitants du SYDEC. Celle-ci assure désormais une distribution d'eau potable plus fiable, même en période touristique, tout en sécurisant les infrastructures. »  
**Thomas Pochez,**  
Chargé d'affaires au SYDEC



**Gilles Ducout**  
Maire de Saint Julien en Born

« L'interconnexion entre Contis et le Cap de l'Homy, initiée avant l'été 2024 par le SYDEC, a permis d'éviter la création d'un forage à Lit et Mixe en s'appuyant sur les ressources existantes de Saint Julien en Born. Un choix évident pour l'intérêt général, avec un chantier rapide et sans impact négatif pour les habitants. Nous privilégions la solidarité intercommunale à l'individualisme, en partageant nos ressources pour le bien collectif sur l'ensemble de notre territoire. C'est ce qui fait notre force. »



**Gérard Napias**  
Maire de Lit et Mixe

« Depuis 2024, Lit et Mixe a rejoint le SYDEC, renforçant l'alimentation en eau du Cap de l'Homy grâce à un maillage territorial efficace avec Saint Julien en Born et Contis. Seuls, les coûts auraient été bien plus élevés. Cette interconnexion illustre la solidarité communale : demain, si Saint Julien en Born a besoin de nous, nous répondrons présents. Mutualiser, garantir un service de qualité et s'entraider, c'est l'esprit du SYDEC. »



# SÉCURISER L'EAU POTABLE À ONESSE LAHARIE

## Une réponse collective et durable

Confrontée à un forage vieillissant et à une dégradation de la qualité de l'eau, la commune d'Onesse Laharie a opté pour une interconnexion avec Morcenx la Nouvelle.

Cette solution, favorisée par un réseau de forages sous-exploités à 40% et un acheminement naturel de l'eau, a permis de mutualiser la ressource de manière efficace et durable.

« Le SYDEC a joué un rôle clé en dépassant les frontières communales pour une solution intercommunale »  
**Renaud Terrabust,**  
 Chargé d'affaires au SYDEC

## Un forage vétuste et un risque sanitaire croissant

Le forage unique d'Onesse Laharie ne suffisait plus à répondre aux besoins de la population, compte tenu de ses multiples contraintes, notamment en été :

- **Présence naturelle d'arsenic** dans l'eau, nécessitant des traitements coûteux,
  - **Captage vulnérable et peu profond**, rendant l'approvisionnement instable,
  - **Diminution du débit**, posant un risque en cas de forte consommation estivale.
- L'interconnexion avec la commune voisine de Morcenx la Nouvelle est apparue comme la meilleure option.

« Penser solidaire et s'appuyer sur l'existant, c'est garantir une gestion durable des ressources »  
**Mélanie Lafond,**  
 Chargée d'affaires au SYDEC

## Des travaux menés avec rapidité et efficacité

Entre mars et juin 2024, **12 km de canalisations** ont été créés entre les deux communes, pour un coût total de 2 millions d'euros, financés en grande partie par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département des Landes. Des travaux complémentaires sont prévus :

- **Réhabilitation du château d'eau d'Onesse Laharie**
- **Pose d'un surpresseur**
- **Démantèlement de l'ancien forage**

## Un modèle pour l'avenir

Cette interconnexion dépasse le cadre d'une simple infrastructure : elle représente une vision de **gestion solidaire et durable des ressources**. Elle met en évidence que la coopération intercommunale permet d'optimiser l'accès à l'eau potable de qualité tout en réduisant les coûts et les risques.



**Paul Carrère**  
 Maire de Morcenx la Nouvelle

« Cette interconnexion illustre pleinement la solidarité

territoriale entre nos deux communes, membres de la même EPCI. Pour nous, il était évident d'y contribuer, sans hésitation. Nous l'avons fait avec conviction et le referions sans réserve, car c'est un engagement essentiel pour notre territoire. »



**Frédéric Pradère**  
 Maire de Onesse Laharie

« Notre ancien forage, trop peu profond, n'était plus fonctionnel.

Quand nous avons confié la gestion de l'eau et de l'assainissement au SYDEC en 2021, ils ont pris le sujet à bras-le-corps. Leur étude a montré que la meilleure solution était l'interconnexion avec le forage de Morcenx la Nouvelle. Une seule centrale pour traiter l'eau, c'était plus adapté. Ce projet, mené avec le SYDEC et Morcenx la Nouvelle, a été un vrai défi, mais il s'est surtout révélé rapide et d'une grande qualité »



Interconnexion en eau potable : création et pose d'un surpresseur d'eau potable avec 2 pompes.

## SOLIDARITÉ LOCALE : DES INVESTISSEMENTS D'ENVERGURE

**6 340 000 € HT**  
 financés ainsi :

**3 168 000 €**  
 par l'Agence de l'eau Adour-Garonne

**586 520 €**  
 par le Département des Landes

**2 585 480 €**  
 par le SYDEC

Grâce à ces projets, le SYDEC démontre son engagement envers une solidarité internationale durable. En soutenant des initiatives concrètes et locales, notre Syndicat contribue non seulement à améliorer les conditions de vie de la population locale, mais aussi à renforcer les infrastructures essentielles pour les générations futures.

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LE SYDEC AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Depuis plus de 15 ans, le SYDEC finance des projets de **coopération décentralisée** dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, s'appuyant sur **la loi Oudin de 2005**. En 2024, un budget de 20 000 € a été alloué pour soutenir 5 associations portant des projets dans des zones rurales ou isolées de Madagascar, du Sénégal, du Bénin, du Maroc et du Burkina Faso.

L'aide du SYDEC ne peut excéder 50 % du budget total de chaque projet, mobilisant ainsi d'autres sources de financements.

« L'accès à l'eau est bien plus qu'un confort : c'est un droit fondamental qui impacte directement l'éducation, la santé et aussi l'émancipation des femmes. »  
**Patricia Januszkiewicz,**  
 Cheffe du service « Ressource en Eau » du SYDEC

## Un levier pour des conditions de vie décentes

Dans de nombreuses régions, l'accès limité à l'eau potable pèse lourdement sur la vie quotidienne, en particulier pour les femmes et les enfants. Dans les zones rurales ou arides, la corvée d'eau mobilise des heures précieuses chaque jour, freinant la scolarisation des plus jeunes et limitant les opportunités économiques des femmes. Avec l'installation de points d'eau accessibles, les enfants peuvent aller à l'école régulièrement et les femmes consacrer leur temps à d'autres activités. De plus, la présence de sanitaires dans les établissements scolaires améliore la fréquentation des jeunes filles. Enfin, un meilleur accès à l'eau propre réduit les maladies hydriques et contribue à l'amélioration globale de la santé publique.



### MAROC

Construction de 3 blocs sanitaires pour améliorer les conditions d'hygiène de 62 écoliers de villages isolés (communes de Bouadja, Bouyjadjen et Tihjane).



### SÉNÉGAL

Pose de 8.5 km de réseaux d'adduction d'eau potable pour faciliter l'accès à l'eau à plus de 1 000 habitants (communes de Mbar et Ndiéné Lagane).



### BURKINA FASO

Réalisation d'un forage profond pour approvisionner un village de 763 habitants (commune de Gnimigné).



### BÉNIN

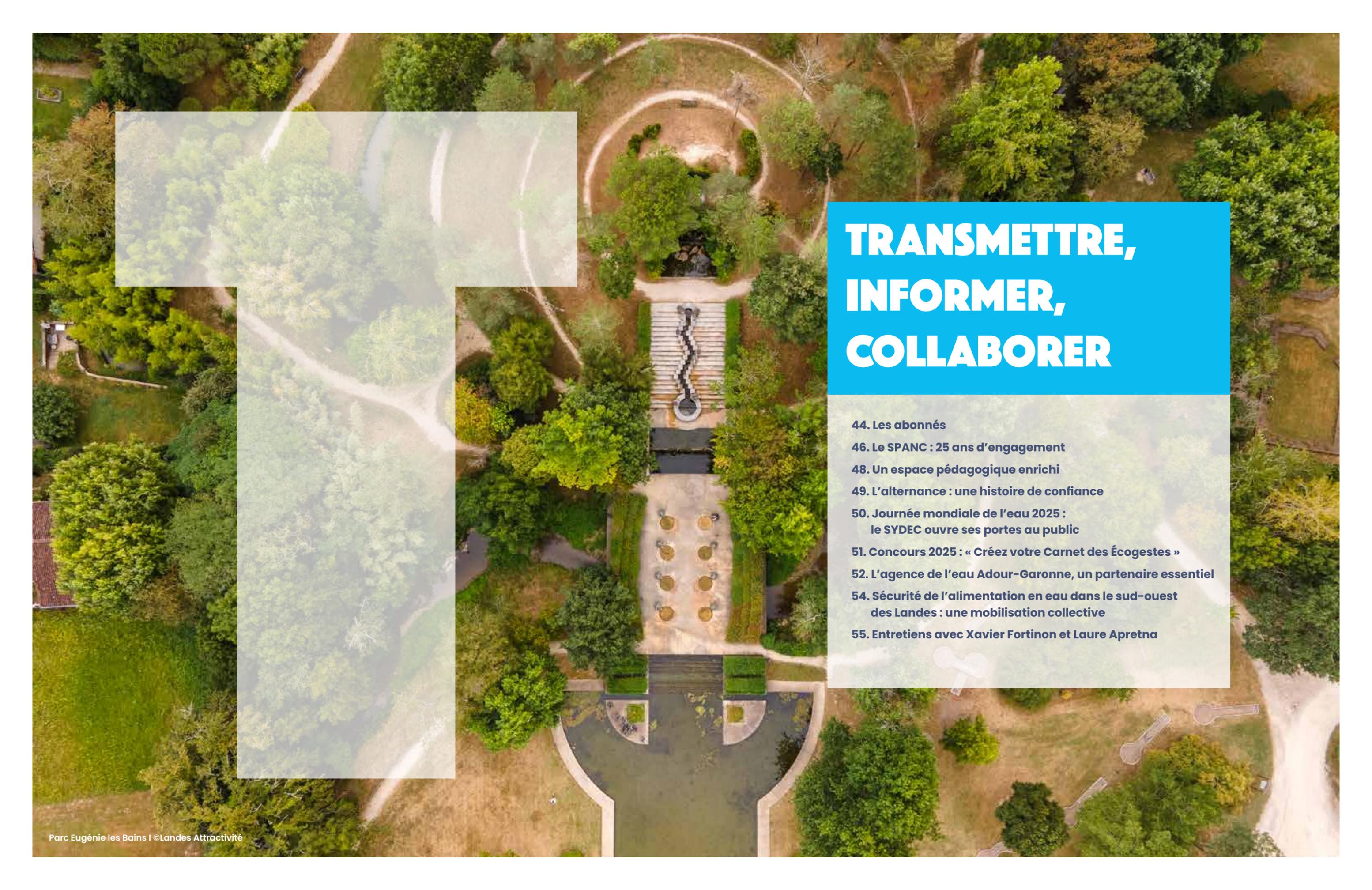
Création de 4 forages avec pompes solaires et 300 latrines afin d'améliorer les conditions d'hygiène de 12 300 habitants (communes de Comé et Houeyogbé).



### MADAGASCAR

Construction d'un forage de 45 mètres, traitement UV de l'eau et installation de bornes fontaines pour approvisionner en eau potable 1 500 habitants (commune de Fiérénana) et 465 élèves du lycée voisin.



An aerial photograph of a park with a central water feature, including a waterfall and a pool. A large blue text box is overlaid on the right side of the image. The background shows lush green trees and a paved walkway.

# TRANSMETTRE, INFORMER, COLLABORER

**44. Les abonnés**

**46. Le SPANC : 25 ans d'engagement**

**48. Un espace pédagogique enrichi**

**49. L'alternance : une histoire de confiance**

**50. Journée mondiale de l'eau 2025 :  
le SYDEC ouvre ses portes au public**

**51. Concours 2025 : « Créez votre Carnet des Écogestes »**

**52. L'agence de l'eau Adour-Garonne, un partenaire essentiel**

**54. Sécurité de l'alimentation en eau dans le sud-ouest  
des Landes : une mobilisation collective**

**55. Entretiens avec Xavier Fortinon et Laure Apretna**

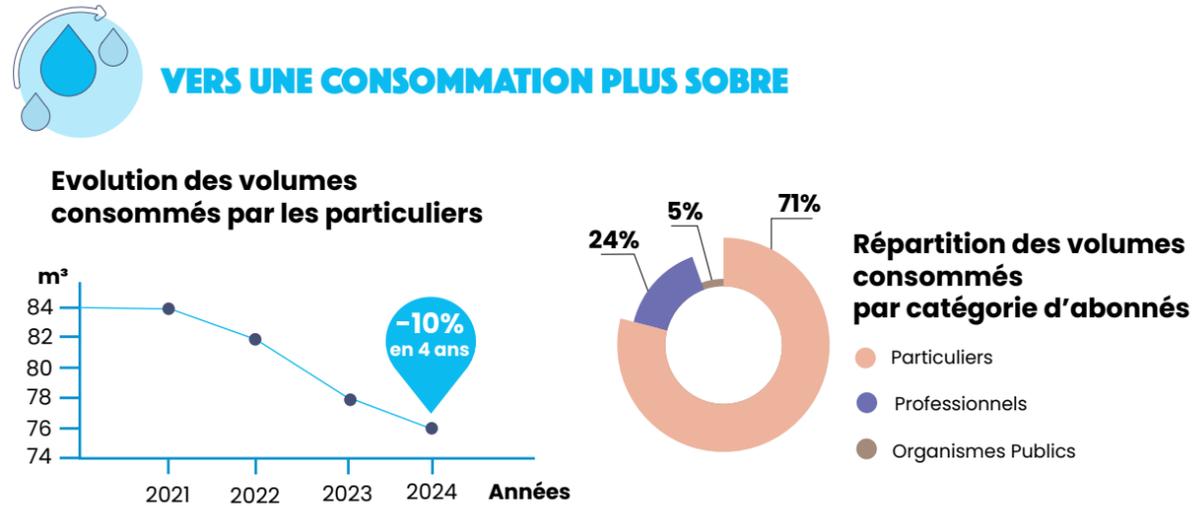
# LES ABONNÉS

La Direction Technique de l'Eau et de l'Assainissement du SYDEC évalue régulièrement les besoins de ses abonnés dans une logique d'amélioration continue, au cœur de sa démarche qualité et de sa certification ISO 9001. Cette exigence vise à garantir un service toujours plus performant.

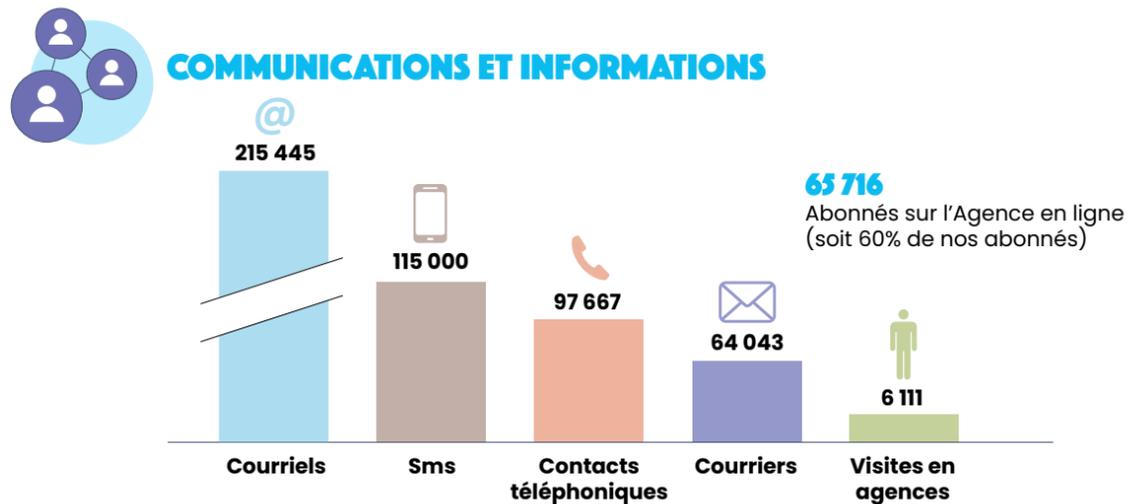
## MIEUX CONNAÎTRE NOS ABONNÉS



## VERS UNE CONSOMMATION PLUS SOBRE



## COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS



## FACTURATION

**228 555** Factures émises dont 13% dématérialisées

**240,24 € TTC** Montant moyen de la facture d'eau potable des abonnés particuliers

**307,26 € TTC** Montant moyen de la facture d'assainissement des abonnés particuliers

**774** Dégrèvements accordés suite à une fuite

## AIDES FINANCIÈRES FDAFF\* / FSL\*\*

**57,9 K€** financé à 80% par le SYDEC

**262** foyers aidés pour un montant moyen d'aide de 221€



**SATISFACTION DES ABONNÉS**

**+97%** d'abonnés sont satisfaits des services rendus par le SYDEC

## LITIGES ABONNÉS

**AUCUN DOSSIER** à la Médiation de l'eau en 2024

**18** dossiers étudiés par la CCSPL\*\*\*

- 10 accords partiels
- 7 refus
- 1 accord total

**1,10** Réclamations écrites / 1 000 abonnés

**95,1%** De réponses aux réclamations écrites envoyées dans les 15 jours

## AU SERVICE DES ABONNÉS

**99,9%** De conformité des prélèvements bactériologiques

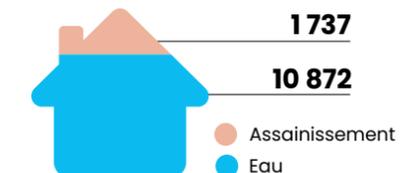
**99,6%** De conformité des prélèvements physico-chimiques

**99,9%** D'ouverture d'un branchement en moins de 24h

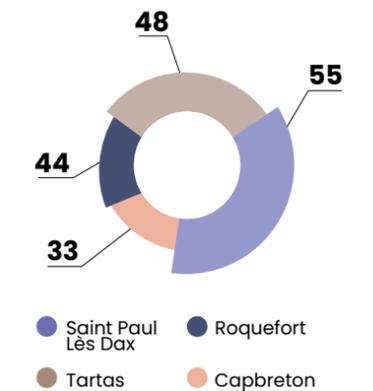
**0,33%** De coupures d'eau non programmées pour 100 abonnés

**0%** De débordement chez les usagers

## Nombre d'interventions chez les abonnés



## Nombre d'agents par agence locale en ETP



\*Fonds Départemental d'Aides Financières aux Familles  
 \*\*Fonds de Solidarité pour le Logement  
 \*\*\*Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les communes et les usagers dans la gestion de leurs installations d'assainissement autonome. Il franchit un cap en se dotant d'un nouveau logiciel métier full web, facilitant les missions des agents sur le terrain et améliorant la qualité de service. Retour sur cette évolution majeure.

## I LE SPANC : 25 ANS D'ENGAGEMENT

### Depuis 1999, un service au plus près des usagers

Créé en réponse à la loi sur l'eau de 1992, le service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) célèbre cette année son **25<sup>e</sup> anniversaire**. Avec 213 communes adhérentes et près de 38 000 installations autonomes contrôlées, il joue un rôle clé dans la gestion de l'assainissement individuel. Tous les 10 ans, les installations sont inspectées afin de garantir leur conformité et prévenir les nuisances environnementales. Un travail de proximité mené par une équipe de 10 contrôleurs et les chefs de centre, qui assurent une mission de contrôle mais aussi d'accompagnement auprès des particuliers.

« Nos agents se rendent chez les particuliers, contrôlent leurs installations privées, et si besoin, clarifient la procédure. Nous menons un véritable travail d'accompagnement et de pédagogie »

**Cédric Mansiet**,  
Responsable d'activité du service Public SPANC

### Enquête de satisfaction du SPANC : des usagers conquis

Chaque année, le SPANC du SYDEC mène une enquête de satisfaction auprès des usagers ayant bénéficié d'un contrôle de réalisation de leur installation d'Assainissement Non Collectif (ANC). Les résultats sont sans appel : **98 % des répondants se déclarent satisfaits du service**, un score qui témoigne de la qualité du travail réalisé par les 10 agents sur le terrain.

« Remplir les formulaires se révèle parfois compliqué. Les particuliers demandent souvent l'aide de nos techniciens, de leur maçon ou de leur bureau d'études »  
**Cédric Mansiet**

Avec un taux de retour de 22 %, cette enquête fournit des indicateurs précieux sur les attentes et les points d'amélioration. Les usagers plébiscitent particulièrement :

- **La qualité de l'accompagnement et des conseils fournis** par les agents,
- **Le respect des délais** et la réactivité du service,
- **Une communication claire** sur les étapes du contrôle.

Cependant, un point sensible apparaît : la complexité des démarches administratives.

En s'appuyant sur cette enquête annuelle en place depuis 2016, le SPANC poursuit son engagement en faveur d'un service toujours plus efficace et accessible, tout en intégrant des outils numériques pour faciliter les démarches. Depuis 2024, les abonnés peuvent déposer des demandes d'intervention depuis le site internet du SYDEC.

### Y-Assainissement : un nouvel outil pour moderniser le SPANC

Depuis le 18 février 2025, le SPANC marque une transition avec le déploiement de **Y-Assainissement**, un logiciel full web développé par la société YPRESIA. Conçu pour optimiser la gestion des 37 956 installations d'ANC réparties sur 213 communes, cet outil offre des fonctionnalités innovantes pour les agents et les usagers.

### Un gain de temps et d'efficacité pour les agents

- **Saisie en temps réel** : les agents équipés de tablettes connectées pourront enregistrer directement leurs contrôles sur le terrain, y compris en mode hors-ligne avec synchronisation automatique dès le retour du réseau.
- **Interopérabilité avec WATERP** : ce lien avec le logiciel de gestion de l'eau potable permettra une mise à jour instantanée des abonnés et évitera ainsi les erreurs d'identification.
- **Cartographie avancée et ortho-photos** : une visualisation plus précise des installations, intégrant les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif pour éviter toute confusion sur les raccordements.
- **Planification et suivi simplifiés** : les rendez-vous sont désormais synchronisés avec Outlook, assurant une gestion plus fluide des interventions.
- **Vers la dématérialisation des dossiers** : l'outil permet de stocker numériquement tous les documents liés aux installations d'ANC, avec pour objectif la suppression progressive du papier.

« À terme, tout sera digitalisé : études de sol, rapports, demandes... Une avancée considérable pour notre service »

**Cédric Mansiet**



### Une transition réussie

Le déploiement de Y-Assainissement a nécessité 2,5 jours de formation pour 15 agents, incluant notamment 10 techniciens, le responsable d'activités du SPANC, 1 secrétaire et 1 analyste-programmeur. Ce nouvel outil représente une révolution digitale, garantissant un service plus réactif, plus précis et plus performant. Cette transition a été grandement facilitée par l'accompagnement du service informatique.



### Un quart de siècle d'expertise

En 25 ans, le SPANC a su évoluer pour répondre aux défis environnementaux et aux attentes des usagers.

« Au début des années 2000, lors du premier contrôle, certains particuliers ne comprenaient pas l'intérêt de cette démarche. Pour l'expliquer et informer, on organisait des réunions publiques en mairie. Aujourd'hui, tout est plus fluide, on est sur notre troisième cycle de contrôle » conclut Cédric Mansiet.

Avec un outil numérique plus performant, le SPANC entre dans une ère plus agile et connectée.



Formation des agents à l'utilisation de Y-Assainissement

## CHIFFRES CLÉS

**1999**  
CRÉATION  
DU SERVICE

en application de la loi sur l'eau de 1992

**12**  
AGENTS

dédiés, répartis entre Tartas, Saint Paul lès Dax et Roquefort

**213**  
COMMUNES

adhérentes au service du SPANC

**37 956**  
INSTALLATIONS

**4 978**  
CONTRÔLES RÉALISÉS

**98 %**  
DE TAUX  
DE SATISFACTION  
des usagers en 2024



Le SYDEC enrichit son espace « Documentation pédagogique » sur [www.sydec40.fr](http://www.sydec40.fr) avec de nouvelles fiches pratiques accessibles à tous les enseignants, les élèves et les curieux en quête de savoir !

# I UN ESPACE PÉDAGOGIQUE ENRICHIS

## Des fiches pratiques faciles à utiliser

Ces fiches ont été pensées pour être facilement téléchargeables, consultables et même transportables avec soi, dans un sac. Elles offrent des explications claires et détaillées sur une multitude de sujets liés aux thématiques du SYDEC. Présentées avec des visuels colorés et attractifs, elles abordent par exemple : les usages de l'eau, le cycle naturel de l'eau, le cycle domestique de l'eau, le compostage des boues issues des stations d'épuration, etc.

## Un espace pédagogique complet

Ces fiches viennent compléter un espace déjà riche en **vidéos, quiz thématiques** et **expériences pratiques** à réaliser en classe ou à la maison. Vous pourrez, par exemple, recréer un filtre à eau simple ou tester vos connaissances sur l'économie de l'eau.

## N'attendez plus pour enrichir vos connaissances !

Que vous soyez enseignant à la recherche de supports pour vos cours, parent curieux d'enrichir les connaissances de vos enfants, ou simplement intéressé par les sujets abordés, ces ressources sont faites pour vous.



Animation scolaire à l'école de Saint Aubin



SCANNEZ ET DÉCOUVREZ !

**À TÉLÉCHARGER AU FORMAT PDF SUR [WWW.SYDEC40.FR](http://WWW.SYDEC40.FR)**

Au SYDEC, l'accueil d'alternants de BTS au service SASEO (Service Automatismes, Supervision, Électromécanique et Ouvrages) joue un rôle clé dans le développement des compétences locales tout en répondant à des besoins techniques essentiels. Ces jeunes talents, issus principalement de BTS Électrotechnique, participent à des projets concrets et structurants pour le territoire landais.

# L'ALTERNANCE : UNE HISTOIRE DE CONFIANCE



## Des missions concrètes pour des besoins stratégiques

Deux alternants prennent part à des missions variées, notamment la rénovation et la modernisation des infrastructures électriques et hydrauliques. À titre d'exemple, certains ont travaillé sur des projets de postes de relèvement, essentiels à la gestion des eaux usées et pluviales. Ces tâches incluent :

- Le remplacement des armoires électriques vieillissantes améliorant la fiabilité et la sécurité des installations.
- La mise en place d'automates programmables industriels (API) assurant une télégestion efficace et sécurisée des systèmes.
- L'installation de solutions de secours, telles que des modes manuels basés sur des relais, garantissant la continuité de service en cas de panne des systèmes principaux.

• L'intégration de systèmes de mesure communicants, permettant un suivi à distance des consommations et des performances.

« Ces projets ne se limitent pas à l'exécution technique : les alternants participent également à l'étude, à la conception et à l'optimisation des solutions, apportant ainsi une vision complète de la gestion de projets industriels. Ils apportent un regard neuf et une dynamique positive à l'organisation »

**Samuel Bo,**  
Chef de service SASEO

## Des compétences techniques et humaines mobilisées

Pour mener à bien leurs missions, les alternants doivent mobiliser un

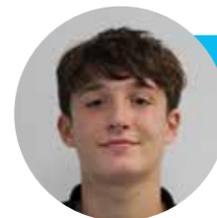
large éventail de compétences. Parmi celles-ci :

- **Maîtrise des outils de conception et de programmation** comme les logiciels d'automatisation et de schématisation.
- **Connaissance des normes et protocoles industriels**, notamment le Modbus TCP/IP, essentiel pour la communication entre systèmes.
- **Capacités d'analyse et de résolution de problèmes**, indispensables pour identifier les vulnérabilités des installations existantes et concevoir des solutions adaptées.
- **Travail en équipe et autonomie**, deux qualités essentielles dans un environnement professionnel exigeant.

## Un tremplin vers l'avenir

Le SYDEC joue un rôle pédagogique en accompagnant ces jeunes dans leur transition vers le monde professionnel.

## 5 QUESTIONS À PAUL BACHERÉ, alternant au SYDEC



### Pourriez-vous vous présenter ?

J'ai 19 ans et actuellement en BTS Electrotechnique en alternance au SYDEC. J'ai décidé de poursuivre sur cette voie car c'était la suite logique à mon Bac Pro Melec (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés) mais également pour pouvoir consolider mes connaissances.

### Quelles sont vos principales missions ?

Je m'occupe principalement des dépannages électriques. J'interviens sur des postes de relevage mais également sur des stations d'épuration. Je suis souvent sur le terrain, à chercher des pannes, à effectuer des réparations et m'assurer que tout fonctionne correctement.

### Comment gérez-vous l'équilibre entre les cours et le travail au SYDEC ?

Travailler et étudier en même temps peut paraître intense, mais avec de l'organisation et de la motivation, c'est tout à fait gérable. Le fait d'appliquer directement les cours en entreprise rend l'apprentissage plus concret et intéressant.

### Quelles compétences l'alternance vous a-t-elle permis de développer ?

Tout d'abord, beaucoup de savoir-faire technique. Ensuite, j'ai appris à travailler en autonomie et à prendre des initiatives. Être sur le terrain, cela forge l'expérience et surtout, j'ai appris à travailler en équipe, à échanger avec les collègues, solliciter de l'aide en cas de doute. C'est formateur à tous les niveaux.

### Quels conseils donneriez-vous à un étudiant qui hésite à faire un BTS en alternance ?

Apprendre à s'organiser et être motivé. En plus de la rémunération, c'est une véritable opportunité pour découvrir le monde du travail.

# JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2025 : LE SYDEC OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

Vendredi 21 mars 2025, le SYDEC a célébré la Journée mondiale de l'eau en conviant le grand public et les scolaires à découvrir ses ouvrages dédiés à l'eau et l'assainissement collectif.

Plus de 350 personnes, petits et grands, ont pu visiter des sites emblématiques du Syndicat départemental, comme les stations d'épuration (STEP) de Rion des Landes, Tarnos ou Saint Paul lès

Dax, et la station de traitement d'eau potable d'Ondres.

À chaque visite guidée, des techniciens formés du SYDEC ont partagé

**les secrets du traitement des eaux usées et de la préservation**

**de la ressource.** Autre moment fort de la journée : l'inauguration de la toute nouvelle station d'épuration de Roquefort. Cet ouvrage moderne reflète l'engagement du SYDEC pour

une **gestion responsable** de l'eau et de l'assainissement. L'après-midi, des créneaux dédiés ont permis de découvrir cette infrastructure de qualité. Entre **visites enrichissantes et échanges passionnants**, cette journée a permis de sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver cette ressource vitale, tout en mettant en lumière les actions concrètes du SYDEC pour un avenir durable.



LES TEMPS FORTS DE LA SEMAINE DE L'EAU 2025 C'EST PAR ICI !



Une semaine riche en échanges et en émotions, ponctuée par le Concours scolaire du Carnet des écogestes et les Portes ouvertes organisées simultanément sur plusieurs sites



# CONCOURS 2025 : «CRÉEZ VOTRE CARNET DES ÉCOGESTES»

Pour l'année scolaire 2024-2025, le SYDEC, en partenariat avec le pôle Sciences de la DSDEN des Landes, a organisé un concours destiné aux classes de CMI-CM2 des communes adhérentes au service d'eau et d'assainissement. L'objectif : **sensibiliser les élèves à la préservation de l'eau potable** à travers la création collective d'un « Carnet des Écogestes ». Les élèves ont redoublé de créativité, mêlant dessins, textes et collages pour proposer des astuces originales et pratiques, tout en valorisant le patrimoine landais.

Une vidéo explicative, mise à disposition des enseignants, a facilité la participation des classes. Les créations les plus inspirantes ont été récompensées par une journée d'activités, et l'ensemble des participants a bénéficié **d'animations pédagogiques** gratuites sur les économies d'eau. Cette initiative a permis de sensibiliser de nombreux jeunes aux enjeux environnementaux, tout en les impliquant activement dans la protection de cette ressource précieuse.



**Frédéric Carrincazeaux**, Conseiller pédagogique départemental, Mission sciences et technologie.

Il revient sur le partenariat de longue date entre le SYDEC et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), à l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau : « Ce partenariat représente une véritable opportunité pour sensibiliser les élèves à la préservation de la ressource en eau potable. Aborder ce sujet, dans les programmes scolaires, sous un angle différent, est une richesse pédagogique inestimable. Alors que je prends ma retraite en juin 2025 et que cette édition du concours est la dernière à laquelle je participe, mon souhait est que cette collaboration perdure encore longtemps. Il est essentiel de poursuivre cette co-construction et de renforcer les échanges afin de faire vivre ce projet éducatif, en phase avec les enjeux cruciaux de demain. »



Classe récompensée à l'école de Bénesse Maremne par le Vice-Président du SYDEC en charge de l'Eau et de l'Assainissement, M. Jean-Marc Lespade



SCANNEZ ET DÉCOUVREZ LEURS OEUVRES

L'adoption en octobre 2024, du 12<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau est effectif dès 2025, introduit de nouvelles contributions pour inciter à une gestion plus performante des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement.

## L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE : UN PARTENAIRE ESSENTIEL

### SOLIDARITÉ DES ACTEURS DE L'EAU

« À l'heure d'importantes réformes sur les redevances liées aux usages de l'eau, il est souhaitable de rappeler que les Agences dont l'agence de l'Eau Adour-Garonne sont des établissements publics de l'Etat qui collectent des redevances pour ensuite accompagner, sous forme de subventions, et parfois de prêt à taux zéro, des projets d'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.

De manière explicite, le SYDEC appelle des redevances pour le compte de l'agence de l'eau Adour-Garonne ; il investit par ailleurs plusieurs millions d'euros annuellement pour répondre à la satisfaction de la demande en eau de ses abonnés, dans le respect des cours d'eau et milieux aquatiques et reçoit de l'agence de l'eau Adour-Garonne le coup de pouce financier nécessaire pour cadencer ses projets.

Tous les usagers de l'eau paient des redevances, les consommateurs d'eau potable mais aussi les agriculteurs, les industriels, les producteurs d'énergie nucléaire et si le principe "pollueur - payeur" justifie la fiscalité mise en place, il ne doit pas occulter la dimension solidaire du programme d'interventions des agences de l'eau. »

 Véronique Mabrut,  
Directrice de l'agence  
de l'eau Adour-Garonne

**S**i cette réforme impose des ajustements techniques et organisationnels, elle offre aussi des opportunités de modernisation et de financement pour les collectivités. L'Agence et le SYDEC accompagneront ces transformations pour renforcer la durabilité des infrastructures et la transparence auprès des usagers.

Et concrètement ? Parlons maintenant de la réforme des redevances liées aux usages domestiques de l'eau avec **Véronique Mabrut**, Directrice de l'antenne territoriale de l'agence

de l'eau Adour-Garonne, dite délégation Adour et côtiers, à l'écoute des départements des Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Landes.

La délégation Adour et côtiers est une équipe pluridisciplinaire de quinze collaborateurs, qui accompagne collectivités, syndicats d'assainissement, d'eau potable et de rivières et agriculteurs vers une meilleure gestion de l'eau. L'Agence apporte un soutien technique et financier aux projets afin de concourir à la restauration et la préservation des milieux aquatiques.



### 3 QUESTIONS À VÉRONIQUE MABRUT



#### En quoi consiste cette réforme ?

La réforme des redevances liées aux usages domestiques de l'eau est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés tandis que deux ont disparu. À l'origine de cette réforme plusieurs objectifs :

- **Encourager la performance** des structures gestionnaires quant à l'exploitation de leurs infrastructures. Un coefficient de modulation (calculé à partir d'indicateurs reflétant la bonne gestion des systèmes d'eau potable et d'assainissement) sera appliqué à la redevance performance eau potable et à la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif (2 nouvelles redevances) pour inciter la collectivité à mettre en place des actions structurantes et efficaces. Prenons un exemple pour l'eau potable, le taux de rendement du réseau et l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux par la collectivité impacteront le montant de la redevance.

- **Inciter à la sobriété des usages** de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et satisfaire à l'objectif global et national de 10% d'économie d'eau à horizon 2030.

Il est important de noter que ce sont l'ensemble des redevables du bassin Adour-Garonne qui voient leurs redevances évoluer dès 2025.

Tous les usages sont concernés. Cette stratégie fiscale se justifie par : l'urgence à dynamiser, dans la décennie à venir, les actions d'adaptation au changement climatique sur un territoire déjà très impacté (le grand Sud-Ouest est qualifié de « hot spot » avéré du changement climatique) mais aussi de rappeler que l'eau est une ressource vulnérable dont les usages doivent être rationalisés.

En Adour-Garonne, la réforme et les évolutions tarifaires de l'ensemble des redevances concourent également à un rééquilibrage attendu de la contribution globale des usagers domestiques au budget de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ; celle-ci passe ainsi de 78 à 70% pour l'ensemble des redevances et de 64 à 45% pour la redevance prélèvement.

#### Quel sera son impact sur le SYDEC ?

Dans ce contexte, le SYDEC va devoir répercuter cette réforme auprès de ses usagers et dans le même temps se questionner sur le niveau de performance de ses installations pour justifier d'un coefficient de performance aussi élevé que possible et ainsi garantir à ses abonnés un prix au m<sup>3</sup> d'eau optimisé et certainement accélérer le déclenchement de travaux prévus à moyen terme. Le SYDEC devra par ailleurs s'engager dans un plan sobriété, une démarche responsable qui combine sensibilisation, communication, plan d'investissements mais aussi recherche d'un nouveau modèle économique durable.

#### Quel sera son impact sur les abonnés ?

Pour l'abonné, le prix de l'eau pourra évoluer en fonction de la performance des systèmes ; cette évolution devrait être minime en 2025 puisque l'agence de l'eau Adour-Garonne retiendra le coefficient de performance le plus favorable mais pourrait être notable dès 2026 en cas de dysfonctionnement. Je me risque à une projection chiffrée de l'impact de cette mesure, sur la base d'une consommation 120 m<sup>3</sup>/an :

- pour un abonné au service d'eau potable uniquement, la facture pourra évoluer entre +3,6 € et +16,8 € par an ;
- pour un abonné aux services d'eau potable et d'assainissement collectif, la facture pourra évoluer entre -18 € et +16,8 € par an.

Pour finir, la facture d'eau sera plus lisible avec l'ensemble des redevances agence de l'eau Adour-Garonne regroupées dans une rubrique « Organismes publics » tout en maintenant de la transparence sur les différentes redevances dont celles liées à la performance.



« La réforme des redevances de l'eau entrée en vigueur en 2025, incite à une gestion plus performante, plus sobre et plus solidaire des services d'eau et d'assainissement, en modulant les contributions selon la performance des réseaux, avec un impact direct et lisible sur la facture des usagers. »

**Véronique Mabrut**,  
Directrice de l'agence de l'eau  
Adour-Garonne

La préservation des ressources en eau potable est une priorité cruciale pour le sud-ouest des Landes. Ce territoire, où coexistent des enjeux touristiques, démographiques et environnementaux, fait face à des défis importants en matière d'approvisionnement en eau potable.

## SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD-OUEST DES LANDES : UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Sous l'impulsion du SYDEC et en collaboration avec le syndicat EMMA (Eaux Marensin Marenne Adour), une étude approfondie a été lancée pour anticiper et répondre à ces défis. Ce projet, porté par le Département des Landes, bénéficie également du soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des services de l'État.

### Un diagnostic pour comprendre et agir

Cette étude, structurée en plusieurs phases, a commencé par un diagnostic exhaustif des infrastructures de production d'eau potable. Ce premier volet a permis de dresser un état des lieux des installations existantes, d'évaluer les besoins présents et futurs, et d'identifier les insuffisances.

**Les résultats ont mis en lumière la vulnérabilité de certaines ressources face aux effets du changement climatique et à l'augmentation de la population.**

Ainsi, des solutions telles que l'interconnexion des systèmes hydrauliques, le renforcement des capacités de stockage, et l'optimisation des réseaux ont été proposées pour assurer une distribution efficace et durable.

### Un engagement collectif

Le SYDEC, acteur central de la gestion de l'eau dans les Landes, coordonne cet ambitieux projet en synergie avec les collectivités locales. Cette collaboration a pour objectif de **garantir un accès à l'eau potable pour tous, même en période de pointe estivale** où

**la pression sur les ressources s'accroît.** Les efforts conjugués des syndicats, des communes, et des institutions publiques illustrent une volonté partagée d'agir en faveur de la sécurité hydrique. L'accompagnement financier et technique du Département des Landes et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est essentiel pour concrétiser les projets d'amélioration des infrastructures.

### Des perspectives à long terme

L'étude intègre également une projection démographique jusqu'à 2050, prenant en compte l'essor touristique et l'urbanisation croissante. Les statistiques de populations permanentes et estivales ont été analysées pour prévoir des dotations hydriques adaptées. L'objectif est clair : **anticiper les besoins** pour bâtir des infrastructures résilientes, capables de répondre aux crises climatiques et d'éviter toute rupture d'approvisionnement.

### Une dynamique durable

Ce projet souligne l'engagement du SYDEC dans un plan de sobriété au travers d'une gestion durable et responsable des ressources en eau. En investissant dans des infrastructures modernes et en renforçant les capacités de réseaux, le syndicat pose les bases d'une gestion prévoyante et solidaire. L'accompagnement des collectivités et la mobilisation des partenaires illustrent l'importance d'une gouvernance partagée pour faire face aux défis environnementaux. Avec cette étude, le sud-ouest

des Landes s'inscrit dans une démarche exemplaire de gestion de l'eau, alliant **solidarité territoriale, innovation et durabilité**. L'implication de tous les acteurs locaux est une garantie supplémentaire pour l'avenir de l'alimentation en eau potable de ce territoire.



## I ENTRETIEN AVEC



**Xavier Fortinon**  
Président du Conseil  
Départemental  
des Landes

« Les enjeux du petit cycle de l'Eau représentent une thématique stratégique pour le Département des Landes qui accompagne depuis de nombreuses années les collectivités et plus précisément les communes rurales landaises.

Ce soutien se traduit par un accompagnement technique et un budget dédié à l'investissement pour faire face aux évolutions démographiques et au renforcement des contraintes réglementaires et environnementales qui peuvent mettre en difficulté ces collectivités.

À ce titre, le SYDEC a bénéficié de subventions à hauteur de 2 millions d'euros en assainissement collectif et de 1,6 million en alimentation en eau potable depuis le début du mandat en 2021 pour la réalisation d'études de diagnostic des réseaux mais aussi pour des travaux d'ampleur tels que des constructions de stations d'épuration ou des interconnexions pour une meilleure desserte des usagers en eau potable.

Le Département est porteur d'actions innovantes en matière de traitement des micropolluants à travers la réalisation d'études sur les rejets des stations d'épuration et le milieu récepteur. Prochainement, un pilote sera déployé pour appréhender toutes les composantes des technologies

à mettre en œuvre pour traiter ces micropolluants sans attendre la réglementation afférente.

Il joue également son rôle de maître d'ouvrage à l'échelle départementale en coordonnant l'étude pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le secteur sud-ouest du littoral landais où le SYDEC est particulièrement investi.

Dans le cadre de la validation du 12<sup>e</sup> programme de l'agence de l'eau Adour-Garonne, le règlement départemental en faveur du petit cycle de l'eau a évolué, rappelant l'engagement depuis de nombreuses années du Département en faveur de cette politique structurante relative à l'eau. »



**3 QUESTIONS À LAURE APRETNÀ**, Responsable du service des équipements ruraux au Département des Landes

### Quelles ont été les principales vulnérabilités mises en lumière par le diagnostic sur les sites de production d'eau potable ?

L'incendie de juillet 2020 à Chiberta à Anglet a été un événement marquant, révélant la fragilité de notre système d'approvisionnement en eau potable, en particulier dans le cadre des interconnexions entre le sud-ouest des Landes et le Pays Basque. Ce constat a motivé la réalisation d'une modélisation mathématique du secteur, visant à projeter les besoins en eau potable et les ressources disponibles à l'horizon 2050. L'étude a permis d'identifier plusieurs vulnérabilités. Parmi elles, l'évolution contrastée des nappes phréatiques, rendant la gestion des ressources en eau plus complexe. Cette variabilité accentue les défis pour répondre aux besoins, en particulier lors des périodes de pointe.

### Quelles solutions prioritaires sont envisagées pour répondre aux déficits identifiés, notamment lors des jours de pointe ?

Pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, plusieurs solutions prioritaires ont été retenues. La première repose sur la mutualisation et l'interconnexion des ressources. Cela signifie mettre en place un pilotage coordonné pour acheminer l'eau là où elle est nécessaire, au bon moment. Une seconde piste consiste à réaliser de nouveaux forages et à développer de nouveaux points de prélèvements. Ces infrastructures seraient gérées par les syndicats de l'eau, comme le SYDEC, dans une approche de solidarité entre territoires. Cette stratégie à l'échelle départementale vise à élargir le champ des solutions disponibles, garantissant ainsi une meilleure gestion de l'eau tant en quantité qu'en qualité.

### Comment les effets du changement climatique influencent-ils les orientations stratégiques en matière de sécurisation de l'eau potable ?

Les projections climatiques jouent un rôle clé dans nos orientations stratégiques. Bien que l'étude ait montré que l'élévation du niveau des océans n'impacte pas directement la recharge des nappes phréatiques, les effets du changement climatique se traduisent par une intensification des extrêmes hydrologiques. Nous faisons face à des étés de plus en plus secs et à des hivers excessivement pluvieux, ce qui rend les ressources en eau plus variables et difficiles à exploiter. Ces constats renforcent la nécessité de diversifier nos sources d'approvisionnement et d'instaurer une gestion adaptative et solidaire des ressources en eau, pour garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable dans un contexte d'incertitude climatique croissante.



# PRÉSERVER, ANTICIPER, PRÉVENIR

58. Recul du trait de côte : un défi pour aujourd'hui et demain

60. S'adapter à la croissance locale : l'extension de Griouat

61. Roquefort : plus de performance pour un territoire plus résilient

62. Un duo soudé au service de l'eau et de l'assainissement

64. Un métier pour un avenir prometteur : technicien en génie chimique

Le littoral landais, moteur économique et joyau naturel, subit une érosion accélérée, aggravée par des tempêtes plus fréquentes, menaçant infrastructures, habitats et activités humaines.

# RECU DU TRAIT DE CÔTE : UN DÉFI POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

## Un engagement collectif face à l'érosion côtière

Les communes d'Angresse, Bénesse Maremne, Capbreton et Soorts Hossegor, situées au cœur de la dynamique littorale, font face à une érosion préoccupante menaçant leurs équipements et leur cadre de vie. Pour y répondre, elles se sont engagées dans une Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC). Acteur clé de cette démarche, le SYDEC, compétent en assainissement collectif sur cette zone, accompagne les collectivités en fédérant élus, experts et acteurs locaux pour identifier les meilleures solutions. Notre Syndicat assure également la gestion des étapes stratégiques, de la planification à la mise en œuvre des actions retenues.

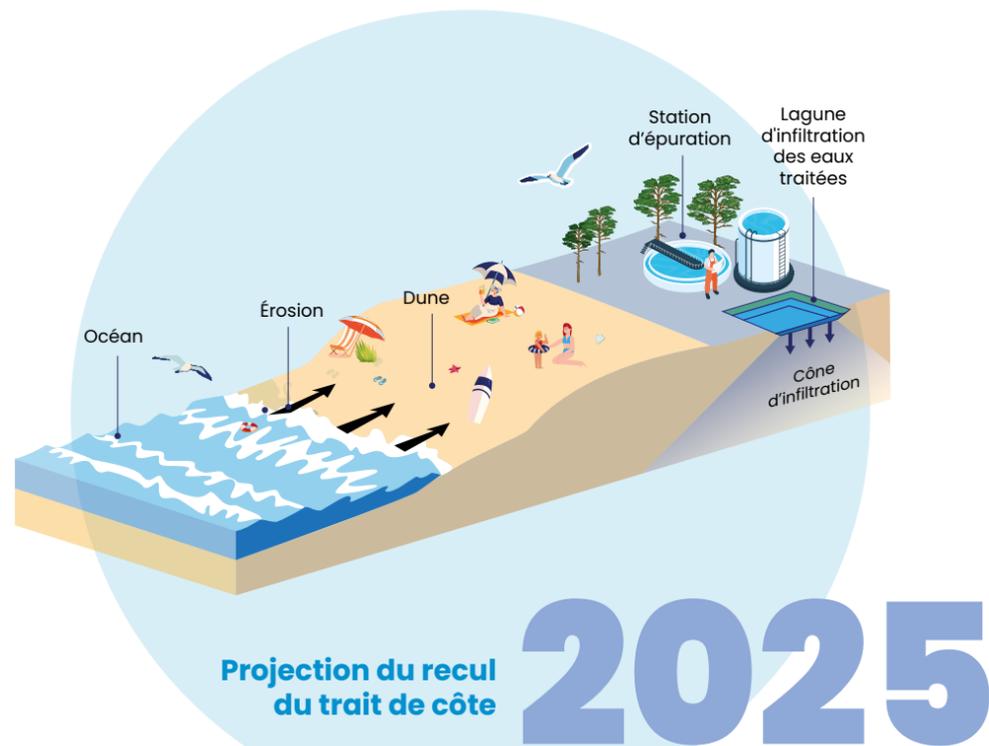
## Un impact sur les infrastructures essentielles

La bande côtière au niveau de la station d'épuration (STEP) de La Pointe à Capbreton d'une capacité de 41 000 Equivalent Habitants, recule de 2 à 2,5 m par an. Le SYDEC identifie deux risques majeurs : résurgences au niveau du cône d'infiltration et fragilisation des installations. Pour pallier ces risques, le site devra donc être relocalisé avant 2040. De plus, d'ici 2050, la capacité d'épuration devra atteindre 100 000 Equivalent Habitants pour répondre à la demande croissante sous peine d'un impact sur l'assainissement, les habitants et les écosystèmes côtiers.

## Un appel à l'action pour les élus

Le SYDEC, avec ses partenaires mobilisés appelle les élus landais à :

- Mobiliser des financements conséquents pour soutenir les investissements nécessaires, estimés entre 48 et 69 M€ selon les solutions retenues.
- Développer une gestion intégrée du littoral en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.
- Renforcer la sensibilisation et l'éducation auprès des habitants pour les impliquer activement dans la préservation de leur territoire.



## Les acteurs engagés

Le recul du trait de côte menace le cordon dunaire, barrière naturelle contre l'érosion et réservoir de biodiversité. Le Syndicat Mixte du Littoral Landais (SMLL) et l'Organisme National des Forêts (ONF) mènent des actions de restauration nécessitant un soutien accru. En parallèle, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral et l'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) sensibilisent élus et citoyens aux risques côtiers et aux comportements responsables.

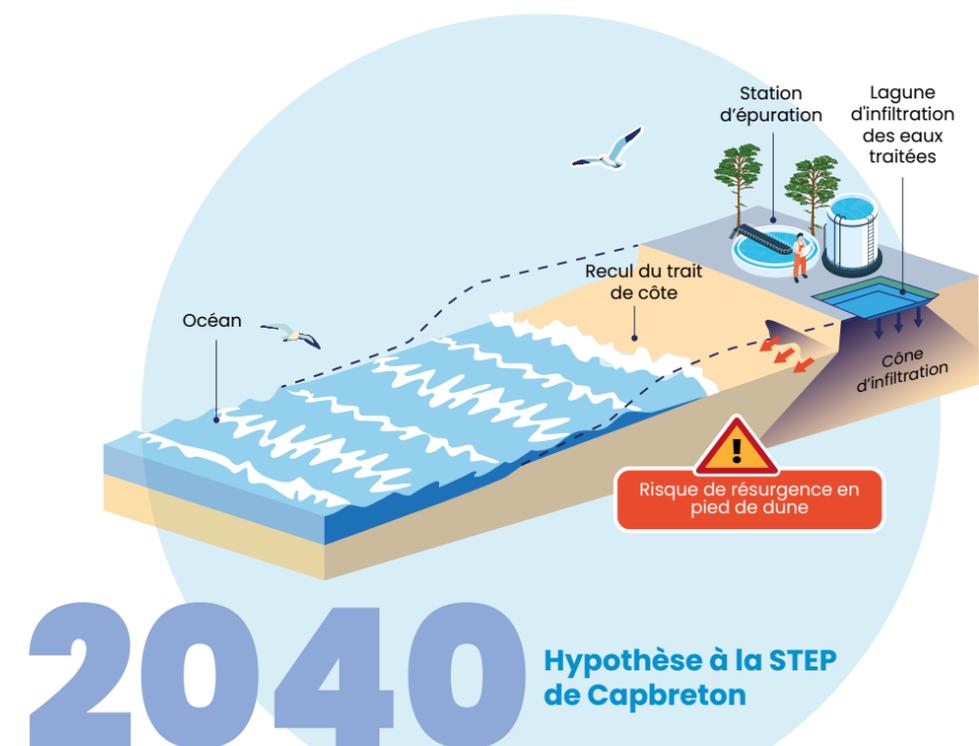
## Des solutions coûteuses mais nécessaires

Plusieurs options sont envisagées pour le devenir des eaux usées traitées :

- **Infiltration (48 M€)** : économiquement avantageuse mais contrainte par des risques hydrogéologiques.
- **Rejet en mer (69 M€)** : coûteux et complexe, nécessitant un traitement strict des eaux usées.
- **Rejet en milieu superficiel (56 M€)** : impactant le lac de Soorts Hossegor, non privilégié à ce stade.
- **Rejet dans l'Adour (69 M€)** : permettant une réutilisation agricole sur 20 km, solution durable. La décision finale devra être prise d'ici fin 2026 pour un début des travaux envisagé en 2030.



**Bruno Ducos,**  
Directeur Technique Adjoint Eau et Assainissement  
« Le recul du trait de côte dans les Landes est un enjeu transversal qui touche à la fois les infrastructures, l'écosystème et le cadre de vie des habitants. Grâce à l'engagement du SYDEC et des collectivités, il est possible de transformer cette menace en une opportunité pour construire un modèle de gestion durable du littoral. Investir aujourd'hui, c'est garantir l'avenir de nos communes, de la population locale et de notre littoral. »



L'agrandissement de la station d'épuration (STEP) de Griouat, située à Bénesse Marenne incarne une gestion proactive des ressources pour un territoire en mutation.

## S'ADAPTER À LA CROISSANCE LOCALE : L'EXTENSION DE GRIOUAT

La STEP de Griouat augmente sa capacité de 7 500 à 20 000 équivalents habitants (EH). Cette extension répond à une croissance démographique et à des exigences environnementales accrues, garantissant un meilleur traitement des eaux usées et une qualité optimale des rejets sur les 4 communes raccordées sur le réseau : Angresse, Bénesse Marenne, Capbreton et Soorts Hossegor.

### Étapes clés du projet

- **2016-2022** : Études topographiques, mise en compatibilité du PLUi, enquête publique et permis de construire.
- **2023** : Marchés attribués à SOGEA/SUDELEC pour la STEP et UNELO pour les ouvrages d'infiltration.

### Travaux réalisés

- **Bassin tampon (500 m³)** pour réguler les débits.
- **Bassin d'aération (2 500 m³)** pour assurer le traitement biologique.
- **Clarificateur (1 000 m³)** pour séparer l'eau traitée des boues.
- **Presse à vis** pour déshydrater les boues.
- **Site d'infiltration (6 000 m²)** pour recharger les nappes phréatiques.

### COÛT TOTAL DES TRAVAUX

**6 000 000 € HT**

financés ainsi :

**EAU** **2 800 000 €**  
par l'Agence de l'eau Adour-Garonne

**Landes** **300 000 €**  
par le Département des Landes

**SYDEC** **2 900 000 €**  
par le SYDEC

### Enjeux environnementaux

Des études d'impact et des mesures compensatoires garantissent la préservation des écosystèmes. La STEP modernisée sera résiliente face aux aléas climatiques, avec des rejets conformes aux normes strictes.

### Bénéfices attendus

- Une réponse au développement urbain et touristique.
- Une infrastructure durable et adaptée aux besoins futurs.

©Sogea environnement



« Ce chantier est l'aboutissement de plusieurs années de travail et de coordination intense. Malgré les défis techniques, financiers et environnementaux, élus, partenaires et entreprises ont travaillé ensemble avec efficacité. Aujourd'hui, nous sommes fiers de constater que cette extension offrira une capacité de 20 000 EH et garantira une gestion durable pour les années futures. »

**Xavier Chirle,**  
Adjoint au Chef des Services Territoriaux Sud Adour

©Sogea environnement



D'un coût global de 6 millions d'euros, la nouvelle station d'épuration (STEP) de Roquefort modernise la gestion des eaux usées de quatre communes. Plus économe, mieux intégrée, elle fiabilise la collecte et renforce la protection du milieu naturel.

## ROQUEFORT : PLUS DE PERFORMANCE POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

### Un équipement intercommunal au service de l'environnement

À Roquefort, l'ancienne station d'épuration construite en 1994 ne répondait plus aux attentes : dépassée sur le plan hydraulique, énergivore, et sujette à de nombreux dysfonctionnements lors d'épisodes pluvieux. Les communes de Roquefort, Arue, Sarbazan et Lencouacq ont donc uni leurs efforts autour d'un projet ambitieux : construire une station d'épuration intercommunale moderne, performante et durable. Cette nouvelle infrastructure dimensionnée pour 8 000 équivalents habitants est opérationnelle depuis le 5 novembre 2024, avec une inauguration tenue le 21 mars 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

### Une restructuration complète de la collecte

Au-delà de la construction de la station d'épuration, c'est tout le système de collecte qui a été repensé. Plusieurs kilomètres de réseaux ont été créés ou réhabilités pour désengorger le centre-ville de Roquefort, supprimer les anciennes stations vétustes de

Sarbazan et Lencouacq et fiabiliser la collecte des eaux usées :

#### À Sarbazan :

- **Réhabilitation du poste de relevage Graba** (collecte de toute la commune)
- **2 400 ml** de refoulement posés vers Roquefort

#### À Lencouacq :

- **Création d'un poste de relevage** avec zone tampon de **50 m²**
- **2 400 ml** de refoulement
- + **4 000 ml** de réseau gravitaire

#### À Roquefort :

- Quartier Nord (Nabias et Nauton) : **création d'un poste de relevage + 1 000 ml** de refoulement
- Quartier Est : **530 ml** de réseau gravitaire dévié vers Sarbazan

### Une station d'épuration plus performante, plus économe, mieux intégrée

La nouvelle station s'appuie sur une filière classique, optimisée par un prétraitement renforcé : un dégrilleur primaire, suivi de deux trommels, piège efficacement les matières solides. Le bassin d'aération est alimenté par des surpresseurs d'air de nouvelle génération, alliant efficacité et sobriété énergétique.

Pour limiter les nuisances, les équipements sont capotés et les odeurs traitées par filtres à charbon actif. Le site s'intègre parfaitement dans le paysage grâce à la plantation de pins et de chênes. Une terrasse panoramique et une salle pédagogique, accessibles aux PMR (Personne à Mobilité Réduite), complètent l'installation.

### Une reconversion énergétique exemplaire

En lieu et place de l'ancienne station d'épuration, un nouveau projet verra le jour d'ici fin 2025 : l'installation de **170 panneaux photovoltaïques** sur 340 m² avec une emprise totale du champ solaire de **1 000 m²** et un objectif de **70% d'autoconsommation**.

### COÛT TOTAL DES TRAVAUX

**4 100 000 € HT**

financés ainsi :

**EAU** **1 800 000 €**  
par l'Agence de l'eau Adour-Garonne

**Landes** **300 000 €**  
par le Département des Landes

**SYDEC** **2 000 000 €**  
par le SYDEC



Nouvelle station d'épuration de Roquefort



**DÉCOUVREZ LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE STATION**

Dans l'atelier du SYDEC basé à Tartas ou sur le terrain, Émilien Spérandio, responsable d'Activités et Baptiste Ramos, responsable du pôle Ouvrages forment une équipe inséparable.

## UN DUO SOUDÉ AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



**D**epuis près de 20 ans, ils exercent le métier de soudeur-mécanicien au sein du service SASEO (Service Automatismes, Supervision, Électromécanique et Ouvrages), assurant l'entretien et la réparation des ouvrages d'eau et d'assainissement. Entre précision, technique et solidarité, ils reviennent sur leur quotidien et les défis de leur métier.

### Une complicité forgée par l'expérience

Émilien Spérandio et Baptiste Ramos se connaissent par cœur. « Depuis 2005, nous travaillons en équipe, cela fait partie de notre quotidien, » explique Émilien Spérandio. « La confiance est totale, parfois, on n'a même pas besoin de se parler. On sait ce que l'autre va faire, et comme on est minutieux, tout s'enchaîne parfaitement. » Baptiste Ramos acquiesce : « On a suivi les mêmes études, on aurait pu travailler dans des bureaux, mais on a

vite compris que le terrain, c'est là où on voulait être. Ce n'est pas tous les jours facile, mais on ne s'ennuie jamais. Et puis après 20 ans, on est davantage amis que collègues ! »

### Un métier technique et polyvalent

Leur travail ne se limite pas à la soudure : ils interviennent sur la tuyauterie, le dimensionnement des pompes, la maintenance et les réparations. « On touche à tout, » résume Baptiste Ramos. « Il faut savoir souder, ajuster, réparer, et même calculer pour s'assurer que les cotes et les diamètres sont corrects avant d'assembler les pièces. » « La force du SYDEC est de pouvoir tout réaliser en interne » ajoute Émilien Spérandio. « Beaucoup de syndicats doivent sous-traiter ces travaux, mais nous, on a la réactivité et la maîtrise totale. On peut ainsi intervenir partout dans les Landes, et pas seulement sur un secteur précis. »



Baptiste Ramos et Émilien Spérandio

### Un chantier marquant : l'interconnexion Morcenx la Nouvelle - Onesse Laharie

En 2024, ils ont travaillé sur un projet d'envergure : l'interconnexion entre Morcenx la Nouvelle et Onesse Laharie. « C'était un gros chantier, mais on a pris beaucoup de plaisir à le mener, » confie Baptiste Ramos. « Ce qui nous motive au quotidien, c'est de gérer ce type de travaux en autonomie ». Émilien Spérandio renchérit : « On est autodidactes. On aime cette indépendance, et voir le réseau prendre forme, c'est très satisfaisant ! »

### Un quotidien rythmé entre urgence et préparation

Leur métier alterne entre interventions imprévues et chantiers programmés. Aujourd'hui, ils sont à Tartas, où une casse sur l'alimentation de la bache de stockage d'eau potable doit être réparée. « Vendredi dernier, la canalisation a cédé. Le forage de secours a donc pris le relais, ce qui nous a permis de prendre le temps pour analyser la situation et planifier les réparations » explique Émilien Spérandio.

Baptiste Ramos précise : « On va finalement changer tout le système. Le chlore a abîmé les tuyaux extérieurs avec la corrosion. On en profite pour repartir sur une installation neuve. » La meuleuse vrombit, les gestes sont précis. « C'est marrant, » sourit Émilien Spérandio en manipulant un ancien tuyau. « On l'a posé il y a 20 ans, c'était un de nos premiers chantiers ensemble ! »

### Un équilibre entre technicité et qualité de vie

Quand ils ne sont pas sur le terrain, ils passent du temps à l'atelier pour préparer les pièces. « On prend nos mesures, on commande les matériaux, on soude... Tout est calculé en amont pour que l'installation sur site soit fluide, » explique Émilien Spérandio. Et le rythme de travail ? « On travaille quatre jours par semaine » précise Baptiste Ramos. « C'est un vrai confort. La qualité de vie et de travail ici est exceptionnelle. »

### Une passion intacte

Après deux décennies passées au SYDEC, Émilien Spérandio et Baptiste Ramos sont toujours aussi passionnés. « On est autonomes, on apprend tous les jours, et surtout, on est fiers de nos réalisations. Chaque tuyau qu'on soude, chaque pompe qu'on installe, c'est du concret pour satisfaire au mieux nos abonnés » Baptiste Ramos sourit : « On peut dire qu'on est bien accrochés au SYDEC... soudés à notre métier, en quelque sorte ! »



Le SYDEC recrute un technicien en génie des procédés chimiques pour exploiter ValeAz, un procédé innovant de valorisation des rejets atmosphériques issus du compostage.

## UN MÉTIER POUR UN AVENIR PROMETTEUR : TECHNICIEN EN GÉNIE CHIMIQUE



### Quel a été votre parcours professionnel avant d'intégrer le SYDEC ?

J'ai d'abord travaillé en maintenance industrielle, puis passé un Certificat de Qualification Professionnelle « Opérateur des industries chimiques » qui m'a permis d'intégrer pendant près de 11 ans une entreprise experte dans la chimie du végétal. À la parution de ce poste à pourvoir au sein du SYDEC, j'ai décidé de postuler, car il correspondait en tout point à mon expérience professionnelle tout en me permettant d'élargir mes compétences dans la gestion des procédés.

### En quoi consiste votre métier au sein de l'usine Thalie ?

Mon rôle est de valoriser les déchets issus du compostage, notamment en récupérant l'ammoniac dégagé lors de la fermentation. Cette unité, qui porte l'expertise en valorisation et traitement des effluents au sein du SYDEC, a été mise en place pour retraiter les jus produits par les tours de désodorisation. Grâce à un traitement chimique, on les transforme en solution ammoniacale à 20%, revendue à l'extérieur, et en nitrate de sodium, utilisé en interne pour éviter la formation du sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) dans les réseaux d'assainissement et les postes de relevage. Ce poste allie production, maintenance et amélioration continue des procédés.



« On transforme les déchets en ressources »

**Matthieu Barrabès,**  
Technicien en génie des procédés chimiques

En 2016, le SYDEC en collaboration avec la société ALCION a lancé le procédé ValeAz, une unité de valorisation des rejets atmosphériques lié au process de compostage. Jusqu'alors exploitée par la société ALCION, cette unité est désormais exploitée en interne. Cette initiative s'accompagne de la création d'un nouveau métier : technicien en génie des procédés chimiques. Matthieu Barrabès, qui joue un rôle essentiel dans l'exploitation du procédé ValeAz, nous explique:



### Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail sur ce nouveau poste ?

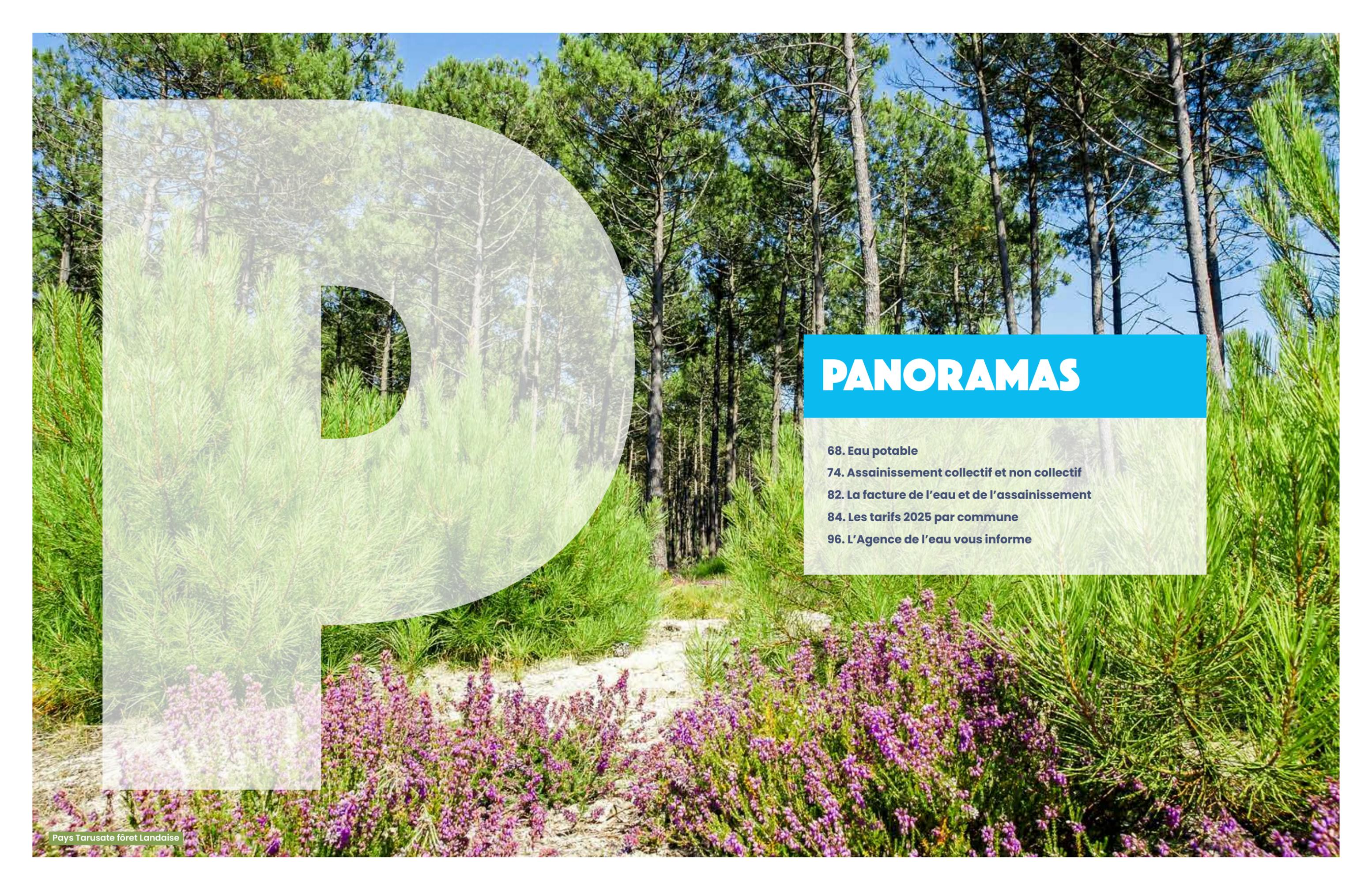
La diversité des missions ! Sur cette unité, on ne fait pas seulement de la production, mais également de la maintenance curative et de l'optimisation des installations. Certains jours, tout fonctionne parfaitement, d'autres, je dois identifier et solutionner les problèmes techniques. L'usine Thalie fonctionnant toute l'année on ajuste constamment les paramètres pour améliorer la stabilité et l'efficacité de la production.

### Quels sont les défis que vous rencontrez dans votre métier ?

L'un des principaux défis est la variabilité saisonnière : en hiver, l'air est plus humide, ce qui diminue la captation d'ammoniac et donc la production de nitrate de sodium. Il faut en permanence adapter les réglages du procédé. Plus globalement, c'est un métier qui demande de la réflexion et un bon esprit d'analyse, car chaque ajustement impacte directement la qualité finale du produit.

En intégrant cette expertise unique en interne, le SYDEC, montre son engagement dans une gestion durable et performante des ressources, en transformant les déchets en véritables opportunités de valorisation.





# PANORAMAS

**68. Eau potable**

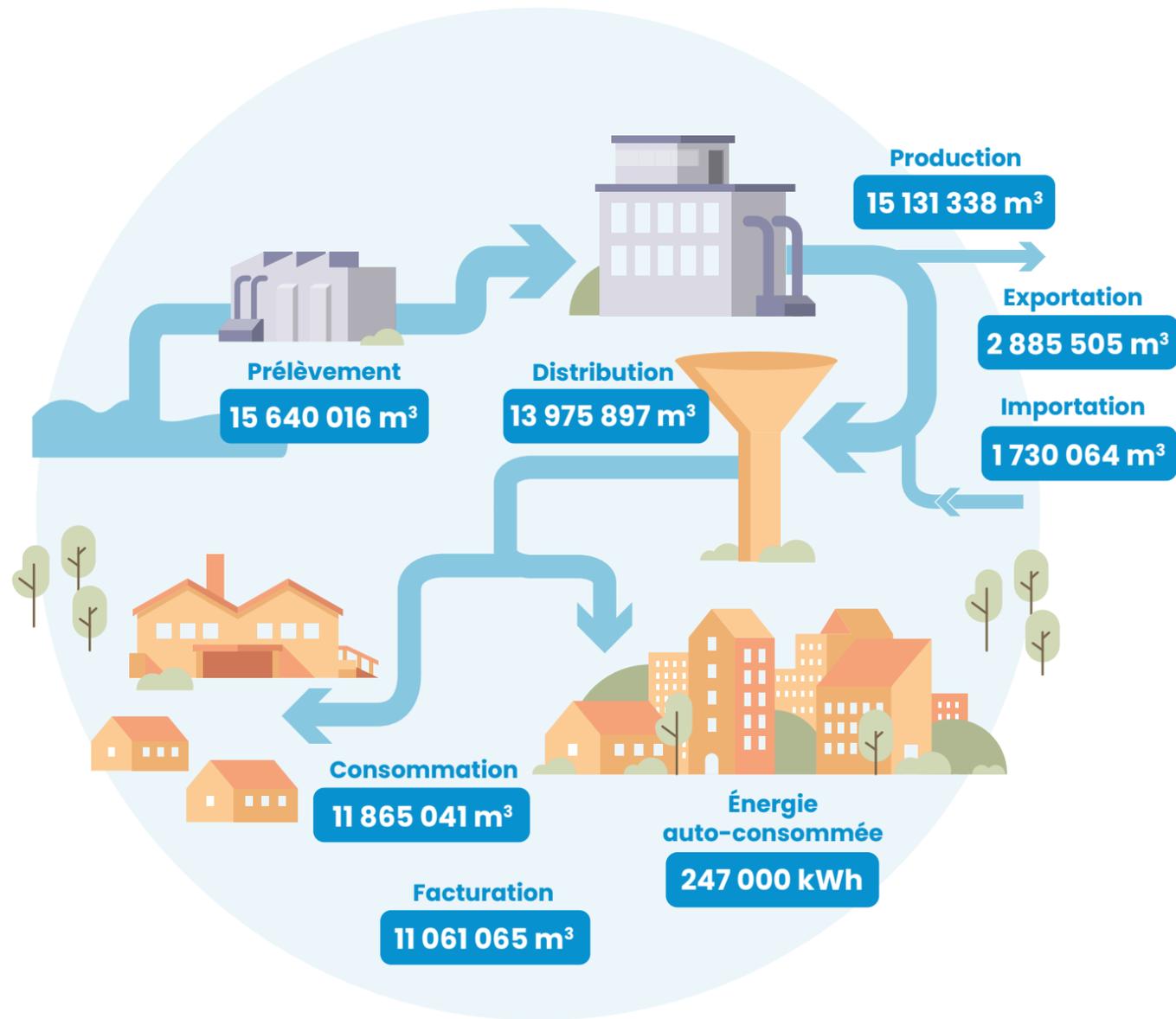
**74. Assainissement collectif et non collectif**

**82. La facture de l'eau et de l'assainissement**

**84. Les tarifs 2025 par commune**

**96. L'Agence de l'eau vous informe**

# LES CHIFFRES 2024 DE L'EAU POTABLE



Périmètre en régie

## PATRIMOINE



### Production d'eau

**100** forages exploités  
**28** usines de traitement  
**147** réservoirs  
 (52 795 m<sup>3</sup> de stockage)



### Réseau de distribution

**6 207 km** de réseau  
**18** abonnés/km de réseau



### Performance

**87,5 %** de rendement de réseau  
**0,929 m<sup>3</sup>/km/j** d'indice linéaire de pertes en réseau  
**445 000 m<sup>3</sup>** d'eau préservée



### Investissement

**8,9 M€** d'investissement  
**107 km** de réseaux renouvelés en 5 ans, dont 17,3 km en 2024  
**47 km** de réseaux neufs (extension) en 5 ans, dont 17,6 km en 2024

## QUALITÉ



### Conformité

**99,9 %** de conformité bactériologique  
**797** analyses bactériologiques  
**99,6 %** de conformité physico-chimique  
**806** analyses physico-chimiques

## PRIX



### Prix moyen de l'eau potable en 2025

**1,560€ HT/m<sup>3</sup>** (redevance SYDEC)  
**0,492€ HT/m<sup>3</sup>** (redevances Agence de l'Eau)  
**2,165€ TTC/m<sup>3</sup>**

### Prix moyen de l'eau assainie en 2025

**3,741€ HT/m<sup>3</sup>** (redevance SYDEC)  
**0,597€ HT/m<sup>3</sup>** (redevances Agence de l'Eau)  
**4,681€ TTC/m<sup>3</sup>**

## ABONNÉS



**156** communes desservies  
**180 609** habitants desservis  
**54** Unités de Gestion (UGE)  
**37 %** compteurs radio relevés

**109 061** abonnés

**90 %** de particuliers

**7 %** de professionnels

**3 %** de communaux et établissements publics



**76 m<sup>3</sup>/an** consommés en moyenne par foyer, soit **1,00€/jour/foyer**

## INTERVENTIONS



**10 872** interventions chez les abonnés

- **517** fuites sur conduite
- **409** fuites sur branchement

**593** branchements neufs



**97,9 %** de taux de satisfaction

# L'EAU POTABLE

## LES INDICATEURS 2024

TARIFS	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	D102.0 /		2,062 € au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	<b>2,165€</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2025

ABONNÉS	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0 /		179 892	<b>180 609</b>
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	<b>1 jour</b>	1 jour	<b>1 jour</b> 😊
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	<b>&lt; 10 pour 1 000 abonnés</b>	4,3 pour 1 000 abonnés Nombre de coupures d'eau non programmées : 458	<b>3,5 pour 1 000 abonnés</b> Nombre de coupures d'eau non programmées : 378 😊
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	<b>99 % dans les 24 h</b>	99,8 % Nombre d'ouvertures : 10 589 Nombre d'ouvertures avec délai respecté : 10 563	<b>99,9 %</b> Nombre d'ouvertures : 10 199 Nombre d'ouvertures avec délai respecté : 10 182 😊
Taux de réclamations écrites	P155.1	<b>&lt; 3 pour 1 000 abonnés</b>	1,07 pour 1 000 abonnés Nombre de réclamations écrites : 115	<b>1,09 pour 1 000 abonnés</b> Nombre de réclamations écrites : 119 😊

RÉSEAU	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	P103.2B	<b>&gt; 85 points</b>	99 points	<b>100 points</b> 😊
Rendement du réseau de distribution	P104.3	<b>&gt; 80 % en moyenne</b>	85,6 % Volume consommé autorisé : 11 788 068 m <sup>3</sup> Volume produit : 15 436 395 m <sup>3</sup> Volume importé : 2 052 141 m <sup>3</sup> Volume exporté : 3 174 835 m <sup>3</sup>	<b>87,5 %</b> Volume consommé autorisé : 11 865 041 m <sup>3</sup> Volume produit : 15 131 338 m <sup>3</sup> Volume importé : 1 730 064 m <sup>3</sup> Volume exporté : 2 885 505 m <sup>3</sup> 😊
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	<b>&lt; 2,000 m<sup>3</sup>/km/jour</b>	1,183 m <sup>3</sup> /km/jour Volume mis en distribution : 14 313 701 m <sup>3</sup> Volume comptabilisé ramené sur 12 mois : 11 656 440 m <sup>3</sup> Longueur du réseau : 6 152 km	<b>0,982 m<sup>3</sup>/km/jour</b> Volume mis en distribution : 13 975 897 m <sup>3</sup> Volume comptabilisé ramené sur 12 mois : 11 744 620 m <sup>3</sup> Longueur du réseau : 6 207 km 😊

RÉSEAU	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Indice linéaire des pertes en réseau	P106.3	<b>&lt; 1,700 m<sup>3</sup>/km/jour</b>	1,125 m <sup>3</sup> /km/jour Volume mis en distribution : 14 313 701 m <sup>3</sup> Volume consommé autorisé : 11 788 068 m <sup>3</sup> Longueur du réseau : 6 152 km	<b>0,929 m<sup>3</sup>/km/jour</b> Volume mis en distribution : 13 975 897 m <sup>3</sup> Volume consommé autorisé : 11 865 041 m <sup>3</sup> Longueur du réseau : 6 207 km 😊
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	<b>&gt; 0,30 %</b>	0,36 % Longueur renouvelée en 2023 : 27,725 km Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 111,758 km Longueur du réseau : 6 152 km	<b>0,34 %</b> Longueur renouvelée en 2024 : 17,255 km Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 106,639 km Longueur du réseau : 6 207 km 😊

QUALITÉ DE L'EAU	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Qualité des eaux	P101.1	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an <b>&gt; 99 %</b>	100 % Nombre de prélèvements bactériologiques : 797 dont 797 conformes	<b>99,9 %</b> Nombre de prélèvements bactériologiques : 797 dont 796 conformes 😊
	P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques <b>&gt; 98 %</b>	99,5 % Nombre de prélèvements physico-chimiques : 818 dont 812 conformes	<b>99,6 %</b> Nombre de prélèvements physico-chimiques : 806 dont 804 conformes 😊
Indice d'avancement de la ressource en eau	P108.3	<b>&gt; 80 %</b>	80 %	<b>80 %</b> 😊

GESTION FINANCIÈRE	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	P109.0 /		0,002 €/m <sup>3</sup> (26,4 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)	<b>0,002 €/m<sup>3</sup></b> (27,05 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)
Durée d'extinction de la dette du SYDEC	P153.2	<b>&lt; 5 ans</b>	1 an et 8 mois	<b>2 ans et 6 mois</b> 😊
Taux des impayés sur factures de l'année précédente	P154.0	<b>5 % à 3 mois</b> <b>2 % à 1 an</b>	7,4 % à 3 mois 3,0 % à 1 an	<b>8,1 % à 3 mois</b> <b>3,7 % à 1 an</b> 😞

Le résultat de l'exercice de 2.8 M€ a diminué sensiblement entre 2023 et 2024. L'investissement est au même niveau qu'en 2023 avec 8.6 M€ de travaux mandatés.

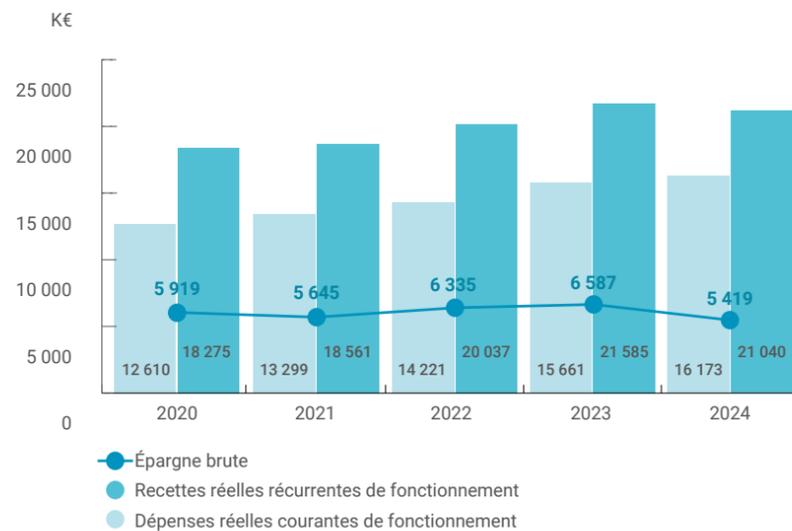
# EAU POTABLE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

## Fonctionnement en €

Dépenses	28 349 241	Recettes	31 174 838
Charges à caractère général	7 026 885	Ventes d'eau	17 999 312
Masse salariale	6 771 439	Ventes en gros	1 126 719
Charges de gestion	1 545 679	Autres produits	1 878 375
Charges financières	389 441	-	-
Taxes et redevances	6 157 908	Recettes exceptionnelles	6 462 442
Charges exceptionnelles	570 672	Reprise sur provisions créances clients	630 591
Dotations pour dépréciation créances	600 000	Reprise sur provisions créances clients	0
Dotations aux amortissements	5 283 200	Amortissement des subventions	1 094 817
Autres dépenses d'ordre	4 017	Autres recettes d'ordre	1 982 584
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 825 597</b>		

### Évolution des dépenses et recettes retraitées

L'épargne brute retraitée s'établit à 5,4 M€, en baisse par rapport à 2023.

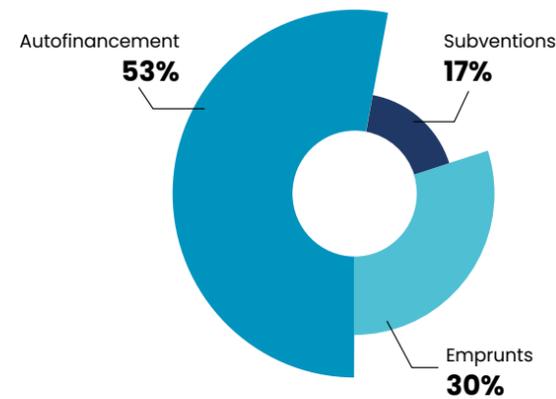


## Investissement en €

Dépenses	13 282 516	Recettes	13 612 863
Remboursement capital des emprunts	1 297 050	Emprunts	3 094 011
Remboursement OCLT	0	Emprunts de consolidation	0
Equipements	328 153	Subventions	1 747 037
Déficit transféré	0	Excédent transféré	0
Travaux	8 571 051	Contributions des communes	0
Autres dépenses	8 863	Autres financements	12 066
-	-	Affectation en réserves du résultat	3 168 953
Déficit reporté	0	Excédent reporté	303 578
Amortissement des subventions	1 094 817	Amortissement des immobilisations	5 283 200
Autres dépenses d'ordre	1 982 584	Autres recettes d'ordre	4 017
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>330 346</b>		

### Financement des investissements

8.9 M€ d'investissements ont été réalisés dont 8.6 M€ de travaux et 0.3 M€ d'équipements. Ils ont été financés par :

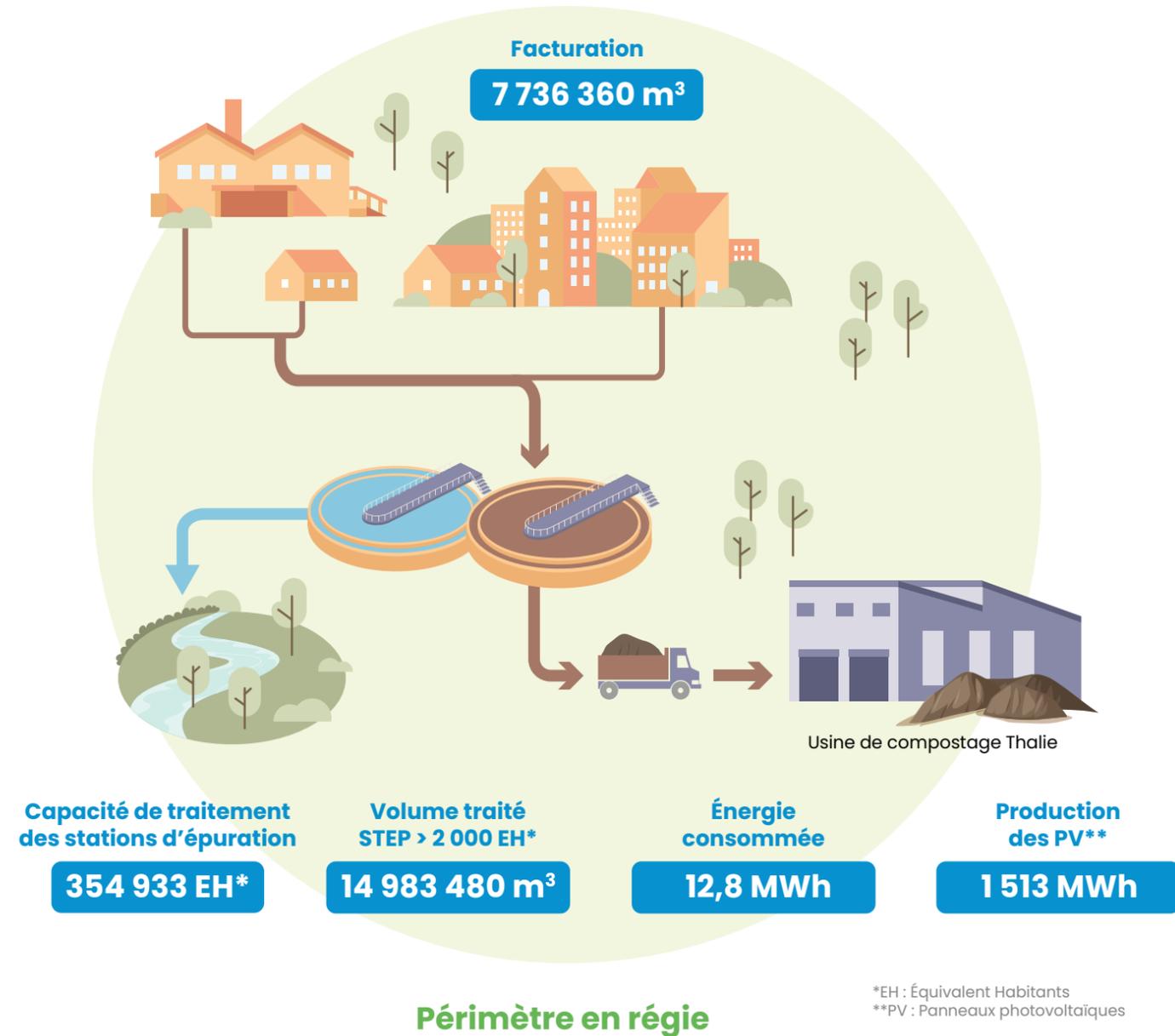


### Remboursement de la dette

L'encours serait remboursable au moyen de 2 ans et 6 mois d'épargne brute. Ce budget affiche donc une bonne solvabilité.



# LES CHIFFRES 2024 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



\*EH : Équivalent Habitants  
\*\*PV : Panneaux photovoltaïques

## PATRIMOINE

### Collecte et traitement

**122** systèmes de collecte **110** stations d'épuration  
dont 26 stations comprises entre 2 000 et 10 000 EH\* et 8 stations > 10 000 EH\*

**662** postes de relevage

**Réseau de collecte**  
1 630 km de réseau  
51 abonnés/km de réseau

**Valorisation des boues**  
Usine de compostage Thalie  
15 698 T de boues traitées  
13 778 T de déchets verts incorporés  
13 123 T de compost normalisé

**Investissement**  
17,8 M€ d'investissement  
33 km de réseaux renouvelés en 5 ans, dont 3,9 km en 2024  
53 km de réseaux neufs (extension) en 5 ans, dont 3,9 km en 2024

## ABONNÉS

121 communes desservies  
135 521 habitants desservis

83 160 abonnés

- 92 % de particuliers
- 6 % de professionnels
- 2 % de communaux et établissements publics

## QUALITÉ

**Conformité**  
99 % de conformité sur step > 2 000 EH\*  
615 autocontrôles réalisés sur l'ensemble des stations d'épuration

## PRIX

**Prix moyen de l'assainissement collectif en 2025**  
2,230€ HT/m<sup>3</sup> (redevance SYDEC)  
0,105€ HT/m<sup>3</sup> (redevance Agence de l'Eau)  
2,568€ TTC/m<sup>3</sup>

**Prix moyen de l'eau assainie en 2025**  
3,741€ HT/m<sup>3</sup> (redevance SYDEC)  
0,597€ HT/m<sup>3</sup> (redevances Agence de l'Eau)  
4,681€ TTC/m<sup>3</sup>

## INTERVENTIONS

1 737 interventions chez les abonnés  
500 débouchages  
375 branchements neufs

97,9 % de taux de satisfaction

# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## LES INDICATEURS 2024

TARIFS	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	D204.0	/	2,691 € au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	<b>2,568 €</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2025

ABONNÉS	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	D201.0	/	134 277	<b>135 521</b>
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	P201.1	<b>100 %</b>	99,4 % Nombre d'abonnés potentiels qui appartiennent à une zone d'assainissement collectif : 81 526	<b>99,4 %</b> Nombre d'abonnés potentiels qui appartiennent à une zone d'assainissement collectif : 83 628
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers en %	P251.1	<b>0 pour 1000 habitants desservis</b>	0,01 pour 1000 habitants desservis Nombre de débordements : 1	<b>0,00 pour 1000 habitants desservis</b> Nombre de débordements : 0
Taux de réclamations écrites	P258.1	<b>&lt; 3 pour 1000 abonnés</b>	0,3 pour 1000 abonnés Nombre de réclamations écrites : 24	<b>0,3 pour 1000 abonnés</b> Nombre de réclamations écrites : 24

RÉSEAU	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	D202.0	/	29	<b>29</b>
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	P202.2B	<b>&gt; 75 points</b>	91 points	<b>91 points</b>
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	P252.2	<b>&lt; 5 pour 100 km de réseau</b>	2,7 points noirs pour 100 km de réseau Nombre de points noirs : 43	<b>1,8 points noirs pour 100 km de réseau</b> Nombre de points noirs : 30
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif	P253.2	<b>&gt; 0,30 %</b>	0,38 % Longueur renouvelée en 2023 : 6,890 km Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 30,574 km Longueur totale du réseau : 1604 km	<b>0,41 %</b> Longueur renouvelée en 2024 : 3,895 km Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 32,987 km Longueur totale du réseau : 1630 km

COLLECTE	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	P255.3	<b>100 points</b>	100 points	<b>100 points</b>

BOUES	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	D203.0	/	2 018	<b>2 037</b>
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation en %	P206.3	<b>100 %</b>	100 %	<b>100 %</b>

ÉPURATION	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Conformité des performances des équipements d'épuration > 2 000 EH au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'eau	P254.3	<b>98 %</b> avec aucun bilan non conforme sur la même station d'épuration sur 3 années consécutives	98 % (1 non conformité pour les stations d'épuration de Gastes, Morcenx la Nouvelle, Ondres et 2 non conformités à Sainte Eulalie en Born)	<b>99 %</b> (1 non conformité pour les stations d'épuration de Capbreton, Labouheyre et Morcenx la Nouvelle)

GESTION FINANCIÈRE	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	P207.0	/	0,003 €/m <sup>3</sup> (19,8 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)	<b>0,003 €/m<sup>3</sup></b> (20,64 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)
Durée d'extinction de la dette du SYDEC	P256.2	<b>&lt; 7 ans</b>	4 ans	<b>4 ans et 6 mois</b>
Taux des impayés sur factures de l'année précédente	P257.0	<b>5 % à 3 mois</b> <b>2 % à 1 an</b>	6,3 % à 3 mois 2,7 % à 1 an	<b>7,0 % à 3 mois</b> <b>2,8 % à 1 an</b>

# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## LES INDICATEURS 2024

ABONNÉS	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	D 301.0	/	62 850 habitants	<b>64 525 habitants</b>

ACTIVITÉ	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	D302.0	<b>120</b>	120/120	<b>120/120</b>

CONFORMITÉ	IP / ID	Objectif SYDEC	2023	2024
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	P301.3	/	92,8 %	<b>95,9 %</b>

Le résultat de l'exercice de 0,6 M€ a diminué fortement entre 2023 et 2024.  
Le niveau d'investissement a progressé avec 14,8 M€ de travaux mandatés contre 12,8 M€ en 2023.

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

### Fonctionnement en €

Dépenses	27 755 267	Recettes	28 396 288
Dépenses d'exploitation	7 262 425	Redevances aux usagers	19 201 996
Masse salariale	5 225 879	PFAC	1 782 515
Charges de gestion	1 525 192	Autres produits	2 960 303
Charges financières	1 455 336	Subventions d'exploitation	404 560
Taxes et redevances reversées	0	Taxes et redevances collectées	0
Dépenses exceptionnelles	1 286 114	Recettes exceptionnelles	713 775
Dotations pour dépréciation créances	600 000	Reprise/prov pour créances douteuses	0
Dotations aux amortissements	10 400 320	Amortissement des subventions	2 755 855
Autres dépenses d'ordre	0	Autres recettes d'ordre	577 285
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>641 021</b>		

### Évolution des dépenses et recettes retraitées

L'épargne brute retraitée s'établit à 8,4 M€ en 2024. Elle diminue de 1,5 M€ par rapport à 2023.

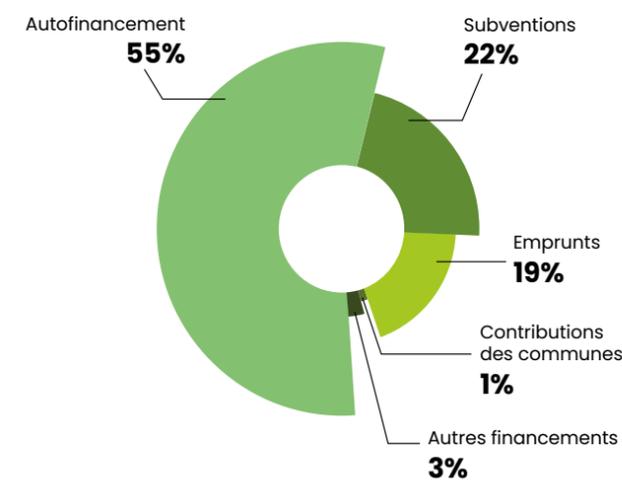


### Investissement en €

Dépenses	28 303 310	Recettes	24 256 176
Remboursement capital des emprunts	4 459 565	Emprunts	4 000 000
Remboursement OCLT	0	Emprunts de consolidation	0
Equipements	2 642 261	Subventions	4 544 503
Bâtiments	333 341	Contributions des communes	326 030
Travaux	14 818 930	Autres financements	573 846
Opérations pour compte de tiers	0	Opérations pour compte de tiers	0
Autres dépenses	165 609	Affectation en réserves du résultat	4 411 476
Déficit reporté	2 550 465	-	-
Amortissement des subventions	2 755 855	Amortissements des immobilisations	10 400 320
Autres dépenses d'ordre	577 285	Autres recettes d'ordre	0
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 4 047 134</b>		

### Financement des investissements

17,8 M€ d'investissements ont été réalisés dont 14,8 M€ de travaux, 2,6 M€ d'équipements et 0,3 M€ pour les bâtiments. Ils ont été financés par :



### Remboursement de la dette

L'encours serait remboursable au moyen de 4 ans et 6 mois d'épargne brute. Ce budget affiche donc une bonne solvabilité. Ce ratio est très inférieur à la cible fixée par le SYDEC de 7 ans.

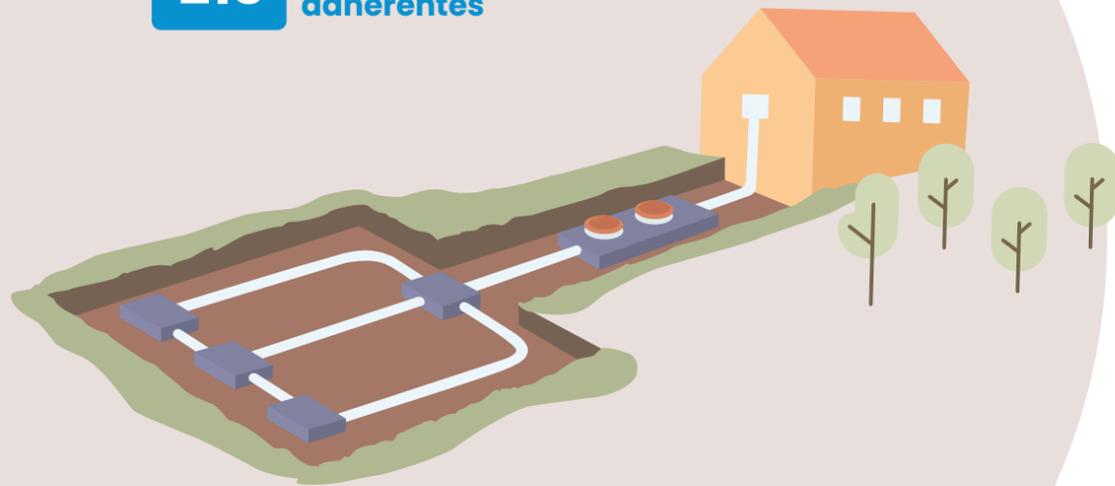


# LES CHIFFRES

## 2024 DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**37 956** Installations d'assainissement individuel sur le territoire

**213** Communes adhérentes



**Nombre de contrôles**

**510** de conception  
**537** de réalisation  
**3 252** périodiques de bon fonctionnement  
**679** de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière

**Conformités**

**94,1 %** d'installations neuves conformes  
**24,3 %** d'installations conformes dans le cadre d'une vente immobilière

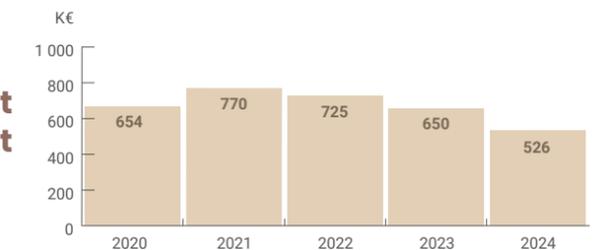
Un résultat de l'exercice déficitaire avec le ralentissement de la construction qui limite le nombre de contrôles des ventes et du neuf. Toutefois, ce budget se clôture encore avec un excédent de fonctionnement de 526 K€ correspondant à une année de recettes.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

### Fonctionnement en €

Dépenses	662 944	Recettes	565 379
Charges à caractère général	8 189	Redevances des contrôles	522 770
Charges de personnel	525 966	Autres produits	0
Charges de gestion	76 644	Subventions de l'agence de l'eau	0
Charges financières	0	Autres produits de gestion courante	729
Dépenses exceptionnelles	2 980	Produits exceptionnels	138
Dotations pour créances douteuses	0	Amortissement des subventions	41 741
Dotations aux amortissements	51 165	-	-
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>- 97 565</b>		

Évolution de l'excédent de fonctionnement



### Investissement en €

Dépenses	95 864	Recettes	58 145
Équipements	137	Subventions	6 980
Zonages	21 768	Autres financements	0
Autres dépenses	0	Affectation en réserves du résultat	0
Déficit reporté	32 217	Amortissement des immobilisations	51 165
Amortissement des subventions	41 741	-	-
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 37 719</b>		

# LA FACTURE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120M<sup>3</sup> EN 2025

La présentation de la facture d'eau est règlementée par l'arrêté du 10 juillet 1996.

Elle se compose de trois rubriques :

- A** Distribution de l'eau
- B** Collecte et traitement des eaux usées
- C** Organismes publics : Agence de l'Eau Adour-Garonne

## Recto



**FACTURE DE RELÈVE** du 21 mai 2025

Adresse desservie : [ ] Votre n° de contrat : [ ] Facture n° [ ]

**EAU LANDES**  
SERVICE PUBLIC DE L'EAU  
Prestaire et distributeur de l'eau

**sydec**  
syndicat d'assainissement des Landes

**Nous contacter :**  
SYDEC ST PAUL  
469 AVENUE DES LACS  
40990 ST PAUL LES DAX  
secretaire-stpaul@sydec40.fr  
Tel : 05 58 91 31 14  
**Heures d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi  
7h45-12h00 13h15-17h30  
Urgences 24h/24 :  
Tél 05 58 512 512  
Site web : [www.sydec40.fr](http://www.sydec40.fr)

**Montant à régler : 565,77 € TTC**

comprendant :

- A** DISTRIBUTION DE L'EAU : 195,82 €
- B** COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES : 293,81 €
- C** ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU : 76,14 €

Montant de la facture : 565,77 €  
Dédution de vos versements antérieurs : [ ]

**Montant à régler : 565,77 € TTC**

**Consommation facturée : 120 m<sup>3</sup>**  
Soit 120 000 litres d'eau

Historique de votre consommation

Périodes prises en compte :  
Consommation : Janvier 2025 à Décembre 2025  
Prix TTC au litre hors abonnement : 0,00386 € soit 3,8649 € au m<sup>3</sup>

**Moyens de paiement**

- Par TIP : Dater, signer et envoyer le coupon TIP dans l'enveloppe jointe (joindre un RIB lors du premier envoi).
- Par chèque (accompagné du TIP) : Adresser votre chèque complété et signé, à l'ordre de « Trésor Public », accompagné du TIP non signé dans l'enveloppe jointe.
- Par Carte Bleue : Sur notre site [www.sydec40.fr](http://www.sydec40.fr)
- Par virement bancaire : A établir à l'ordre de la régie du SYDEC. Précisez votre nom et n° de facture ou votre référence client.  
IBAN : FR761007140000000200021084 - BIC : TRFUPFRP1

**Votre paiement**

Montant de paiement SYDEC préautorisé : en vigueur ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à émettre des instructions à votre banque pour débloquer votre compte, et votre banque à débloquer votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions établies dans la convention de compte que vous avez conclue avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de crédit de votre compte pour un prélevement autorisé. Les accès concernant le présent mandat sont compatibles avec un document qui peut présenter une copie de votre mandat.

Le présent document a valeur de mandat de prélevement SYDEC préautorisé. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

**TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : ICS :  
Référence : SYDEC Montant : 565,77 €  
Créancier : SYDEC

**CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES**  
TSA 50808  
35908 RENNES CEDEX 9

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : [ ]  
Titulaire du compte : [ ]

Historique des consommations

Modes de règlement possibles

## Le prix de l'assainissement collectif se compose :

De la redevance SYDEC constituée :

7 d'une part fixe annuelle (abonnement)

8 d'une part proportionnelle liée à la consommation d'eau

9 Performance système d'assainissement collectif : 0,105 € HT/m<sup>3</sup>

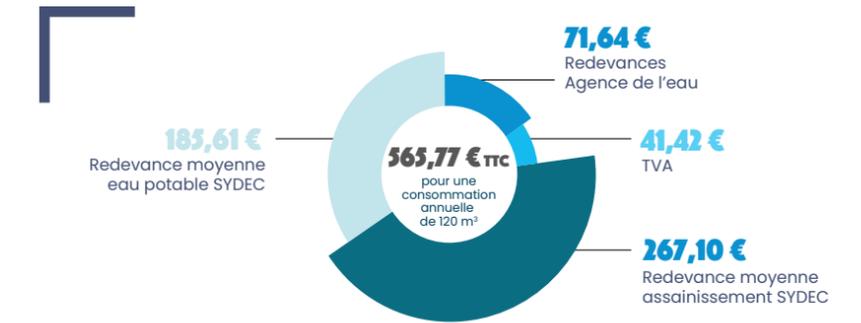
10 de la TVA applicable sur les redevances SYDEC et Agence de l'Eau Adour-Garonne : 10 %

Facture eau assainie moyenne pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> en 2025 :

**565,77 € TTC**

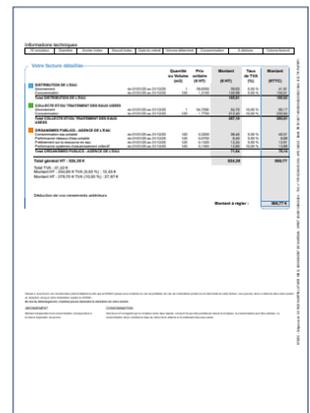
dont **258,10 € TTC** pour l'eau potable

**307,67 € TTC** pour l'assainissement collectif



## Verso

Informations techniques		N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
<b>Informations techniques</b>										
<b>Votre facture détaillée</b>										
		Quantité ou Volume (m3)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€TTC)				
<b>A</b>	<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>									
	Abonnement			39,63	5,50 %	41,81				
	Consommation	120	1,2165	145,98	5,50 %	154,01				
	<b>Total DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>185,61</b>		<b>195,82</b>				
<b>B</b>	<b>COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>									
	Abonnement			54,70	10,00 %	60,17				
	Consommation	120	1,7700	212,40	10,00 %	233,64				
	<b>Total COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			<b>267,10</b>		<b>293,81</b>				
<b>C</b>	<b>ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU</b>									
	Consommation eau potable	120	0,3200	38,40	5,50 %	40,51				
	Performance réseaux d'eau potable	120	0,0700	8,40	5,50 %	8,86				
	Prélèvement sur la ressource en eau	120	0,1020	12,24	5,50 %	12,91				
	Performance systèmes d'assainissement collectif	120	0,1050	12,60	10,00 %	13,86				
	<b>Total ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU</b>			<b>71,64</b>		<b>76,14</b>				
	<b>Total général HT : 524,35 €</b>			<b>524,35</b>		<b>565,77</b>				
	Total TVA : 41,42 €									
	Montant HT : 244,85 € TVA (5,50 %) : 13,45 €									
	Montant HT : 279,70 € TVA (10,00 %) : 27,97 €									
	Dédution de vos versements antérieurs									
	<b>Montant à régler : 565,77 €</b>									



# I LES TARIFS 2025 PAR COMMUNE

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT /an	Part au m <sup>3</sup> € HT /m <sup>3</sup>	€ HT /m <sup>3</sup> *	€ TTC /m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT /an	Part au m <sup>3</sup> € HT /m <sup>3</sup>	€ HT /m <sup>3</sup> *	€ TTC /m <sup>3</sup> **	€ HT /m <sup>3</sup> *	€ TTC /m <sup>3</sup> **

## Adour Seignanx

ONDRES	27,00	1,125	1,350	<b>1,943</b>	32,00	1,980	2,247	<b>2,587</b>	3,597	<b>4,530</b>
SAINT MARTIN DE SEIGNANX	27,00	1,125	1,350	<b>1,943</b>	32,00	1,980	2,247	<b>2,587</b>	3,597	<b>4,530</b>
TARNOS	27,00	1,125	1,350	<b>1,943</b>	32,00	1,980	2,247	<b>2,587</b>	3,597	<b>4,530</b>

## Agglomération du Grand Dax

BENESSE LES DAX	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
GOURBERA	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	-	-	-	-	-	-
HERM	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
HEUGAS	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
MEES	44,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,530 > à 20 m <sup>3</sup> = 1,370	1,597	<b>2,204</b>	60,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,570 > à 20 m <sup>3</sup> = 2,070	2,320	<b>2,668</b>	3,917	<b>4,871</b>
SAINT PANDELON	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
SAINT PAUL LES DAX	24,48	1,120	1,324	<b>1,916</b>	70,00	1,590	2,173	<b>2,506</b>	3,497	<b>4,422</b>
SAINT VINCENT DE PAUL	44,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,530 > à 20 m <sup>3</sup> = 1,370	1,597	<b>2,204</b>	60,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,570 > à 20 m <sup>3</sup> = 2,070	2,320	<b>2,668</b>	3,917	<b>4,871</b>
SAUGNAC ET CAMBRAN	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
TETHIEU	44,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,530 > à 20 m <sup>3</sup> = 1,370	1,597	<b>2,204</b>	60,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,570 > à 20 m <sup>3</sup> = 2,070	2,320	<b>2,668</b>	3,917	<b>4,871</b>
YZOSSE	44,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,530 > à 20 m <sup>3</sup> = 1,370	1,597	<b>2,204</b>	60,00	< à 20 m <sup>3</sup> = 0,570 > à 20 m <sup>3</sup> = 2,070	2,320	<b>2,668</b>	3,917	<b>4,871</b>

\*€HT/m<sup>3</sup> : redevances SYDEC (part fixe + part au m<sup>3</sup>) pour une base de 120 m<sup>3</sup>

\*\*€TTC/m<sup>3</sup> : redevances SYDEC (part fixe + part au m<sup>3</sup>) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m<sup>3</sup>

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT /an	Part au m <sup>3</sup> € HT /m <sup>3</sup>	€ HT /m <sup>3</sup> *	€ TTC /m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT /an	Part au m <sup>3</sup> € HT /m <sup>3</sup>	€ HT /m <sup>3</sup> *	€ TTC /m <sup>3</sup> **	€ HT /m <sup>3</sup> *	€ TTC /m <sup>3</sup> **

## Aire sur L'Adour

AIRE SUR L'ADOUR	23,00	1,440	1,632	<b>2,240</b>	32,00	2,070	2,337	<b>2,686</b>	3,968	<b>4,926</b>
EUGENIE LES BAINS	-	-	-	-	64,00	1,530	2,063	<b>2,385</b>	-	-

## Chalosse Tursan

AUBAGNAN	-	-	-	-	64,00	1,910	2,443	<b>2,803</b>	-	-
BAS MAUCO	-	-	-	-	64,00	1,910	2,443	<b>2,803</b>	-	-
COUDURES	-	-	-	-	64,00	1,910	2,443	<b>2,803</b>	-	-
HAUT MAUCO	23,00	1,460	1,652	<b>2,262</b>	64,00	1,670	2,203	<b>2,539</b>	3,855	<b>4,801</b>
HORSARRIEU	-	-	-	-	64,00	1,910	2,443	<b>2,803</b>	-	-
MONTGAILLARD	-	-	-	-	64,00	1,910	2,443	<b>2,803</b>	-	-
MONTSOUE	-	-	-	-	64,00	1,910	2,443	<b>2,803</b>	-	-
SAINT CRICQ CHALOSSE	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-

## Cœur Haute Lande

ARGELOUSE	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
BELHADE	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
BELIS	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
BROCAS LES FORGES	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
CALLEN	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
CANENX	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-

# I LES TARIFS 2025 PAR COMMUNE

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **

## Cœur Haute Lande (suite)

CERE	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
COMMENSACQ	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
ESCOURCE	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
GAREIN	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
LABOUHEYRE	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
LABRIT	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
LE SEN	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
LIPOSTHEY	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
LUGLON	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
LUXEY	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
MAILLERES	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
MANO	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
MOUSTEY	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
PISSOS	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
SABRES	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>

\*€HT/m<sup>3</sup> : redevances SYDEC (part fixe + part au m<sup>3</sup>) pour une base de 120 m<sup>3</sup>

\*\*€TTC/m<sup>3</sup> : redevances SYDEC (part fixe + part au m<sup>3</sup>) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m<sup>3</sup>

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **

## Cœur Haute Lande (suite)

SAUGNAC ET MURET	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
SOLFERINO	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
SORE	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	84,00	1,320	2,020	<b>2,338</b>	3,657	<b>4,583</b>
TRENSACQ	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-
VERT	68,00	1,070	1,637	<b>2,246</b>	-	-	-	-	-	-

## Côte Landes Nature

CASTETS	46,00	1,050	1,433	<b>2,031</b>	64,00	1,520	2,053	<b>2,374</b>	3,487	<b>4,405</b>
LEON	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
LEVIGNACQ	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
LINXE	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
SAINT JULIEN EN BORN	46,00	1,050	1,433	<b>2,031</b>	64,00	1,520	2,053	<b>2,374</b>	3,487	<b>4,405</b>
SAINT MICHEL ESCALUS	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
TALLER	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	-	-	-	-	-	-
UZA	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
VIELLE SAINT GIRONS	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>

# I LES TARIFS 2025 PAR COMMUNE

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **

## Grands Lacs

GASTES	-	-	-	-	64,00	2,000	2,533	<b>2,902</b>	-	-
LUË	-	-	-	-	64,00	1,850	2,383	<b>2,737</b>	-	-
PARENTIS EN BORN	-	-	-	-	64,00	1,380	1,913	<b>2,220</b>	-	-
SAINTE EULALIE EN BORN	-	-	-	-	64,00	2,000	2,533	<b>2,902</b>	-	-
YCHOUX	-	-	-	-	64,00	2,000	2,533	<b>2,902</b>	-	-

## Landes d'Armagnac

ARUE	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
ARX	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
BAUDIGNAN	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
BETBEZER D'ARMAGNAC	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
BOURRIOT BERGONCE	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
CACHEN	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
CREON D'ARMAGNAC	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
ESCALANS	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
ESTIGARDE	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
GABARRET	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **

## Landes d'Armagnac (suite)

HERRE	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
LABASTIDE D'ARMAGNAC	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
LAGRANGE	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
LENCOUACQ	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
LOSSE	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
LUBBON	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
MAILLAS	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
MAUVEZIN D'ARMAGNAC	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
PARLEBOSCQ	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
RETJONS	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
RIMBEZ ET BAUDIETS	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
ROQUEFORT	46,00	1,110	1,493	<b>2,095</b>	64,00	1,770	2,303	<b>2,649</b>	3,797	<b>4,744</b>
SAINT GOR	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
SAINT JULIEN D'ARMAGNAC	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	-	-	-	-	-	-
SAINT JUSTIN	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>
SARBAZAN	46,00	1,110	1,493	<b>2,095</b>	64,00	1,770	2,303	<b>2,649</b>	3,797	<b>4,744</b>
VIELLE SOUBIRAN	80,00	1,520	2,187	<b>2,826</b>	50,00	1,470	1,887	<b>2,191</b>	4,073	<b>5,017</b>

# I LES TARIFS 2025 PAR COMMUNE

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m³ € HT / m³	€ HT / m³ *	€ TTC / m³ **	Part fixe € HT / an	Part au m³ € HT / m³	€ HT / m³ *	€ TTC / m³ **	€ HT / m³ *	€ TTC / m³ **

## Maremne Adour Côte Sud

ANGRESSE	Saison (4 mois) 17,30 1,640		1,344	1,937	34,84	1,805	2,095	2,420	3,440	4,358
	Hors saison (8 mois) 7,20 < 150 m³: 0,890 > 150 m³: 1,640									
BENESSE MAREMNE	Saison (4 mois) 17,30 1,640		1,344	1,937	34,84	1,805	2,095	2,420	3,440	4,358
	Hors saison (8 mois) 7,20 < 150 m³: 0,890 > 150 m³: 1,640									
CAPBRETON	Saison (4 mois) 17,30 1,640		1,344	1,937	34,84	1,805	2,095	2,420	3,440	4,358
	Hors saison (8 mois) 7,20 < 150 m³: 0,890 > 150 m³: 1,640									
MAGESCQ	46,00	1,140	1,523	2,126	64,00	1,805	2,338	2,688	3,862	4,814
SOORTS HOSSEGOR	Saison (6 mois) 17,30 1,640		1,469	2,069	-	-	-	-	-	-
	Hors saison (6 mois) 7,20 0,890									

## Marsan Agglomération

BENQUET	23,00	1,460	1,652	2,262	64,00	1,670	2,203	2,539	3,855	4,801
BOUGUE	23,00	1,460	1,652	2,262	64,00	1,670	2,203	2,539	3,855	4,801
CAMPAGNE	49,00	1,160	1,568	2,174	64,00	1,670	2,203	2,539	3,772	4,713
CAMPET LAMOLERE	49,00	1,160	1,568	2,174	64,00	1,670	2,203	2,539	3,772	4,713
CARCARES SAINTE CROIX (UGE Saint Martin d'Oney)	38,00	1,220	1,537	2,140	-	-	-	-	-	-
GAILLERES	46,00	1,110	1,493	2,095	64,00	1,770	2,303	2,649	3,797	4,744
GELOUX	49,00	1,160	1,568	2,174	-	-	-	-	-	-

\*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

\*\*€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m³ € HT / m³	€ HT / m³ *	€ TTC / m³ **	Part fixe € HT / an	Part au m³ € HT / m³	€ HT / m³ *	€ TTC / m³ **	€ HT / m³ *	€ TTC / m³ **

## Marsan Agglomération (suite)

LAGLORIEUSE	23,00	1,460	1,652	2,262	64,00	1,670	2,203	2,539	3,855	4,801
MAZEROLLES	23,00	1,460	1,652	2,262	64,00	1,670	2,203	2,539	3,855	4,801
POUYDESSEAUX	46,00	1,110	1,493	2,095	64,00	1,770	2,303	2,649	3,797	4,744
SAINTE MARTIN D'ONEY	49,00	1,160	1,568	2,174	64,00	1,670	2,203	2,539	3,772	4,713
UCHACQ ET PARENTIS	49,00	1,160	1,568	2,174	-	-	-	-	-	-

## Pays de Villeneuve en Armagnac Landais

ARTHEZ D'ARMAGNAC	23,00	1,460	1,652	2,262	-	-	-	-	-	-
BOURDALAT	23,00	1,460	1,652	2,262	-	-	-	-	-	-
HONTANX	23,00	1,460	1,652	2,262	64,00	2,660	3,193	3,628	4,845	5,890
LACQUY	46,00	1,110	1,493	2,095	64,00	1,770	2,303	2,649	3,797	4,744
LE FRECHE	23,00	1,460	1,652	2,262	-	-	-	-	-	-
MONTEGUT	23,00	1,460	1,652	2,262	-	-	-	-	-	-
PERQUIE	23,00	1,460	1,652	2,262	-	-	-	-	-	-
PUJO LE PLAN	46,00	1,110	1,493	2,095	-	-	-	-	-	-
SAINTE CRICQ VILLENEUVE	46,00	1,110	1,493	2,095	-	-	-	-	-	-
SAINTE GEIN	23,00	1,460	1,652	2,262	-	-	-	-	-	-
SAINTE FOY	46,00	1,110	1,493	2,095	-	-	-	-	-	-
VILLENEUVE DE MARSAN	46,00	1,110	1,493	2,095	64,00	1,770	2,303	2,649	3,797	4,744

# I LES TARIFS 2025 PAR COMMUNE

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **

## Pays d'Orthe et Arrigans

CAGNOTTE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
CAUNEILLE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
ESTIBEAUX	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
GAAS	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	-	-	-	-	-	-
HABAS	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
HASTINGUES	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
LABATUT	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
MIMBASTE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
MISSON	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	-	-	-	-	-	-
MOUSCARDES	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	-	-	-	-	-	-
OEYREGAVE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
PEYREHORADE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
POUILLON	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
SAINT CRICQ DU GAVE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
SORDE L'ABBAYE	46,00	1,280	1,663	<b>2,274</b>	64,00	1,840	2,373	<b>2,726</b>	4,037	<b>5,000</b>
TILH	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-

\*€HT/m<sup>3</sup> : redevances SYDEC (part fixe + part au m<sup>3</sup>) pour une base de 120 m<sup>3</sup>

\*\*€TTC/m<sup>3</sup> : redevances SYDEC (part fixe + part au m<sup>3</sup>) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m<sup>3</sup>

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	Part fixe € HT / an	Part au m <sup>3</sup> € HT / m <sup>3</sup>	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **	€ HT / m <sup>3</sup> *	€ TTC / m <sup>3</sup> **

## Pays Morcenais

ARENGOSSE	46,00	1,350	1,733	<b>2,348</b>	64,00	1,300	1,833	<b>2,132</b>	3,567	<b>4,480</b>
LESPERON	46,00	1,330	1,713	<b>2,327</b>	64,00	1,740	2,273	<b>2,616</b>	3,987	<b>4,943</b>
MORCENX LA NOUVELLE (Arjuzanx et Garrosse)	46,00	1,461	1,844	<b>2,465</b>	64,00	1,995	2,528	<b>2,897</b>	4,373	<b>5,361</b>
MORCENX LA NOUVELLE (Morcenx Bourg)	46,00	1,483	1,866	<b>2,488</b>	64,00	2,076	2,609	<b>2,986</b>	4,476	<b>5,474</b>
MORCENX LA NOUVELLE (Sindères)	46,00	1,461	1,844	<b>2,465</b>	-	-	-	-	-	-
ONESSE LAHARIE	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,630	2,163	<b>2,495</b>	3,857	<b>4,801</b>
OUSSE SUZAN	46,00	1,300	1,683	<b>2,295</b>	64,00	1,630	2,163	<b>2,495</b>	3,847	<b>4,790</b>

# I LES TARIFS 2025 PAR COMMUNE

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT /an	Part au m³ € HT /m³	€ HT /m³ *	€ TTC / m³ **	Part fixe € HT /an	Part au m³ € HT /m³	€ HT /m³ *	€ TTC / m³ **	€ HT /m³ *	€ TTC / m³ **

## Pays Tarusate

AUDON	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	-	-	-	-	-	-
BEGAAR	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
BEYLONGUE	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	-	-	-	-	-	-
CARCARES SAINTE CROIX (UGE Tartas)	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
CARCEN PONSON	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
GOUTS	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	-	-	-	-	-	-
LALUQUE	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
LAMOTHE	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	-	-	-	-	-	-
LE LEUY	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	-	-	-	-	-	-
LESGOR	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
MEILHAN	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
PONTONX SUR L'ADOUR	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
RION DES LANDES	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
SAINT YAGUEN	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
SOUPROSSE	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
TARTAS	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>
VILLENAVE	38,00	1,220	1,537	<b>2,140</b>	64,00	1,760	2,293	<b>2,638</b>	3,830	<b>4,778</b>

\*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

\*\*€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe € HT /an	Part au m³ € HT /m³	€ HT /m³ *	€ TTC / m³ **	Part fixe € HT /an	Part au m³ € HT /m³	€ HT /m³ *	€ TTC / m³ **	€ HT /m³ *	€ TTC / m³ **

## Terres de Chalosse

CASSEN	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
GAMARDE LES BAINS	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-
GOUSSE	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
HINX	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-
LAHOSSE	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-
LAUREDE	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
LOUER	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
LOURQUEN	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
MONTFORT EN CHALOSSE	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-
MUGRON	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
NERBIS	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
NOUSSE	-	-	-	-	64,00	2,040	2,573	<b>2,946</b>	-	-
ONARD	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
POYANNE	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
PRECHACQ LES BAINS	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
SAINT AUBIN	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
SAINT GEOURS D'AURIBAT	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>
SAINT JEAN DE LIER	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
TOULOUZETTE	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	-	-	-	-	-	-
VICQ D'AURIBAT	46,00	1,310	1,693	<b>2,306</b>	64,00	1,730	2,263	<b>2,605</b>	3,957	<b>4,911</b>

Édition avril 2025  
CHIFFRES 2024

# Note d'information sur les redevances

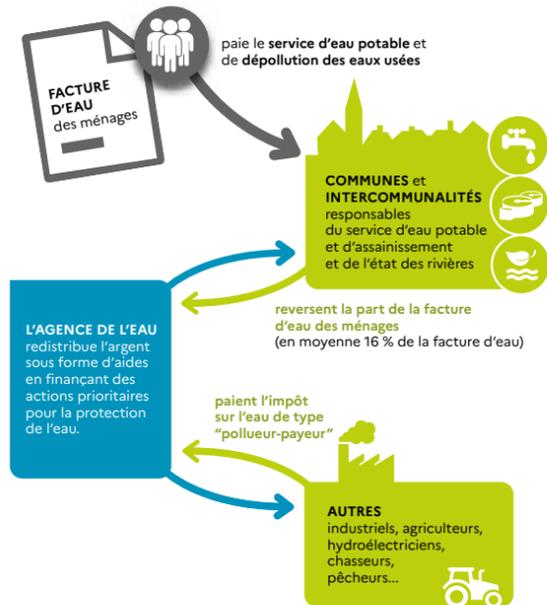
## L'agence de l'eau vous informe

### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de **4,56 euros TTC/m<sup>3</sup>** dont 2,28€ TTC/m<sup>3</sup> pour l'eau potable et 2,27€ TTC/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an desservi par l'assainissement collectif, cela représente une dépense de 547,2 euros par an et une mensualité de 45,60 euros en moyenne. (Données SISPEA 2022)

### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

Édition avril 2025

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 330 millions d'euros dont 267 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne

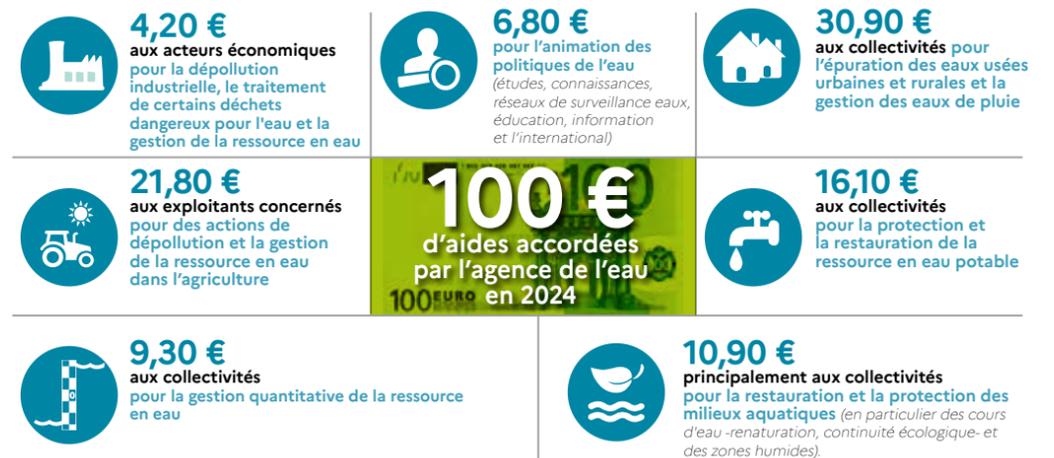


## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) • source agence de l'eau Adour-Garonne.

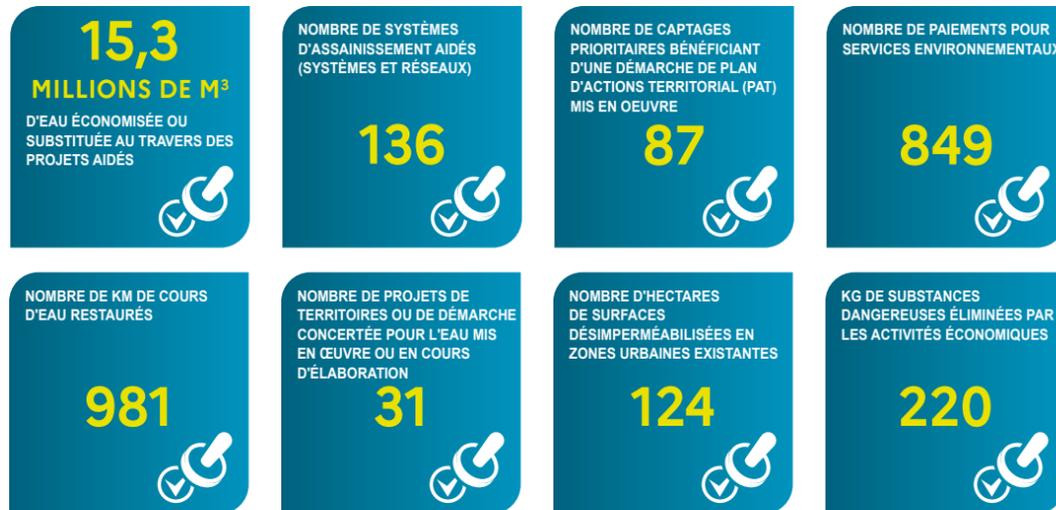


2 NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2024

L'année 2024 marque un élan inédit pour l'eau du grand Sud-Ouest. Elle est la concrétisation d'une mobilisation remarquable des acteurs du bassin née dans les suites de la sécheresse 2022 et des annonces du Plan eau. Ce sont **plus de 560 millions d'euros d'aides qui ont été alloués à des projets structurants sur l'année sur le bassin Adour-Garonne**. Un résultat exceptionnel qui clôture ainsi le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence.

### EN 2024...



PSE : paiement pour services environnementaux

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

70% des aides attribuées par l'Agence en 2024 ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique : solutions fondées sur la nature ; gestion et partage de la ressource ; économies d'eau ; gestion durable des eaux de pluie ; étude ; sensibilisation ; communication... Les solutions fondées sur la nature représentent près de 126 millions d'euros d'aides qui ont permis de soutenir : la conversion à l'agriculture biologique, les paiements pour services environnementaux, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimperméabilisation des sols en ville.

### UN 12<sup>ÈME</sup> PROGRAMME ADOPTÉ DANS UN CONSENSUS PARTAGÉ

Le 12<sup>ème</sup> programme 2025-2030, adopté en octobre 2024, acte des évolutions majeures de la politique de l'agence, notamment en matière de prise en compte du changement climatique. Ce programme ambitieux, intitulé « les solutions sont dans l'action », prévoit une augmentation de 30% des moyens financiers par rapport à la précédente programmation, soit une moyenne de 332 M€ par an. Il promeut la sobriété et les solutions de substitution, au travers d'un mix de solutions grâce à des financements adéquats et un accompagnement sans précédent des territoires.

### En savoir plus :

<https://eau-grandsudouest.fr/eau-2025-2030-solutions-sont-dans-action>

### LES ENJEUX DE LA REFORME DES REDEVANCES

À partir de 2025, les redevances des agences de l'eau font l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances 2024 avec des objectifs multiples : rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages, valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître les capacités financières des agences de l'eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides et subventions) les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.

### En savoir plus :

<https://eau-grandsudouest.fr/vos-redevances/reforme-redevances>



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

### LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km<sup>2</sup>, soit 1/5<sup>e</sup> du territoire national). Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes

ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km. **Sur ses 8 millions d'habitants**, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 6 700 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

**Siège**  
**AGENCE DE L'EAU**  
**ADOUR-GARONNE**  
90 rue du Férétra - CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



**Délégations**  
**ATLANTIQUE-DORDOGNE**  
**BORDEAUX** (dépt. 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86)  
4 rue du Professeur André-Lavignolle  
33049 Bordeaux Cedex  
05 56 11 19 99

**SAINT-PANTALÉON-DE-LANCHE**  
(dépt. 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87)  
94 rue du Grand Prat  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche  
05 55 88 02 00

**Délégation**  
**ADOUR ET CÔTIERS**  
**PAU** (dépt. 40 • 64 • 65)  
7 passage de l'Europe - BP 7503  
64075 Pau Cedex  
05 59 80 77 90

**Délégations**  
**GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE**  
**TOULOUSE** (dépt. 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82)  
97 rue Saint Roch - CS 14407  
31405 Toulouse Cedex 4  
05 61 43 26 80  
**RODEZ** (dépt. 12 • 30 • 46 • 48)  
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510  
12035 Rodez Cedex 9  
05 65 75 56 00



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur [www.eau-grandsudouest.fr](http://www.eau-grandsudouest.fr)

### PARTICIPEZ À LA CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU DU GRAND SUD-OUEST ET LES RISQUES D'INONDATION

Sur le bassin Adour-Garonne, les partenaires institutionnels et les citoyens sont invités à s'exprimer sur les enjeux de l'eau du grand Sud-Ouest, un temps fort qui marque l'ouverture du 4<sup>e</sup> cycle d'élaboration de la politique de l'eau 2028-2033.

Qualité de l'eau, disponibilité de la ressource, protection des milieux aquatiques et de la biodiversité, adaptation au changement climatique et prévention des risques sécheresse et inondation... sont des sujets qui nous concernent tous.

Participez dès aujourd'hui et jusqu'au 25 mai sur notre site : <https://eau-grandsudouest.fr/consultation-enjeux-eau-grand-sud-ouest> Consultation sur les enjeux de l'eau du grand Sud-Ouest | Agence de l'eau Adour-Garonne (eau-grandsudouest.fr)





# J'AI REJOINT LE SYDEC ! ET VOUS ?



LE SYDEC RECRUTE 



Consultez nos offres 



 ÉNERGIES

 NUMÉRIQUE

 EAU & ASSAINISSEMENT

 SERVICES SUPPORTS  
MUTUALISÉS

Collectionnez les  
Rapports d'Activité du SYDEC



FAITS & CHIFFRES  
**LES ÉNERGIES**  
2024



FAITS & CHIFFRES  
**L'EAU POTABLE  
& L'ASSAINISSEMENT**  
2024



FAITS & CHIFFRES  
**LE NUMÉRIQUE**  
2024

**sydec**  
syndicat  
d'équipement  
des communes  
des Landes

C'est ensemble  
que nous gérons  
l'essentiel  
et le durable !

**EAU**  
des  
**LANDES**  
SERVICE PUBLIC DE L'EAU  
Produite et distribuée par le SYDEC



Suivez-nous sur  
**in**    
[www.sydec40.fr](http://www.sydec40.fr)